



**Tarn Espoir**

# COMPTE RENDU D'ACTIVITE

2023

Castres - Albi

179 Avenue Albert 1<sup>er</sup>  
81100 Castres

32 Rue Cantepau  
81000 Albi

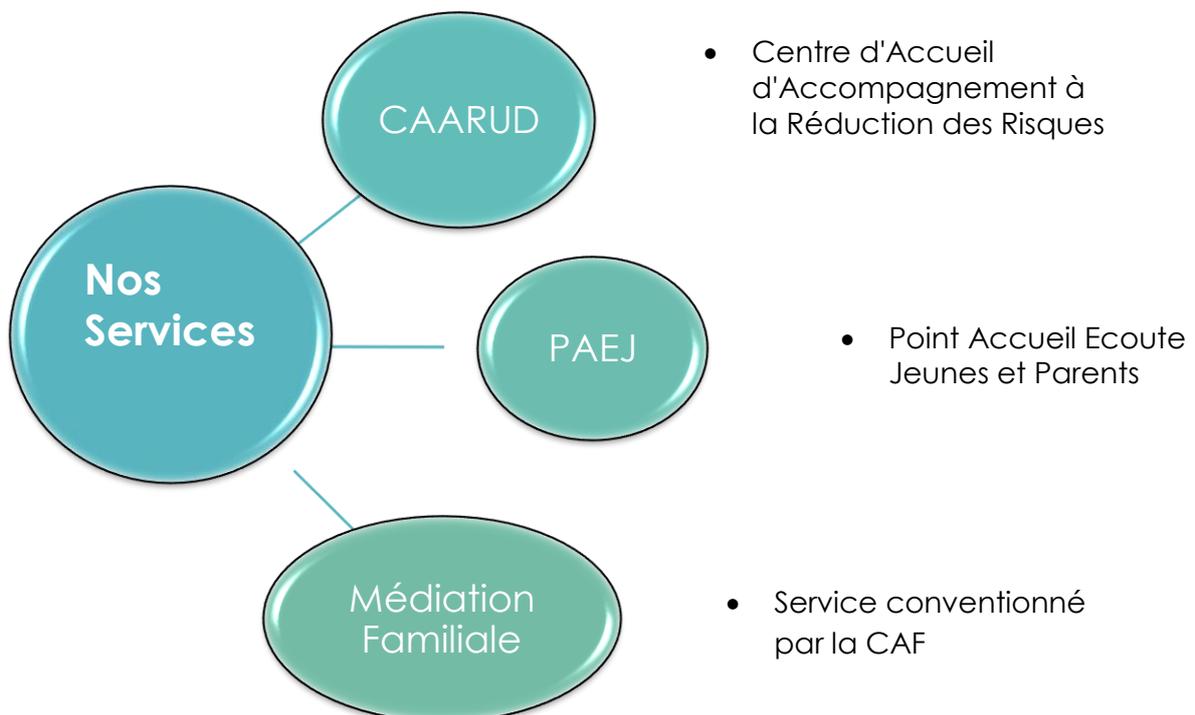


## TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	2
<b>PRESENTATION DE LA STRUCTURE .....</b>	<b>4</b>
Bureau.....	4
Organigramme .....	5
<b>Présentation du CAARUD .....</b>	<b>9</b>
Valeurs du service .....	9
Equipe.....	10
Missions et services du CAARUD .....	10
Modalités d'intervention et bilan d'activité .....	10
Les permanences fixes .....	11
Espace femmes .....	13
Les ateliers et dossiers RDR.....	14
L'unité mobile .....	14
Actions spécifiques .....	16
Les journées de dépistage du VIH et de l'Hépatite C par TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique).....	16
L'auto-prélèvement et le prélèvement coopératif.....	18
Prénoxad : présentation formation et délivrance .....	18
Le festif.....	19
Les actions en milieu carcéral .....	20
L'accompagnement à la réduction des risques des consommations de substances psychoactives POUR Les professionnels et usagers de centres d'hébergement .....	22
Evolution des pratiques de consommation .....	23
Le soutien des usagers dans l'accès aux soins.....	25
L'accompagnement social .....	26
L'accompagnement psychologique .....	27
Les rencontres partenariales .....	28
Perspectives 2024 .....	29
<b>Présentation du service Médiation Familiale.....</b>	<b>33</b>
Objectifs généraux .....	33
Zones d'intervention .....	34
Contenu de l'action .....	34
Intervenants - Modalités.....	34
Type d'orientations – Prescripteurs .....	35
Activité du service de Médiation en 2023.....	36
Bilan.....	36
Difficultés rencontrées.....	37

Indicateurs de l'action .....	38
Bilan du partenariat .....	40
Analyse des pratiques et formations .....	41
Perspectives envisagées sur l'année 2024 .....	42
<b>Présentation du service Point Accueil Ecoute Jeunes.....</b>	<b>45</b>
Public .....	45
Intervenants.....	45
Organisation sur les territoires.....	46
Objectifs stratégiques.....	46
Objectifs opérationnels.....	46
Entretiens individuels .....	47
Sur site .....	47
Aller vers .....	48
Activité globale .....	54
Les jeunes.....	54
Les parents.....	59
Les entretiens Familles .....	59
Actions collectives .....	62
Activité globale .....	62
Modalités pratiques .....	63
Les thématiques abordées avec les jeunes.....	64
Conclusion et perspectives.....	65
Actions partenariales.....	65
Maison Des Adolescents.....	65
Protection Judiciaire de la Jeunesse .....	66
Sanitaire.....	68
Missions Locales .....	68
Etablissements scolaires et de formations.....	68
Conclusion générale et perspectives.....	69
<b>Coordination du dispositif « PROMENEUR DU NET » .....</b>	<b>72</b>
Eléments de contexte .....	72
Les différents axes de développement de la mission de coordination .....	72
Perspectives 2024 envisagees .....	77

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE



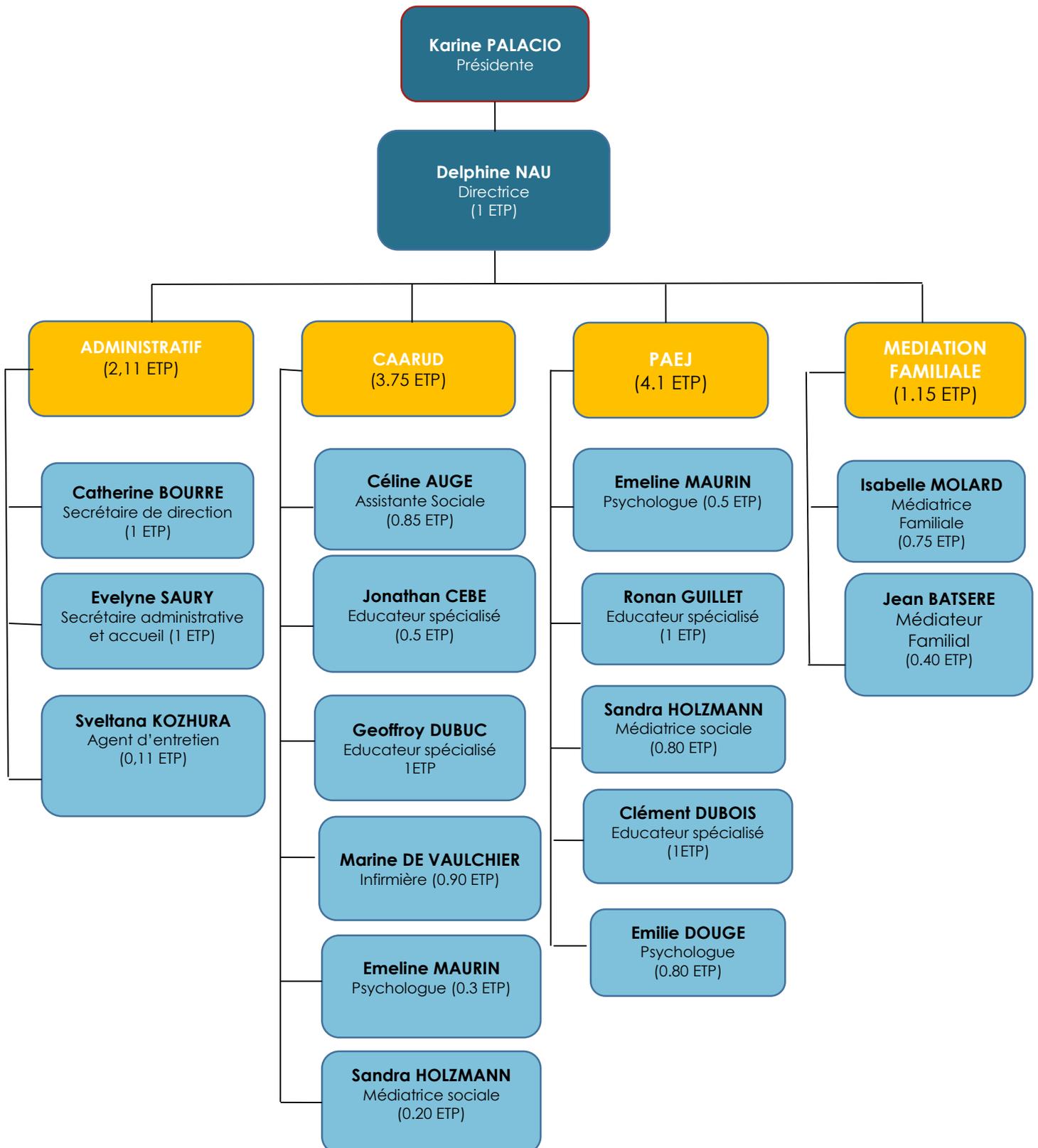
### BUREAU

Présidente : Karine PALACIO

Trésorière : Agnès CADOU

Secrétaire : Florence VINCENS

## ORGANIGRAMME



# LE CAARUD

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à  
la réduction des Risques pour les Usagers de  
Drogues

# LE CAARUD en 2023

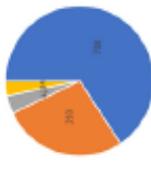
Un service de réduction des risques à destination des consommateurs de produits psycho actifs

Site de la CAARUD



4 Permanences collectives

Passages en permanence

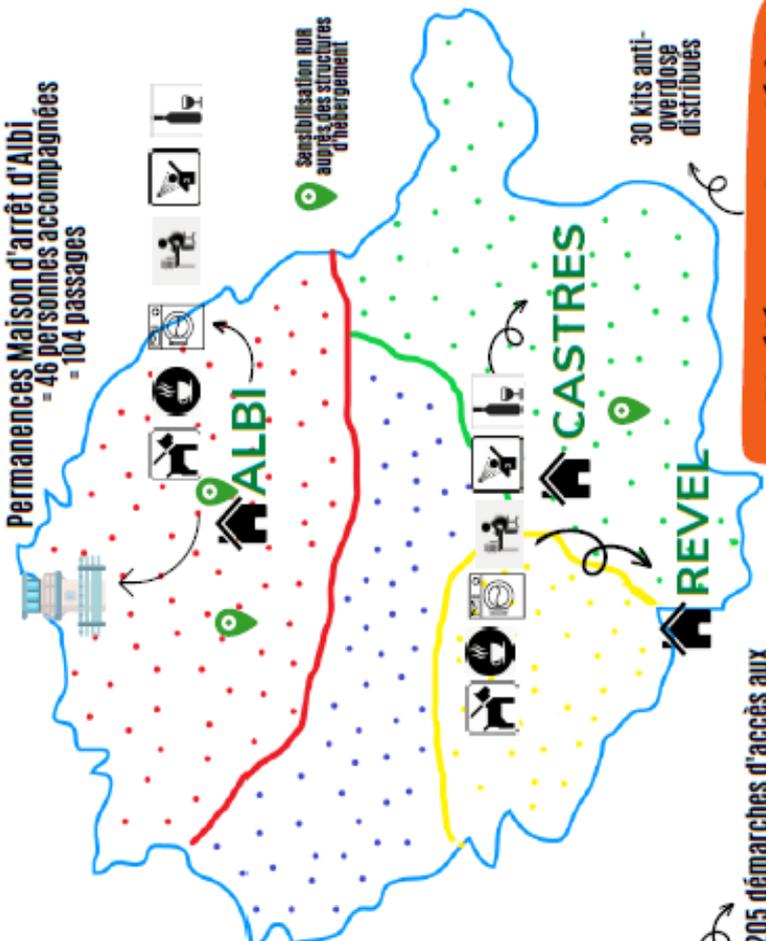


Unité mobiles sur 4 secteurs

Passages en unité mobile



Permanences Maison d'arrêt d'Albi = 46 personnes accompagnées = 104 passages



92 Passages en pharmacie  
38 pharmacies livrées  
10352 Kit + délivrés

5 journées de DEPISTAGE  
dont 1 sur site, 3 en unité mobile et 1 au Centre d'hébergement Le colibri

46 personnes dépistées  
137 soins infirmiers

205 démarches d'accès aux droits  
25-entretiens individuels avec la psychologue

+52 références de matériel  
6344 Kits base par inhalation distribués

26000 KMS PARCOURS

Perspectives 2024

- RDR et hébergement
- Réseau avec les acteurs de la périnatalité, de la santé au féminin
- Ateliers RDR, droits des usagers, accès aux soins
- Recueil des besoins des femmes
- Dépistage mobile

Service médico-social financé par : ars



\* PES : Programme d'Echange de Seringues

La réduction des risques et des dommages constitue une démarche de santé publique en faveur de la garantie des droits humains fondamentaux et de respect de la personne humaine et de la dignité humaine en toutes circonstances, de protection des personnes en situation de vulnérabilité et d'accès au meilleur état de santé possible.

Créés par décret n°2005-1606 du 19 décembre 2005, les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) ont pour missions :

**D'informer, d'accompagner et d'orienter** un public consommateur de produits psychoactifs dans la modification de leurs pratiques afin de **réduire les risques d'infection et de contamination**. Il n'y a aucun préalable à l'accueil, anonyme et gratuit, dès lors que l'utilisateur majeur en fait la demande ou se présente. Les CAARUD sont également des lieux d'informations et de ressources pour tous les professionnels en lien avec des personnes consommatrices de produits licites ou illicites.

Les actions du CAARUD sont financées par l'Agence Régionale de Santé (ARS)



**Permanences fixes :**  
Castres, Albi et Revel

**Unités Mobiles :**  
Sur l'ensemble du département du Tarn et Revel à la demande des usagers.

**PES en pharmacies :**  
38 pharmacies partenaires  
10 352 kits d'injection délivrés

---

## VALEURS DU SERVICE

Les trois grands principes de l'accueil au sein du CAARUD sont la **libre adhésion**, l'**anonymat** et la **confidentialité**.

Le public accueilli au CAARUD consomme tout type de produit(s) psychoactif(s), licite(s) ou illicite(s), quel que soit le type d'usage : expérimental, récréatif, régulier ou inscrit dans une dépendance.

Certains usagers se trouvent dans une grande précarité sociale ainsi que détachés de toute forme de lien social.

Également souvent détachés d'une prise en charge soignante, psychique, sociale ; les usagers qui viennent au CAARUD peuvent parfois manifester des attitudes de retrait, de distance lors des premières rencontres et des premiers contacts avec le service.

A contrario, certains usagers viennent sur le service grâce au « bouche à oreille » (amis notamment), facilitant leur confiance vis à vis du service.

La distribution du matériel à dessein d'une réduction des risques sanitaires est envisagée par le CAARUD comme un outil de travail de la relation avec l'utilisateur.

En effet, lorsqu'ils viennent chercher leur matériel au CAARUD, les usagers sont en contact avec les professionnels de l'équipe.

Nous saisissons ceci comme une opportunité pour créer du lien avec eux, en passant par différentes modalités :

- **La considération de l'utilisateur comme étant « celui qui sait »** concernant sa consommation permet d'inverser la relation généralement établie situant le travailleur social ou le soignant en position de savoir.  
Ainsi, fort de son savoir qu'il transmet aux professionnels et parfois aux autres usagers, l'utilisateur peut (re)nouer une nouvelle forme de confiance en l'autre.
- **La confidentialité et l'anonymat** : permet aux usagers un espace d'expression en toute confiance et de déposer une parole sans qu'elle soit prise dans un enjeu institutionnel.
- **La pluridisciplinarité de l'équipe** (infirmière, assistante sociale, éducateurs, médiatrice sociale, psychologue) offrant une diversité de modalités d'accompagnement autour desquelles les usagers peuvent être accompagnés à réintégrer le soin médical, des demandes administratives, autour de la vie quotidienne, ou bien autour d'une problématique psychique. Forts de ce lien avec les professionnels, l'ouverture aux dispositifs de droit commun est, dans un second temps, facilitée.

---

## EQUIPE

La consommation de substances psychoactives licites ou illicites comporte des risques et peut provoquer des dommages qu'ils soient liés à la santé somatique, la santé mentale et / ou à l'inclusion sociale.

Afin de proposer un accueil qui se veut être le plus inconditionnel et ouvert possible, l'association Tarn Espoir a fait le choix de recruter une équipe pluridisciplinaire. Elle est ainsi composée de deux **éducateurs spécialisés** (1,5 ETP), d'une **infirmière** (0,9 ETP), d'une **assistante sociale** (0,85 ETP), d'une **psychologue** (0,3 ETP) et d'une **médiatrice sanitaire et sociale** (0,2 ETP).

Chacun participe et occupe une place singulière dans l'accueil. C'est ce maillage entre les différents professionnels qu'il est nécessaire de souligner car il permet un accueil et / ou un accompagnement au plus près des demandes et besoins des personnes.

---

## MISSIONS ET SERVICES DU CAARUD

- ✓ L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil.
- ✓ La mise à disposition de matériels de réduction des risques liés à l'usage de drogues et de prévention des infections : seringues, pipes à crack, kits sniff, préservatifs, éthylotests, boîtes de récupération du matériel usagé...
- ✓ L'aide à l'accès aux soins d'hygiène et de première nécessité.
- ✓ Le dépistage VHC, VHB et VIH par TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique).
- ✓ L'orientation vers le système de soins spécialisés ou de droit commun.
- ✓ Le soutien dans l'accès aux droits, au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle.
- ✓ La mise à disposition au public d'un téléphone, d'un accès internet et d'une imprimante.
- ✓ La mise à disposition d'une machine à laver, d'un sèche-linge et d'une douche.
- ✓ La médiation sociale entre les personnes et les services de droits communs.
- ✓ La participation ponctuellement aux enquêtes de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies, (récolte pour analyse des produits consommés ayant posé problème, études sur les overdoses et enquête annuelle).

## MODALITES D'INTERVENTION ET BILAN D'ACTIVITE

Le CAARUD de Tarn Espoir intervient sur tout le territoire du Tarn par le biais de permanences fixes (Albi, Castres, Espace femmes, permanence festive) et d'une unité mobile déployée sur 4 secteurs ainsi que sur Revel en Haute Garonne. Le dispositif permet à l'utilisateur de venir pour prendre son matériel, accéder aux différents services, parler à un professionnel, et / ou échanger avec les autres usagers. D'autres actions plus spécifiques sont également proposées par le service.

## LES PERMANENCES FIXES

### ALBI

La permanence d'Albi est le seul lieu où les professionnels de l'équipe sont tous présents : médiatrice sanitaire et sociale, psychologue, éducateur, infirmière et assistante sociale.

L'accueil, qui est la mission centrale du CAARUD, est ainsi assuré par l'ensemble de l'équipe, ce qui est un vrai atout dans l'entrée en lien avec les personnes. La présence de la médiatrice sanitaire et sociale sur la permanence d'Albi est à ce titre essentielle, dans la mesure où elle contribue à la convivialité de l'accueil et des locaux et que son temps est entièrement dédié au collectif, ce qui lui permet d'être repérée et de favoriser le lien avec les autres professionnels.

En 2023, la permanence d'Albi reste la plus fréquentée sur le territoire. Nous remarquons une nette augmentation de la file active, notamment des femmes mais également du nombre de passages.

Cette année nous avons souhaité poursuivre la mise en avant de la diffusion du matériel via des usagers relais c'est-à-dire les bénéficiaires de matériels d'inhalation pour la consommation de cocaïne basée mais que nous ne rencontrons pas sur le service.

*En quelques chiffres :*

**209 personnes dont  
116 nouvelles,  
66 femmes,  
709 passages**

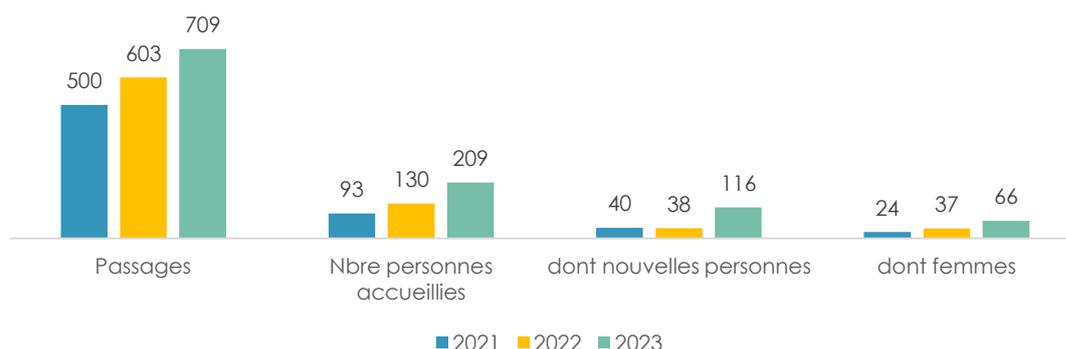
Le lieu qui est très investi par les usagers, favorise également l'accueil convivial, chaleureux, épuré du cadre institutionnel, dans lequel il est plus simple de mettre à l'aise l'autre. Les différents espaces intérieurs et le vaste jardin offrent la possibilité à chacun de se poser où il le souhaite et de « circuler » ou pas entre collectif et « confidentialité ». Le vaste jardin est d'autant plus apprécié des personnes venant accompagnées de leurs animaux, notamment de leur(s) chien(s). Pour certaines personnes très isolées, ce moment vient rompre avec la solitude et rythmer leur semaine.

Le printemps a permis d'agrémenter le jardin par la mise en place d'un jardin potager. Les usagers ont montré chacun à sa façon un intérêt dans la préparation des semis, dans la réalisation des plantations, ou bien encore dans l'arrosage. Certains nous ont confié leur plaisir ressenti à manier les choses de la terre. Le jardin potager a été un point de rassemblement régulier afin de s'assurer de la bonne pousse des légumes mais également afin d'échanger autour de tout autre chose.

Si la récolte n'a pas été très fructueuse au vu de la sécheresse, les tomates ont néanmoins été appréciées par les usagers.



## Permanence Albi



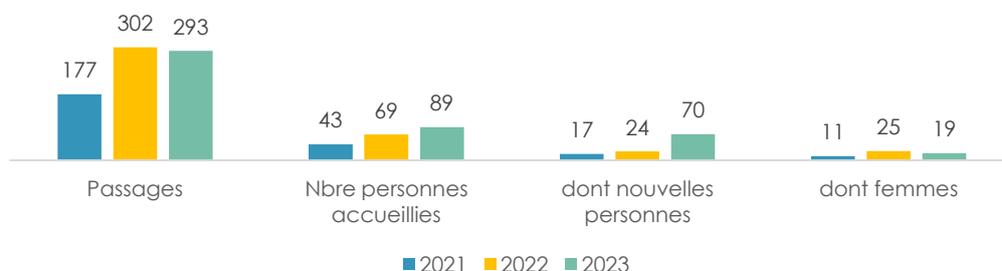
## CASTRES

En 2023, la fréquentation de la permanence de Castres est sensiblement la même qu'en 2022, année durant laquelle il y avait eu une forte augmentation de la file active et des passages.

En 2023, il est à noter une forte augmentation de la file active. Le lieu est progressivement repéré. Certains y viennent régulièrement et apprécient y passer une partie de l'après-midi pour échanger avec l'équipe ou les autres usagers, d'autres sont de passage. Le réaménagement de la pièce d'accueil nous paraît être un des éléments qui a pu soutenir l'appropriation de ce lieu par les personnes. Dès lors, des demandes d'ordres social émergent progressivement à titre individuel. En se posant plus longuement, les échanges permettent de faire apparaître des attentes, des besoins.

En quelques chiffres :  
**88 personnes** dont  
**47 nouvelles**  
**19 femmes**  
**293 passages**

## Permanence Castres



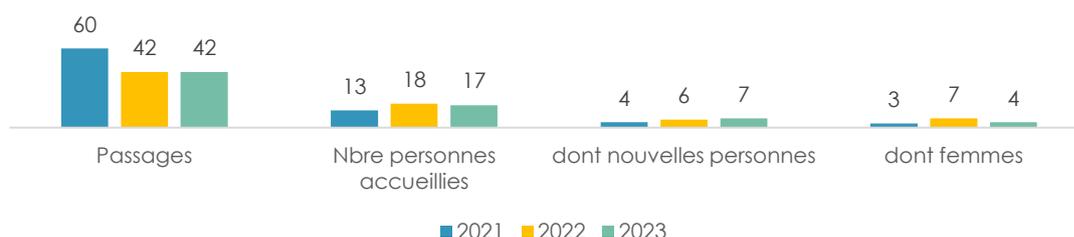
## REVEL

La fréquentation à Revel a connu depuis plusieurs années une diminution significative du nombre de passages. Toutefois, le besoin est tout de même présent et aucun service spécialisé en addictologie n'intervient sur ce secteur. Par ailleurs, nous avons constaté que les services proposés par le CAARUD tels que les machines, douches, kits hygiène, n'étaient peu voire pas sollicités par les personnes présentes.

Au regard de ces observations, nous avons proposé à plusieurs reprises une unité mobile afin d'évaluer si le fait d'aller vers les personnes pouvait davantage correspondre aux attentes. Constatant que les demandes pouvaient être plus nombreuses dans ce cadre-là, nous avons décidé de proposer une unité mobile à la même fréquence (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois) et ainsi d'arrêter pour le moment la permanence d'accueil à compter du mois de janvier 2024.

En quelques chiffres :  
**17 personnes** dont  
**7 nouvelles,**  
**4 femmes**  
**42 passages**

## Permanence Revel



---

### ESPACE FEMMES

En France, l'observation et l'expérience des professionnels des CSAPA et CAARUD a fait émerger des questions et pratiques nouvelles, issues du constat d'une différence d'accès aux soins entre les femmes et les hommes, d'une demande d'adaptation de l'accompagnement par les femmes accueillies, ou encore de réflexions au sein des équipes.

De tout temps, de toutes religions, de toutes origines, la femme consomme cachée de la cité par crainte de s'exposer au regard social désapprouvateur. La femme consommatrice de produits psychoactifs manquerait à ses « obligations » de femme, de mère, de sœur, de fille, rôles socialement destinés avant même de s'occuper d'elle... Pour autant, être Femme, c'est aussi revendiquer son droit à être dans une relation de plaisir au travers de ses consommations.

Les observations de terrain montrent que les femmes sont davantage confrontées à des risques qui leur sont spécifiques, parfois liés à leur parcours de vie, et qui les surexposent à des dommages sanitaires et sociaux. Aussi, le recours des femmes aux soins continue de rencontrer de nombreux obstacles, notamment autour des représentations de genre. De nombreuses adaptations des services et de l'offre pour répondre à leurs besoins spécifiques existent, mais restent encore trop à la marge et peu repérés. Où parler de soi, de son intimité, lorsque l'on consomme des produits pour pallier les difficultés rencontrées sans être contrainte à l'idée de l'abstinence ?

La vulnérabilité de certaines femmes sur un versant économique (isolées, familles monoparentales) vient renforcer les difficultés exprimées... Elles sont nombreuses à évoquer leur petit budget ne leur permettant pas de répondre à leurs besoins (consommations, produits d'hygiène intime, produits de beauté, charges inhérentes au quotidien, frais liés aux enfants). Parfois, la prostitution s'évoque à demi-mots comme possibilité à faire face à ces charges invisibles et rendues indicibles par le droit commun.

Par ailleurs, les confinements et le contexte incertain ont eu un effet délétère pour les femmes, avec de nombreuses aggravations des situations d'usages à risques et une forte demande des femmes à être accompagnées avec une écoute spécifique et attentive.

Face à l'ensemble de ces constats et dans un souci de répondre aux besoins évoqués par les femmes que nous rencontrons, un espace dédié a été mis en place les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis du mois de 14h à 16h en collaboration avec l'association Addictions France. L'accueil est libre, sans rendez-vous.

#### **Le public ciblé :**

Toutes les femmes confrontées aux questions des addictions, connues du CAARUD ou du CSAPA ou orientées par les structures partenaires.

### Les objectifs de l'Espace femmes :

- Offrir un espace d'accueil spécifique aux femmes permettant des échanges libres.
- Réduire les risques et les dommages psycho-sociaux en lien avec les pratiques addictives des personnes.
- Favoriser l'accès aux soins des femmes.
- Renforcer les compétences psychosociales des femmes.

Durant cette première année, nous avons pu constater que bien que le nombre de femmes soit peu élevé, il n'en demeure pas moins que l'espace a répondu aux attentes de celles présentes. Constatant que nous accueillons près d'un tiers de femmes, et les demandes spécifiques émergeant de plus en plus sur les autres accueils, nous souhaitons pouvoir affiner davantage les propositions d'accompagnement pour l'année 2024.

*En quelques chiffres :*

**23 permanences**  
**9 personnes dont**  
**2 nouvelles**  
**35 passages**

---

### LES ATELIERS ET DOSSIERS RDR

Afin de libérer la parole sur certaines pratiques, produits, nous avons mis en place des dossiers d'informations. Ceux-ci sont mis en évidence lors des permanences pour qu'ils puissent être consultés librement et / ou invitent à l'échange.

Cette année nous avons pu participer, avec l'association SAFE, à la distribution de la pipe universelle suite à leur innovation recherche sur un matériel réduisant les risques liés à l'usage de grilles inox, alu ou cuivre qui dégagent des particules nocives lors de la chauffe.

En fin d'année, nous avons, toujours avec SAFE, commencé la distribution et l'évaluation du MAD (dispositif intranasal) et des dosettes de bicarbonate unidose pour favoriser le « basage » de cocaïne au bicarbonate plutôt qu'à l'ammoniaque.

Sur la question des droits, un atelier sur la nouvelle loi anti-squat a permis aux usagers du CAARUD d'être informés sur l'évolution législative en terme d'occupation illégale de locaux ainsi que les risques encourus.

En 2024, un atelier sur la cigarette électronique devrait avoir lieu suite aux demandes régulières des personnes fréquentant le CAARUD.

---

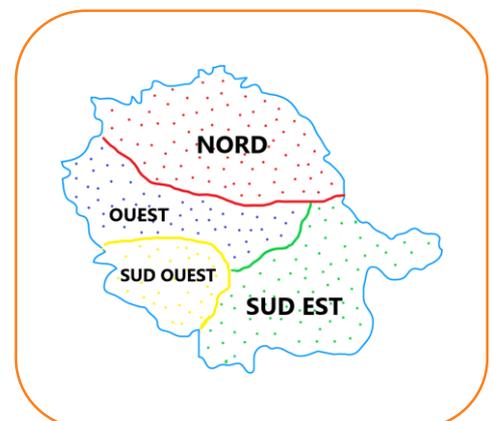
### L'UNITE MOBILE

Depuis 2013, nous nous déplaçons sur tout le département grâce à une Unité Mobile. Il s'agit d'un camion aménagé, conçu pour recevoir les personnes ne pouvant pas se déplacer à Albi ou à Castres sur les lieux de permanences fixes et / ou préférant un accueil individuel à l'accueil collectif proposé sur les permanences.

Cette offre de service est appréciée par notre public en raison de sa flexibilité et sa plus grande proximité. C'est une réelle adaptation aux besoins, au rythme et à l'organisation personnelle des usagers que l'on reçoit notamment dans un département très rural tel que le Tarn.

La fréquentation du service a fortement augmenté et les demandes d'accompagnement individuel pour des actes sanitaires, sociaux et psychologiques mais également de soutien à la parentalité se sont également démultipliés.

Afin de pouvoir répondre aux besoins ainsi qu'à la demande des usagers nous avons sollicité l'ARS



afin de pérenniser l'extension de l'unité mobile qui nous avait été accordée en 2021 et que nous avons pu mettre en place à partir de Mai 2022 (6 demi-journées mensuelles supplémentaires). Cette extension ayant été pérennisée par l'ARS en 2023 nous avons pu poursuivre cette action venant répondre à un réel besoin. A ce jour, 4 secteurs sont définis (nord, sud-ouest, ouest, sud-est)) et nous passons sur chaque secteur de manière hebdomadaire (secteur Nord) ou bi-mensuelle (secteurs ouest, sud-ouest et sud-est).

Pour de nombreuses personnes, il est en effet difficile d'anticiper la prise de RDV et les demandes d'accompagnement ou de soins émergent dans l'immédiateté. Le repérage temporel est fréquemment mis à mal par une situation de (grande) précarité, ainsi que par le besoin d'accéder au « produit » et d'éviter les situations de manque. Aussi, l'offre d'accompagnement individuel social et sanitaire grâce à « l'aller vers » ainsi qu'à la flexibilité et l'adaptabilité de cette offre, favorisent les accompagnements d'accès aux droits communs et aux soins.

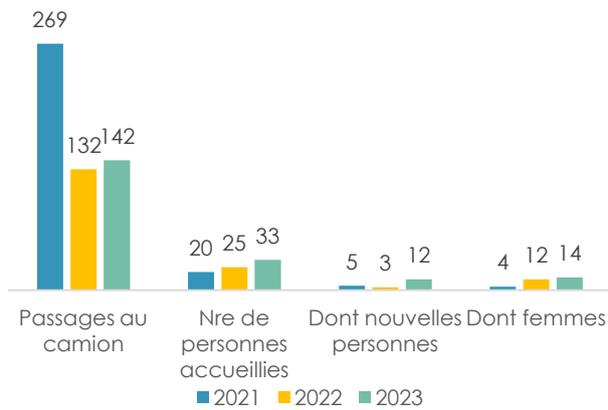
Par ailleurs, cette année nous avons continué l'offre de dépistage des maladies du foie, du VIH, VHC et VHC mais également divers actes de soins au plus proche des personnes grâce à l'unité mobile, ce qui a été très apprécié et les personnes s'en sont facilement saisies.

### **Usagers relais : 580 diffusions de matériels**

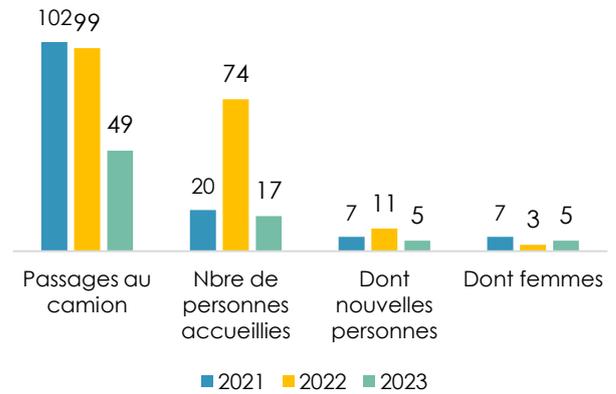
Depuis quelques temps et notamment depuis le confinement, de plus en plus d'usagers prennent du matériel pour d'autres usagers (usagers relais). Nous souhaitons souligner l'importance de la quantité de matériel diffusé ainsi que la quantité d'usagers bénéficiaires de matériel via ces usagers relais. En effet, il semble que de très nombreux consommateurs de cocaïne basée ne soient pas en contact avec les dispositifs spécialisés. Le contact avec un usager relais constitue donc pour nous une opportunité pour diffuser des messages de réduction des risques en incitant l'usager relais à rapporter toutes ces recommandations à ses pairs bénéficiaires lors de la remise du matériel ou des sessions de consommation, mais également à les informer qu'ils peuvent accéder à du matériel de réduction des risques et / ou divers accompagnements professionnels dans la structure.



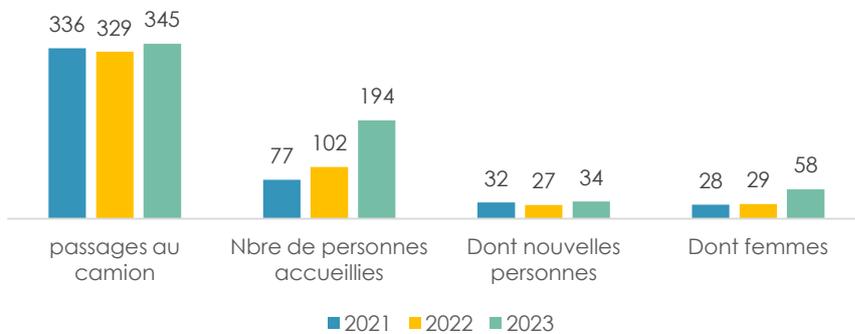
### Secteur Ouest (Graulhet, St Sulpice...)



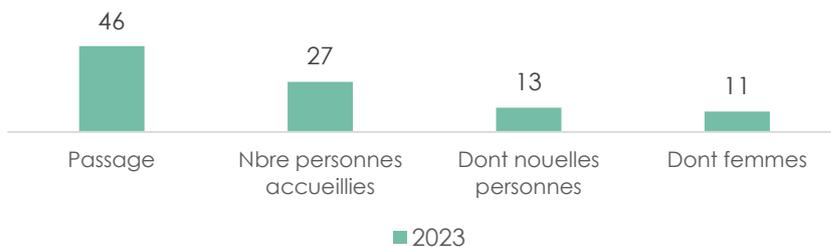
### Secteur Sud-est (Mazamet, Castres, Lacaune, Sorèze...)



### Secteur Nord ( Carmaux, Albi, Gaillac...)



### Sud Ouest (Lavaur)



## ACTIONS SPECIFIQUES

### LES JOURNEES DE DEPISTAGE DU VIH ET DE L'HEPATITE C PAR TROD (TEST RAPIDE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE)

Cette année, la psychologue ainsi que la médiatrice sociale ont pu bénéficier de la formation aux TROD. La totalité de l'équipe est maintenant formée.

En 2023, **49 personnes dont 42 hommes et 7 femmes** ont pu bénéficier d'un dépistage par TROD du

VHB, VHC, VIH, d'un dépistage d'une maladie du foie et / ou d'un contrôle par GenExpert de la charge virale du VHC.

**134 TROD** ont été effectués (**46 TROD VIH, 43 TROD VHB, 45 TROD VHC**).

4 TROD VHC et 4 TROD VHB se sont révélés positifs. Concernant les personnes positives au virus de l'hépatite B, après investigation, nous avons pu retrouver un suivi hospitalier et voir que ces personnes étaient déjà connues. Cela a permis de refaire le point sur le suivi de leur maladie et / ou de réenclencher un suivi à leur demande.

Concernant les personnes infectées par le virus de l'hépatite C, le parcours pour certaines a pu être complexe. En effet, lorsque celles-ci peuvent bénéficier du dépistage complet venant confirmer l'infection (analyse de la charge virale par Genexpert et élimination d'une fibrose hépatique par Fibroscan) par la présence du SELHV, l'entrée dans le parcours de soin simplifié pour la mise sous traitement de la maladie s'avère très efficace. Les liens avec les médecins généralistes sur cette question sont relativement fluides.

Cependant, lorsqu'il n'est pas possible d'effectuer la confirmation du TROD dans la même consultation, le risque de perdre de vue la personne et les conséquences pour sa santé sont importants. En effet, bien qu'ayant développé le prélèvement coopératif ainsi que des conventions avec des laboratoires sur tout le département, les difficultés liées au capital veineux trop abimé, au délai pour obtenir une ordonnance médicale pour le prélèvement sanguin sont autant de freins impactant une prise en soins rapide de la personne et de ses symptômes et un risque de perte de vue de celle-ci.

Le buvard s'avère être un outil essentiel dans notre pratique et dans un objectif de soins, malheureusement, la non réglementation à ce jour par l'HAS de l'utilisation de cet outil pour un IDE dans un CAARUD est un frein non négligeant dommage et dommageable.

Face à l'objectif de l'OMS d'éliminer le virus de l'hépatite C d'ici 2030 et compte tenu de la réalité de terrain et des situations de vie des personnes parfois très difficiles, nous attendons des moyens ainsi qu'un engagement de la part de l'état afin de pouvoir atteindre ces objectifs et faciliter le dépistage et l'accès aux soins des personnes que nous accompagnons.

**5 journées de dépistage ont été organisées en partenariat avec l'équipe hors les murs du SELHV** (Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales) du centre hospitalier de Rangueil à Toulouse :

- ✓ 1 dans les locaux de Tarn Espoir à Castres,
- ✓ 3 en unité mobile du CAARUD sur les secteurs Ouest, Nord et Sud-Ouest du Tarn ainsi qu'à Revel en Haute Garonne,
- ✓ 1 à l'accueil de jour " Le Colibri " à Albi.

L'intervention en partenariat avec le SELVH permet sur un même rdv de proposer un dépistage par TROD (VIH, VHB et VHC), un fibroscan, une analyse quantitative de la charge virale par GenExpert et le cas échéant, un parcours simplifié pour la mise sous traitement.

Nous n'avons pas pu mener l'ensemble des journées programmées suite à des mouvements de personnel internes au CHU et au poste de coordination de l'équipe hors les murs vacant plusieurs mois.

**37 Fibroscans** : 2 ont nécessité des accompagnements et orientations médicales en vue d'exams complémentaires. Ces accompagnements ont été effectués par l'équipe du CAARUD : 4 ont permis une régularité de suivi de l'évolution de leur maladie pour des personnes pour qui des dépistages par fibroscan les années précédentes avaient nécessité une orientation spécialisée ainsi que des exams complémentaires. Pour ces personnes, nous avons pu observer une évolution très positive de leur maladie du foie qui avait été dépistée les années précédentes.

**3 contrôles de charge virale par GENEXPERT** qui se sont révélés négatifs sur des risques de réinfection par le virus de l'hépatite C.

A noter qu'en dehors de ces journées de dépistage, l'offre de dépistage par TROD est disponible à la demande des usagers sur tous les dispositifs du CAARUD, que ce soit sur les permanences collectives ou sur l'unité mobile.

Par ailleurs, cette année nous avons davantage développé le dépistage sur l'unité mobile ce qui a été très apprécié car il a permis aux usagers éloignés géographiquement ou ayant des contraintes familiales ou professionnelles de pouvoir bénéficier d'un dépistage grâce à « l'aller vers » ainsi qu'à l'adaptation des horaires de passage aux besoins des personnes.

Nous avons également poursuivi l'offre de dépistage au sein de structures et cette année nous avons pu proposer une journée dans un accueil de jour et ainsi créer du lien partenarial et rencontrer et accompagner de nouveaux usagers.

L'organisation de ces journées de dépistage s'accompagne de rencontres et de larges diffusions partenariales (CHRS, pharmacies, cabinets médicaux, CCAS, associations caritatives, CSAPA, associations d'insertion, médecin hépato gastro-entérologue...) sur le territoire afin que cette offre puisse être accessible au plus grand nombre.

---

## L'AUTO-PRELEVEMENT ET LE PRELEVEMENT COOPERATIF

Face à la difficulté à prélever chez des personnes ayant un système veineux trop abimé, l'idée est de s'appuyer sur les compétences des usagers. Ces derniers peuvent être invités à participer à l'acte que ce soit par un guidage dans la recherche de la veine ou l'introduction de l'aiguille par l'usager lui-même.

Le prélèvement coopératif vise à associer les compétences techniques de l'infirmière et l'expertise de l'usager. De la recherche de la veine à prélever, en passant par le choix de l'aiguille jusqu'à la personne qui introduira l'aiguille (l'infirmière ou l'usager), chaque modalité est négociée par les deux acteurs.

**11 prélèvements effectués en 2023**

D'une manière générale l'auto-prélèvement ou le prélèvement coopératif sont rarement proposés dans les lieux de prélèvements, pourtant nous constatons que cette démarche peut permettre de faciliter l'accès aux bilans sanguins notamment auprès des personnes injectrices ou ex-injectrices. Nous avons donc établi des conventions avec des laboratoires sur tout le département pour une plus grande couverture du territoire. Cela nous permet d'effectuer des prélèvements à la demande sur les lieux des permanences, sur l'unité mobile ou au domicile de la personne.

Nous constatons de nombreux bénéfices :

- Des recours aux bilans sanguins plus réguliers et par conséquent un meilleur suivi médical en lien avec une diminution de l'appréhension de l'acte,
- Des échanges et des conseils plus nombreux autour des pratiques d'injection et des risques associés (hygiène, introduction de l'aiguille...),
- Une valorisation de l'usager, de sa parole, de son expertise.

La mise en place de l'auto prélèvement et du prélèvement coopératif sur le service permet également de partager cette expérience auprès des partenaires du soin qui effectuent des prélèvements et de démocratiser cet acte auprès des soignants.

---

## PRENOXAD : PRESENTATION FORMATION ET DELIVRANCE

Nous poursuivons la formation et la délivrance du PRENOXAD (seringue pré-remplie contenant de la Naloxone). Il est indiqué chez l'adulte dans le traitement d'urgence des surdosages aux opioïdes caractérisés ou suspectés se manifestant par une dépression respiratoire et / ou une dépression du

système nerveux central, dans l'attente d'une prise en charge par une structure médicalisée. (cf Rapports d'activités 2020, 2021).

En 2023, 19 nouvelles personnes ont pu bénéficier d'une primo formation et délivrance de kit de PRENOXAD et 21 kits ont été délivrés aux usagers d'opiacés.

Une nouvelle forme de naloxone en spray nasal (Ventizolve) a obtenu en fin d'année un agrément pour une délivrance sans prescription médicale en milieu associatif uniquement pour le moment en attendant le passage en commission pour un agrément en collectivité.

Nous espérons pouvoir proposer cette nouvelle forme de Naloxone en 2024.

---

## LE FESTIF

### Les missions

Dans un premier temps, un petit rappel de nos missions dans le cadre du festif

- Fourniture de matériel
- Favoriser l'accès à l'analyse de produits
- La sensibilisation, l'information, l'orientation
- Un partenariat avec le PRFO et l'ensemble des partenaires du milieu festif.

Nous avons recensé plusieurs demandes d'association et de comité des fêtes pour des mises à disposition de matériel auxquelles nous n'avons pas pu répondre favorablement puisque hors de nos missions. L'équipe, l'association a décidé aujourd'hui de ne plus répondre aux demandes de malles pour les structures officielles. Si la vente à prix coûtant a pu être évoquée, la gestion des stocks et la disponibilité des professionnels ne nous permet pas de proposer un service satisfaisant.

- En chiffres

Contacts	
Nombre de permanences	24
File active	34
Nombre de passages	58
Malles distribuées	8
Formation / information	
Prenoxad	1 formation pour 14 participants
Sensibilisation feux de forêt en visio	1 formation pour une trentaine de participants
Sensibilisation à la réduction des risques, gestion de stand	1 formation pour une dizaine de bénévoles de l'été de Vaour et 2 professionnelles

Nous ne mettons plus de flyers à disposition, pour des soucis des déchets créés lors des évènements. En revanche des affiches avec QR code renvoyant sur les sites de techno+ et le site de l'association Tarn Espoir sont mises à disposition ce qui permet d'autant plus de répondre aux poly consommations en milieu festif avec le tableau des consommations croisées de techno+.

De même, pour la gestion des déchets, nous réfléchissons à mettre à disposition des éthylomètres. Le stockage des éthylotests doit éviter les écarts de température pour rester fiables ce qui n'est pas évident, et éviter l'interprétation des résultats.

Pour le matériel, nous avons décidé de ne plus répondre à la demande, mais de proposer des malles complètes au volume adapté pour 150, 250 et 500 personnes. Les quantités sont discutées avec les organisateurs et soumises à leur retour pour ajustement.

- Sensibilisation aux feux de forêt en lien avec la préfecture du Tarn, l'association Freeform et le SDIS du Tarn

Le mardi 27 juin 2023, une visio de sensibilisation sur les feux de forêt a été proposée à toute personne intéressée, bénévole, organisateurs, festivaliers etc.... Cette visio a reçu un fort engouement montrant l'investissement du public et sa responsabilisation face à un enjeu majeur des fêtes lors de nos périodes de canicule mais pas que.

Nous avons dû restreindre l'accès aux tarnais pour ne pas saturer le serveur en espérant que les autres préfectures pourront proposer des actions similaires.

- Les permanences festives

Mise en place depuis juin 2023, elles ont lieu les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis du mois à Castres et les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> jeudis à Albi. C'est un temps privilégié et différencié pour l'accueil des organisateurs et festivaliers. C'est l'occasion de leur présenter nos actions générales et celles liées à leur activité. Ce temps permet également de confectionner les malles, les prises de contacts. Sur proposition et à la demande, nous avons sensibilisé des personnes à l'administration du Prenoxad, collecter des produits à fin d'analyse (CCM). Des groupes de parole ou d'échange sont en cours pour créer du lien entre bénévoles, évoquer et réfléchir aux problématiques rencontrées.

- Participation au Comité Technique sur les Rassemblements Festifs :

Afin de renforcer le partenariat et d'être associé à la mise en place des politiques locales en termes de fête, nous participons au CLSPD organisé par la préfecture d'Albi avec les acteurs locaux, notamment Addictions France, Pollux Asso, mais également l'ordre des médecins et des pharmaciens.

---

## LES ACTIONS EN MILIEU CARCERAL

Depuis 2017, nous proposons une permanence d'accueil à la maison d'Arrêt d'Albi : une matinée par mois durant laquelle les personnes détenues peuvent être reçues individuellement par un professionnel du CAARUD.

Les objectifs de cette action sont :

- D'informer du dispositif CAARUD les personnes concernées par les consommations au moment de leur incarcération pour un meilleur accès à leur sortie,
- De proposer un espace d'information et de réduction des risques sur les produits et les médicaments détournés,
- D'assurer une continuité du lien pour les personnes connues en amont de leur incarcération.

- De proposer un espace de parole sans jugement.

Les détenus peuvent demander à nous rencontrer d'eux-mêmes ou être orientés par les professionnels de l'UCSA (Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires), du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ou des partenaires intervenants également à la maison d'arrêt (CSAPA, CMP, gardiens...).

Depuis mai 2022, l'action a été étendue à **2 matinées par mois**.

En 2023, **104 entretiens** ont été menés **avec 46 détenus, dont 38 primo-accédants** à ce dispositif.

Sur ces 46 personnes **12 d'entre elles, soit 26%**, étaient déjà accompagnées par le CAARUD.

Depuis 2017, nous animons deux fois par an des ateliers collectifs « réduction des risques » au sein de la Maison d'Arrêt, dans le cadre des actions d'éducation à la santé organisées par l'UCSA. C'est un temps qui nous permet d'aborder les consommations sous l'angle de la Réduction des risques et de présenter le dispositif du CAARUD.

En 2023, 1 seul temps collectif a pu avoir lieu et seulement 4 personnes sur les dix inscrites ont pu être présentes.

C'est tout de même à chaque fois un temps riche en débats dans lequel nous essayons de déconstruire beaucoup de représentations et d'idées fausses autour des produits, des modes de consommations et de la philosophie de la réduction des risques.

### **La distribution de cigarettes électroniques.**

De plus en plus d'entretiens individuels mettaient en évidence une demande d'accès à du tabac chez les détenus les plus précaires financièrement.

Au sein de L'UCSA, le médecin propose des consultations de tabacologie et délivre des substituts nicotiques pour les détenus désireux d'arrêter ou diminuer leur consommation de tabac. Pour ceux d'entre eux (notamment les plus précaires et vulnérables) qui ne souhaitent pas modifier leur consommation, on observe d'importantes prises de risques pour accéder à du tabac (collecte de vieux mégots lors des promenades, échange contre nourriture, autres biens ou services..)

Forts de ce constat, nous avons travaillé dès 2022 sur un projet pour faire bénéficier gratuitement aux indigents (détenus sans ressource) des cigarettes électroniques (vapes) et des recharges de liquides afin de pouvoir répondre à leur besoin de consommation.

Nous sommes présents pour cela 2 demi-journées par mois en plus du temps déjà consacré aux entretiens, soit au total **une présence mensuelle à la maison d'arrêt de 2 jours**.

Nous avons signé en mars 2023 une convention avec la Vape du Cœur, association qui récupère et redistribue du matériel de cigarettes électroniques. Nous accédons ainsi gratuitement à du matériel (vapes et liquides) sous la forme de 3 colis par an, qui bénéficiera ensuite aux détenus.

Avec le soutien de l'équipe de l'UCSA et après validation par le directeur de la Maison d'arrêt, nous avons pu démarrer cette nouvelle offre de service le 6 juillet 2023.

Ainsi, le détenu volontaire est rencontré en entretien individuel permettant d'évaluer sa consommation de tabac et de présenter, faire manipuler et essayer le matériel. Au terme de l'échange le détenu obtient une cigarette électronique et des fioles de liquides pour un mois. Il ne pourra plus obtenir dorénavant d'autres substituts nicotiques.

A chaque début de mois, un renouvellement des liquides est fait dans un contenant qui lui sera

remis en cellule par les infirmières de l'UCSA.

Ainsi, en étroite collaboration avec l'unité de soin et la pénitenciaire (service administratif de la prison), nous avons pu accompagner **23 détenus** dans la réduction des risques et dommages du tabac depuis juillet 2023.

Cela correspond à **28 entretiens réalisés, et une distribution de 23 vapes et 288 fioles de liquides sur un temps de 11 demi-journées.**

La mise à disposition gratuite de vape et liquides a permis à la plupart des détenus de retrouver une autonomie dans l'accès au tabac, d'utiliser leur pécule d'indigence\* (30 euros / mois) à d'autres biens et de sortir des comportements de prise de risques.

Nous avons ainsi recueilli des retours positifs de la majorité des bénéficiaires. Du fait de notre présence très limitée, quelques difficultés liées sont rencontrées par des détenus, notamment lorsqu'ils rencontrent des problèmes techniques (cigarette cassée, chargeur HS...)

Nous distribuons également des vapes à des anciens fumeurs qui partagent leur cellule avec des consommateurs actifs de tabac. Cet accès à une vape avec un dosage bas de nicotine (0 ou 3mgr) a ainsi aidé 4 détenus (soit 16 % des personnes accompagnées) à ne pas recommencer à fumer, grâce au maintien de la gestuelle, la vapeur, la sensation de contraction de la gorge et l'administration de nicotine.

#### PERSPECTIVES D' ACTIONS AVEC LA MAISON D' ARRET :

Pour les détenus consommateurs d'opiacés ou sous traitement de type Méthadone, nous souhaitons travailler en partenariat avec l'UCSA à l'organisation d'une diffusion de kits de Naloxone (antidote des overdoses aux opiacées) au sein de la détention.

*\*La situation d'indigence en détention s'apprécie en fonction de la somme d'argent figurant sur la part disponible du compte nominatif de la personne détenue. Cette somme doit être inférieure à 50 €, montant calculé mensuellement selon des modalités précisées à l'article D.*

*347-1 du code de procédure pénale*

---

#### L'ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES RISQUES DES CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES POUR LES PROFESSIONNELS ET USAGERS DE CENTRES D'HEBERGEMENT

En 2022, nous avons rencontré plusieurs établissements d'hébergement du territoire : le Relais de Montans à Lisle sur Tarn, l'Armée du Salut Foch à Mazamet et l'UCMR Samarie à Castres pour échanger sur la réduction des risques en lien avec leur public et leurs missions d'hébergement.

La prise en compte des consommations et la mise en place de RDR dans ce type de service est un changement de paradigme, long et ambitieux.

Les équipes doivent être disponibles, volontaires et le projet doit associer à la fois la direction, les professionnels et les personnes accueillies.

Ces impératifs sont coûteux en temps, c'est pourquoi cette nouvelle mission d'aller vers les professionnels de l'hébergement ne peut s'inscrire que sur du long terme.

Nous avons établi au relais de Montans un état des lieux et un recensement des besoins grâce à l'élaboration d'un questionnaire en novembre 2022.

Nous leur avons proposé lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, 3 temps de sensibilisation pour l'ensemble des professionnels.

La construction d'un COPIL représentatif des différents services et fonctions (animateurs,

éducateurs, maîtresse de maison, veilleurs, résidents,...) devait se mettre en place suite à ce recensement mais a dû être reporté suite au départ du directeur et la réorganisation en découlant.

Nous espérons pouvoir poursuivre ce travail dès lors que les membres de cette structure seront à nouveau disponibles.

En octobre 2023, nous avons rencontré les professionnels du CHRS le Colibri d'Albi.

Cette structure a déjà opéré un travail concernant les addictions, accompagnée par l'Association Addictions France du Tarn et un CAARUD dans le cadre du projet de la Fédération Addiction et de Fédération des acteurs de la solidarité.

Ils ont désormais la volonté de mettre en œuvre une réflexion sur comment gérer les consommations du public accueilli et adapter leur règlement intérieur. Dans un premier temps ils souhaitent travailler sur la gestion de la consommation de l'alcool sur le centre d'hébergement.

Pour les accompagner nous avons d'abord présenté nos outils de réduction des risques aux professionnels du CHRS. Nous avons ensuite besoin d'un état des lieux des besoins et des demandes à la fois des professionnels mais aussi du public. Pour cela nous avons élaboré deux questionnaires, l'un a été distribué au personnel et l'autre était à destination des usagers. Ceux-ci seront rencontrés par un travailleur du CAARUD au sein des dispositifs d'accueil de jour et d'hébergement collectif au cours de deux soirées et deux matinées en 2024.

Au sein du CHRS, le Colibri d'Albi, nous avons également programmé une journée de dépistage VIH et maladies du foie.

Enthousiastes à l'idée de poursuivre ce partage d'expériences avec ces structures d'hébergement, nous espérons pouvoir bénéficier de financements pour étendre cette mission sur les années à venir.

---

## EVOLUTION DES PRATIQUES DE CONSOMMATION

### La Cocaïne

Cette année encore, nous avons souhaité cibler et faire un état des lieux spécifique sur ce produit en particulier :

Qu'elle soit consommée en sniff (Cocaïne poudre), en inhalation (Cocaïne basée) ou en injection, la Cocaïne est devenue le produit majoritairement consommé par les usagers du CAARUD, souvent en poly consommations et plus rarement en consommation unique.

Pour pouvoir la consommer en inhalation, les usagers transforment la Cocaïne chlorhydrate en « caillou » par réaction chimique de la Cocaïne avec une base de bicarbonate de sodium ou d'ammoniaque.

La Cocaïne possède un effet de renforcement positif important induisant une rapide dépendance psychique, effet encore plus marqué chez les personnes qui fument / inhalent la Cocaïne basée. Mais bien que la Cocaïne soit classée comme un stimulant, certaines personnes rapportent des effets apaisants (en termes de confiance en soi, de maîtrise des émotions et de désinhibition sociale). Les sensations induites par la prise de Cocaïne dépendent de divers facteurs, la quantité et la fréquence de consommation, les pratiques, les antécédents psychiatriques, la prise concomitante d'autres produits, sans parler du contexte et de l'environnement de la personne. Fumée, les effets sont brefs mais beaucoup plus puissants, puis succède « la descente » se manifestant par de fortes angoisses. Ces effets fugaces expliquent l'envie irrépressible de renouveler et multiplier les prises (craving), celle-ci pouvant s'installer à mesure que la consommation se fait plus régulière.

La Cocaïne est un produit actuellement avec une forte disponibilité et accessibilité. Actuellement, dans le Tarn les prix oscillent entre 60 et 80 euros le gramme. Des pratiques de fractionnement des

unités de vente renforcent son accessibilité permettant à des usagers peu aisés d'acheter des doses inférieures au gramme. De plus il existe une grande diversité dans la modalité de la revente (« fours » des cités, deal de rue, livraison à domicile, internet...) ce qui facilite l'accès tant en milieu urbain que rural.

Nous constatons sur les permanences d'accueil ainsi que sur l'unité mobile une hausse vertigineuse de délivrance de matériel d'inhalation pour la Cocaïne basée ainsi qu'une diversité des profils d'usagers consommateurs ; des usagers en grande précarité mais également des usagers plus insérés socialement et professionnellement, des hommes, des femmes, une hétérogénéité dans l'âge.

Pour illustrer ces constats, voici les quantités de matériels d'inhalation distribuées :

	2019	2021	2022	2023
<b>Doseurs</b>	1 253	3 191	5 414	6 344
<b>Embouts</b>	1 505	3 262	5 486	6 366
<b>Grilles</b>	1 498	7 363	13 715	15491

Des difficultés financières voire des situations d'endettement ou de surendettement constituent un risque important chez les consommateurs. En effet, ces derniers qui vivent en situation précaire ou même en situation de fragilité sociale peuvent connaître une désocialisation très rapide, notamment lorsque la cocaïne basée est le produit principal consommé.

Nous faisons également état d'une montée en charge des conséquences sanitaires en lien avec ce produit, notamment psychiatriques (paranoïa, syndromes dépressifs, idées voire tentatives de suicide, anxiété...), neurologiques (convulsions), cardiovasculaires (hypertension, douleurs thoraciques,) et infectieuses (VHC, abcès,).

Cette année, au moins un décès d'une personne de notre file active a été corrélée à un problème cardio vasculaire en lien avec une consommation de cocaïne.

Nous remarquons et alertons sur de nombreux cas de dégradation physique et psychique parmi les usagers du CAARUD (décompensation psychique, accès de paranoïa, épuisement de l'organisme lié au manque de sommeil et d'alimentation, lésions dermatologiques et infectieuses consécutives à des grattements frénétiques...) et témoignons des difficultés d'orientation auxquelles nous faisons face dans un contexte où les demandes d'accompagnements quels qu'ils soient et / ou de soins ne faiblissent pas.

### La Méthadone

Nous avons depuis quelques années des seringues de 5 ,10 et 20 ml pour libérer la parole sur la question de l'injection de Méthadone.

En effet, dans un contexte de déremboursement du Skenan et la volonté des pouvoirs publics d'agir sur ces prescriptions hors AMM (le Skenan n'est à ce jour toujours pas reconnu comme TSO), des usagers se sont ou ont été inclus dans des programmes Méthadone.

On se retrouve aujourd'hui à constater les dommages du mésusage de Méthadone, avec des usagers qui nous présentent des zones d'injection voire des membres meurtris, des zones colorées, endolories, gonflées. Il est difficile pour eux de présenter ces zones ou d'évoquer les sensations post injection à leur médecin par peur de se voir refuser les prescriptions (ce qui signifierai un retour vers le marché noir et donc une certaine désaffiliation), la peur du jugement de leur pratique ou de ce qu'ils sont.

Le mésusage de Méthadone suppose l'utilisation d'alcool, aujourd'hui en France, seul de l'alcool modifié (isopropylique, camphré) est disponible augmentant les risques et dommages dans le cadre d'injection. De plus, le « Kit'Expert » ayant remplacé le Kit+, celui-ci ne dispose plus des tampons d'alcool, augmentant les difficultés à se procurer de l'alcool et renforce les pratiques à risque.

Face à ces situations nous ne pouvons que déplorer l'absence d'une substitution injectable dans l'offre de la pharmacopée.

---

## LE SOUTIEN DES USAGERS DANS L'ACCES AUX SOINS

L'accompagnement des personnes dans une démarche vers le soin n'est envisageable que lorsqu'un lien de confiance avec la personne a été créé et nécessite de s'adapter à la temporalité de la personne. **Les demandes émanent de la personne selon ses priorités.**

Les personnes consommatrices de drogues peuvent encourir des risques sanitaires en lien avec leur(s) usage(s) de substance(s) psychoactive(s) (overdose, infections liées aux pratiques de consommation, pathologies liées aux consommations...) mais également en lien avec les inégalités sociales de santé corrélées avec leur condition de vie (précarité, difficultés d'accès au droit commun : logement, soins, prévention...).

Nous constatons sur le public accueilli une prévalence importante de personnes présentant des troubles psychiatriques. La quasi-totalité des personnes accompagnées présentent des symptômes dépressifs amenant l'équipe du CAARUD à une présence, une écoute et une disponibilité plus fréquente auprès des usagers, au niveau des permanences collectives mais également des unités mobiles.

Également, nous avons constaté une augmentation de la fréquence des personnes relevant de la prise en charge psychiatrique et qui ne sont pas ou plus accompagnées par la psychiatrie. La plupart d'entre elles se présentent dans un état proche de la décompensation : avec des hallucinations, des idées suicidaires, un discours délirant. Les difficultés vécues dans l'expérience passée en psychiatrie ou bien les difficultés d'orientation actuelles aux soins psychiatriques entravent l'accès aux soins des personnes.

Ces éléments rendent complexe l'accompagnement et touchent aux limites du CAARUD.

La psychologue présente sur le service le jeudi, tend à établir un lien de travail avec les partenaires du soin psychiatrique afin de faciliter la passerelle des usagers du CAARUD vers le soin psychique. La rencontre avec les équipes des centres médicaux psychologiques a initié un lien de travail qu'il s'agit d'entretenir. Nous repérons néanmoins que les usagers du CAARUD correspondent parfois peu au cadre d'accueil et de prise en charge des patients en psychiatrie. Ex : *Accueil avec une exigence d'hygiène, d'horaire de rendez-vous prévu à l'avance, état de sobriété, des ressources financières nécessaires pour préparer son entrée (prévision de tabac, café etc...), la difficile prise en compte des demandes de sevrages ciblés...* Il est donc nécessaire de réaliser un travail d'accompagnement en amont avec l'utilisateur, permettant ensuite que la passerelle vers le dispositif de soin soit opérant. Quelques orientations ont pu être ainsi réalisées.

Nous faisons également état que les personnes consommatrices de drogues rencontrent fréquemment des obstacles dans leur parcours / accès aux soins tenant à divers facteurs :

- absence de couverture santé, papiers d'identité
- accessibilité des lieux de soins (difficultés à trouver un médecin traitant, dentiste, difficultés d'obtention rdv médecins spécialistes, difficultés de transport...)
- Les possibles représentations des professionnels de santé sur les personnes consommatrices de drogues peuvent induire de la stigmatisation voire du refus de soins, des conditionnements d'une prise en charge à l'arrêt des consommations...

Ces critères impliquent que les personnes évoquent peu ou pas leur consommation avec leur médecin ce qui génère de fait un frein dans l'alliance thérapeutique et la prise en soin. Les personnes redoutent de se rendre à l'hôpital pour leur(s) problème(s) de santé (abcès, infection...), les examens prescrits sont rarement faits (difficultés de prélèvement, difficultés de transport, jugement...), l'accès et l'adhésion au traitement, notamment psychiatrique reste complexe voire entravée.

La difficulté de leur contexte de vie (logement insalubre, hébergements multiples ou inexistants, errance, incarcération, malnutrition, manque d'accès à l'hygiène) ainsi que les risques pris dans leur(s) pratique(s) de consommation amplifient les risques de contamination de pathologies virales ainsi que la survenue de maladies opportunistes.

Par ailleurs la priorité donnée à l'achat du produit en lien avec leurs faibles ressources financières

implique des malnutritions qui renforcent les problèmes dentaires et gastriques.

Dans un contexte dans lequel le système de santé est mis à mal et où l'accès aux soins pour les personnes en grande précarité devient de plus en plus complexe, nous faisons face au CAARUD à de plus en plus de demandes individuelles de soins ainsi que de demandes d'accompagnement et de médiation auprès des acteurs du soin se révélant souvent être un « parcours du combattant » pour le respect des droits de la personne en tant qu'usagère du système de santé.

Afin de pallier à toutes ces difficultés nous essayons de renforcer le lien partenarial et d'inscrire le CAARUD dans un réseau d'acteurs de santé sensibilisé à l'accompagnement des personnes usagères de drogues telles que la médecine générale, les cabinets dentaires, partenaires du soins en addictologie, hôpitaux, Centre Médico Psychologiques, laboratoires d'analyses, hépato gastro-entérologues, CEGGID, PASS, pharmaciens d'officines et de développer des actions spécifiques facilitant l'accès au soin pour ces personnes.

La fermeture des urgences psychiatriques et le remaniement de l'accueil des personnes en souffrance psychique au sein de l'hôpital général d'Albi a entraîné une grande difficulté dans l'orientation des usagers du CAARUD...

---

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les personnes accueillies sur le CAARUD sont pour une grande majorité en situation de précarité sociale. Leurs conditions de vie, leur situation au regard du logement (logement précaire, sans chez soi, insalubrité, surendettement...) ou de leurs ressources financières (minimas sociaux, ruptures de droits RSA, surendettement...) ainsi que l'impact des inégalités sociales / sociétales auxquelles ils font face, sont des facteurs qui font entrave à leur accès aux droits et de surcroît à leur accès aux soins. Les dommages sociaux et sanitaires qui en découlent se traduisent par un état de santé physique et mentale fortement dégradé. La demande première est très souvent une écoute bienveillante, une reconnaissance, une considération.

Aussi, face à un public pour qui la prévalence des troubles psychiatriques vient parfois accentuer ces situations de précarité, la présence d'une équipe pluridisciplinaire avec une assistante sociale et une psychologue est plus qu'essentielle dans l'accueil et / ou l'accompagnement.

Depuis plusieurs années, nous constatons une hausse significative des demandes d'ordre social. Qu'elles soient relatives à une ouverture de droits (CSS, RSA, AAH, dossier de surendettement...) ou à une demande d'accompagnement vers l'hébergement et / ou le logement ou vers l'insertion professionnelle, notre rôle consiste avant tout à accompagner la démarche **voulue** par la personne. Ce respect du désir de la personne et de ses besoins prime et contribue à l'élaboration d'une relation de confiance avec un public parfois très isolé et meurtri par un passif institutionnel douloureux. Aussi, la notion de temporalité est primordiale ; nous offrons la possibilité à la personne d'avancer à son rythme et dans le respect de ses besoins. Nous rencontrons un public pour qui l'institution et les règles et attentes qui y sont rattachées ne font pas toujours sens. Certains ont besoin de beaucoup de temps et d'écoute avant de formuler des demandes. C'est un apprivoisement quotidien que le temps peut consolider.

Le lien avec les acteurs de terrains tels que les organismes publics, les associations, les centres d'hébergement, le soin... est indispensable. En 2023, nous avons pu rencontrer les équipes suivantes : SIAO, équipe mobile santé précarité de la Croix rouge, Maison du département Charles Portal à Albi, CMP de Réalmont et d'Albi Cantepau, Emmaüs de Villefranche d'Albi. Ce travail de réseau facilite un meilleur maillage en cas d'orientation et favorise un travail de médiation entre les usagers fréquentant le CAARUD et les professionnels.

Par ailleurs, le lien avec la CPAM est également primordial. Nous sommes en lien de façon quasi hebdomadaire avec les conseillers de proximité qui résolvent de nombreuses situations de ruptures de droits. C'est un précieux relais.



**En 2023 :  
205 démarches  
d'accès aux droits**

### Les ruptures de droits :

Nous constatons depuis plusieurs mois une recrudescence des ruptures de droits sociaux : RSA, ARE, ASS, CSS... La dématérialisation de l'ensemble des démarches vient accentuer cette tendance. En effet, une partie des personnes qui fréquentent le CAARUD n'ont pas accès à internet, n'ont pas toujours de téléphone, ou bien sont en difficulté avec l'outil informatique. Au-delà de cet aspect, les exigences de rendez-vous, la régularité des actualisations demandées pour conserver un droit est en inadéquation avec les conditions de vie précaires dans lesquelles vivent les personnes. Enfin, les souffrances psychiques empêchent également leur souhait d'accéder aux services de droits communs et de se rendre aux rendez-vous.

Aussi, nous observons que l'accompagnement physique du service sur certaines démarches et rendez-vous permet aux personnes d'être rassurées, et également favorisent leur autonomie. En effet, un premier lien en notre présence peut engager une mise en confiance de la personne sur ses capacités et ainsi lui permettre d'effectuer par la suite d'autres démarches seule.

### Le travail de réseau avec les acteurs de la périnatalité :

Près de la moitié des personnes fréquentant les CAARUD sont parents. Néanmoins les études menées en France montrent qu'une faible minorité des personnes vivent avec leur enfant. Les questionnements autour de la parentalité sont ainsi des sujets très fréquemment abordés lors des permanences collectives ou lors d'entretiens individuels. Considérant que la parentalité peut constituer un élément d'étayage pour les personnes, et au regard des représentations parfois négatives à l'égard des usagers de drogues, nous avons souhaité rencontrer les acteurs de terrain qui sont au plus près du public depuis 2022. Cette année, nous avons pu être en lien avec plusieurs sages-femmes du secteur nord et ouest qui sont sensibles à l'accueil du public en situation de précarité ainsi qu'avec le planning familial.

Ce travail de réseau avec la périnatalité, la protection de l'enfance et plus largement avec les acteurs de la petite enfance nous paraît fortement souhaitable au regard des divers témoignages de personnes accueillies. En effet, une grande partie du public a soit connu directement les services de protection de l'enfance en tant qu'enfant, soit en tant que parent. Aussi, la poursuite de travail en réseau nous paraît essentiel.

Dans cette continuité, l'association Tarn Espoir au titre du CAARUD, a renouvelé sa cotisation au réseau GEGA (Groupe d'Etudes Grossesses et Addictions) pour 2023 et l'équipe participe aux différentes visio conférences (4 sur l'année 2023). La journée de la 2PAO a également complété ces apports puisqu'une des thématiques cette année était la périnatalité.

---

## L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

La psychologue est présente sur la permanence collective d'Albi. Elle accompagne les personnes dans leur mal-être ponctuel ou chronique et facilite la démarche de soins psychiques ou psychiatriques.

L'accueil proposé au CAARUD entraîne une pratique professionnelle autour du quotidien, distincte d'une pratique classique d'entretiens individuels en bureau. Au sein de cette permanence collective, la psychologue envisage la création du lien avec les usagers à la manière d'un apprivoisement. Une attention est portée à la parole des usagers mais également aux gestes, aux déplacements, aux replis, aux isolements, aux écarts de chacun. L'utilisateur est considéré dans sa dimension singulière c'est à dire avec son histoire personnelle, son rapport à l'objet, son rapport au corps, son rapport au langage, son rapport à l'autre, son rapport au temps.

L'attention portée à ces éléments de détails vise à ajuster la posture professionnelle à l'égard de l'utilisateur que nous accueillons, à cerner à quelle place celui-ci vient se loger au sein du CAARUD et participe à établir un lien de confiance entre l'utilisateur et le lieu mais aussi entre l'utilisateur et le professionnel.

Ainsi, telle personne mettra un certain temps à franchir le seuil de la terrasse où se retrouvent la plupart du collectif. Telle autre personne conservera un lien étroit avec l'éducateur avant de

s'introduire auprès des autres de la permanence. Telle autre encore ne viendra que pour rencontrer les usagers du CAARUD et ne pourra que difficilement en passer par les professionnels...

Par ailleurs, certains usagers du CAARUD nécessitent un espace de parole confidentiel, externalisé du collectif afin de parler d'un vécu plus intime, mais également, afin de tisser une amorce de travail psychique.

*Par exemple, énoncer un point important ou de difficulté de sa vie, tenter d'en isoler les racines, évoquer son évolution, des pistes de résolution ou bien aussi bénéficier d'un étayage dans des moments plus sombres.*

En fonction de sa problématique, mais aussi de la demande de la personne, une orientation vers un partenaire de soin psychique (psychiatrie, association...) est envisagée.

Pour d'autres usagers, le collectif est au contraire plus soutenant pour s'adresser à la psychologue et ils se mettent à parler de vécu intime en présence d'autres usagers.

Ainsi, nous distinguons les entretiens individuels qui sont réalisés à la demande des usagers, souvent avec un cadre formel (dans un bureau, ou bien dans le jardin, excentré du collectif) des entretiens individuels qui ont lieu sur le moment, sans forcément que l'utilisateur en exprime la demande mais au fil de la discussion.

En 2023, la psychologue a réalisé 25 entretiens dont 16 à la demande, et un entretien par voie téléphonique.

Enfin, la psychologue peut également se mettre à « faire » quelque chose avec un usager (dessin, jardin, potager, cuisine...) proposant la création d'un lien par le faire plutôt que par la parole qui peut s'avérer pour certaines personnes un peu trop directes, voire envahissante.

*Par exemple, la mise en place du jardin potager en lien avec l'infirmière a permis l'échange avec un usager autour de sa consommation et de ses risques.*

Ces différentes modalités de rencontre ont été réalisées au fur et à mesure de l'année. Elles sont amenées à varier et à s'affiner au grès de la pratique avec les usagers du CAARUD.

---

## LES RENCONTRES PARTENARIALES

### **Sanitaire :**

#### 26 Janvier 2023 :

\* Rencontre avec les psychologues de l'EAID du Bon Sauveur

→ Marie Emmanuelle Benazet psychologue

→ Pauline RAYSSEGUIE psychologue

#### 16 Mars 2023 :

\*Rencontre / Réunion Urgences psychiatriques de Castres / équipe de liaison de l'hôpital de Castres / unité d'hospitalisation psychiatrique

→ Mme BENET : psychiatre de l'unité psychiatrique de Castres

→ Sabine ASPE : psychologue clinicienne Équipe de liaison unité psychiatrique de Castres

→ Anais JANNUEL : infirmière urgences psychiatriques de Castres

→ Ingrid PERRY cadre de santé unité psy de castres

#### 20 Avril 2023 :

\* Rencontre Addictions France

→ Isabelle Infirmière à mi-temps

→ Julie GRANIER Éducatrice

→ Patricia conseillère économie sociale et familiale

#### 30 Mai 2023 :

\* Rencontre CMP et Hôpital de jour de Réalmont

→ Stéphanie LACROUX psychologue CMP de Réalmont et de Graulhet

→ Cécile BELOT assistante sociale CMP Réalmont

→ Jérémie FALQUE Infirmier CMP Graulhet

- J-P PEZET infirmier CMP de Réalmont
- Cathy CARTORI infirmière CMP de Rabastens
- Bérangère HUBSH psychiatre

#### 12 Juin 2023 :

- \* Rencontre CMP de Cantepau (englobe Lescure, Castelnau et Sainte-Croix)
- Docteur DELERIS psychiatre
- Christel DURAND cadre de santé
- Yvan JACQUET Infirmier
- Mme DELRIEU Assistante sociale (également au CMP de Lavazière)
- Sophie LEVER Infirmière
- Emilie FERNANDEZ Infirmière
- C. SABEUR Infirmière

#### 28 Septembre 2023 :

- \* Rencontre Croix rouge Équipe mobile
- Lucile DELAGNES médecin
- Cassandra KESSLER infirmière

## PERSPECTIVES 2024

### ESPACE FEMMES

Afin de poursuivre le travail engagé sur la question de l'accueil des femmes en CAARUD, et au regard de la fréquentation de l'espace collectif qui leur est dédié, il nous semble important de pouvoir **recueillir leurs besoins** en terme de proposition d'accompagnement / d'accueil. En effet, bien que la permanence soit peu fréquentée, elle répond aux besoins des femmes qui y ont été présentes. De plus, nous constatons une émergence de demandes des femmes, liées par exemple à leur santé, leur désir d'enfant, la sexualité, les violences, la parentalité, la notion de plaisir dans le rapport au produit...

### LE FESTIF

- Maintenir et développer notre rôle d'intermédiaire, d'acteur de lien avec les actions menées avec la Préfecture à l'échelle départementale, et avec le PRFO à l'échelle régionale.
- Poursuivre le développement permanences festives à destination des organisateurs de soirées.

### LE DEPISTAGE MOBILE

Poursuite du partenariat avec le SELHV de Toulouse Ranguel ainsi que de l'offre de dépistage en unité mobile mais également au sein des structures d'hébergement.

### LES ATELIERS RDR

Les thèmes des ateliers pour 2024 sont :

- Gestes de premiers secours et étude de situations vécues (proposition d'un usager du CAARUD)
- La cigarette électronique
- L'auto-injection / recherche des veines
- La formation des professionnels à l'auto-injection (?)

- Le basage de la cocaïne
- La loi réglementant le squat
- Les différents types de filtres pour les produits
- La naloxone et les gestes de 1er secours
- L'accompagnement à la recherche des veines / circulation sanguine
- Proposition des usagers du CAARUD.

# LA MEDIATION FAMILIALE

# LA MÉDIATION FAMILIALE EN 2023

## L'ÉQUIPE :

**2 Médiateurs familiaux**

Présents à **Castres** du Lundi au Vendredi,  
Et à **Lavaur** le Mardi + 2 Vendredis par mois

## C'EST QUOI ?

Le service propose un temps d'écoute, d'échanges et de négociation dans les conflits familiaux. Elle a pour but d'apaiser les tensions et de restaurer les liens fragilisés.

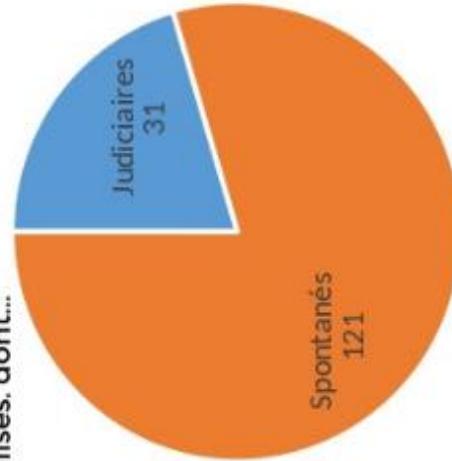
## ACTIVITÉ GLOBALE :

**53 médiations** – 7 entre parents et ados  
... dont **33 médiations** effectuées pour des raisons de divorce/séparation  
+ **12 séances d'information collectives** mises en place pour le public ou les professionnels (à Mazamet, Castres et Lavaur)

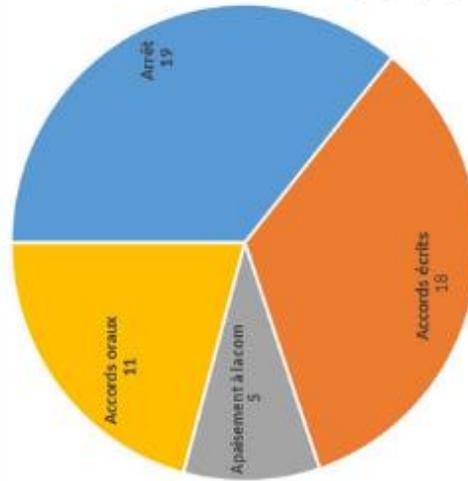
**4 médiations** réalisées à distance (via Zoom)

## Les entretiens

**152 entretiens** de médiation réalisés, dont...



## Les issues des médiations



**64% d'issues positives** avec des accords ou un apaisement de la communication.

**Avec le soutien de...**

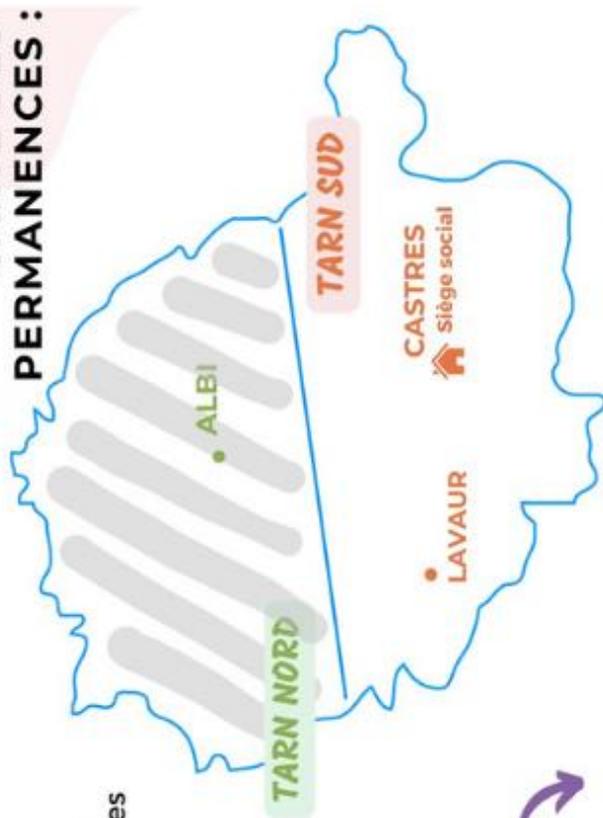
CAF du Tarn, Mutuelle Sociale

Agricole, CDAD du Tarn, Ministère de la Justice et la ville de Castres

## Entretiens d'information à la médiation :

– **330 personnes** reçues au total  
– **129 entretiens judiciaires** et **178 entretiens spontanés** ont été réalisés par les médiateurs.

## CARTE DES PERMANENCES :



« la médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. » **définition du Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale.**



## PRESENTATION DU SERVICE

### OBJECTIFS GENERAUX

La médiation familiale se situe dans le cadre des actions de prévention et de gestion de conflits familiaux et de soutien à la parentalité, des objectifs phares de la politique familiale.

Elle a comme objectifs de :

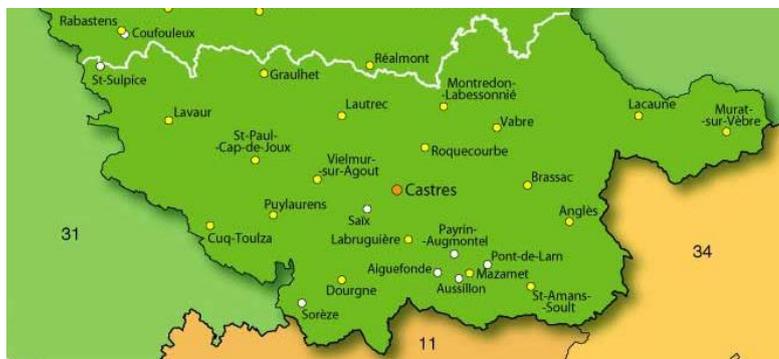
- **Prévenir et gérer les conflits familiaux liés aux séparations ou aux ruptures et de façon plus générale les liens intrafamiliaux.**
- **Soutenir la parentalité notamment dans la recherche d'accords concernant l'exercice de l'autorité parentale conjointe de parents séparés.**
- **Permettre à l'enfant de garder des liens avec chacun des membres de sa famille.**
- **Favoriser les solidarités familiales**

Elle s'ouvre également sur d'autres champs comme celui des conflits dans les fratries ou avec les aidants autour d'une personne âgée en perte d'autonomie, de conflits entre parents / adolescents ou jeunes majeurs, de conflits grands-parents ou dans le cadre de la protection de l'enfance. Des expérimentations se font dans des cadres particuliers comme les centres de détention.

---

## ZONES D'INTERVENTION

**Tarn Ouest et Sud** : Juridiction du Tribunal Judiciaire de Castres, zone allant de Saint Sulpice à Castres et Mazamet en passant par Lavour, Graulhet, Brassac et Lacaune (frontière du Dadou).



Cependant les personnes peuvent venir d'autres zones du département ou d'autres départements. Le lieu de la médiation étant principalement en lien avec la résidence des enfants et donc la résidence d'un des parents mais peut être choisi librement par les personnes. Les médiations à distance permettent aussi cet éloignement des domiciles.

---

## CONTENU DE L'ACTION

Couples qui se séparent ou divorcent ou personnes en conflit sur l'exercice de l'autorité parentale conjointe ou sur d'autres conséquences de la séparation (exemple : partage des biens). Personnes en rupture ou crise familiale : parents / grands-parents, parents / jeunes majeurs, parents / ados, fratrie et aidant familial autour d'une personne âgée, parents et ados en protection de l'enfance, familles recomposées...

Public touché en 2023 :

- ✓ Personnes séparées avec enfants mineurs
- ✓ Couples en procédure de divorce ou avant divorce
- ✓ Couples avant séparation pour une aide à la décision
- ✓ Parents / adolescents
- ✓ Parents en Protection de l'Enfance
- ✓ Parents / jeunes majeurs
- ✓ Fratrie autour d'une succession

---

## INTERVENANTS - MODALITES

Isabelle Molard, médiatrice familiale D.E, salariée à 0,75 ETP et Jean Batsère, médiateur familial D.E, salarié à 0.40 ETP.

Bureaux à Castres (du lundi au vendredi) et Lavour (le mardi et 2 vendredis par mois).

- Entretiens d'information préalable, gratuits.
- 2 à 5 entretiens d'1h30 par médiation, sur une période de 1 à 6 mois dans les locaux de Tarn Espoir ou à distance.

- Actions d'information et de promotion de la médiation familiale auprès des professionnels et du public.

Les personnes règlent les entretiens directement à l'association à la fin de chaque entretien à partir de la grille nationale CNAF du 03 avril 2018 établie selon les revenus de chacun de 2 € (RSA) à 131 € (> 5 300 €).

Pour les personnes qui bénéficient de l'Aide Juridictionnelle Totale ou dans le cadre de médiations ordonnées par le Juge des Enfants, la prise en charge des frais de la médiation est faite par l'Etat lors de médiations judiciaires.

Le service de médiation familiale est **conventionné par la caisse d'Allocations Familiales du Tarn** depuis juillet 2007 et reçoit un financement annuel sous forme de prestations de service. Cela l'engage à respecter certains critères (notamment le D.E de médiateur pour ses intervenants) et des objectifs précis à atteindre en fonction du nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) ainsi qu'une obligation à l'analyse des pratiques professionnelles ou supervision pour les médiateurs. Un temps de secrétariat (0.30 ETP) et de direction (0,20 ETP) est prévu.

**Le secrétariat** mutualisé avec les autres services de Tarn Espoir et l'association Addictions France assure l'accueil téléphonique et physique dans les locaux de Castres : écoute des demandes, orientation, gestion des plannings, suivi des double-convocations, accueil physique.

**La directrice et son assistante de direction** assurent le suivi comptable et financier de l'activité de médiation, les liens avec les financeurs et les partenaires, les aspects ressources humaines autour des congés, des embauches et des formations proposées.

---

## TYPE D'ORIENTATIONS – PRESCRIPTEURS

Le champ d'intervention touche de nombreuses familles mais dépendra aussi des prescripteurs du réseau de partenaires. Tarn Espoir a un réseau très large allant des avocats, magistrats ou gendarmes aux travailleurs sociaux du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, du CMP, de la sauvegarde de l'enfance ; des professionnels de l'Education Nationale ; des associations comme Addictions France, le BAVIP, le CIDFF mais aussi des professions libérales comme les médecins, ou psychologues.

Les personnes venues en médiation deviennent également des prescripteurs pour leurs amis ou familles. La Médiation Familiale peut également s'appuyer sur le PAEJ (Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes et Parents) au sein de Tarn Espoir ou de la MDA du Tarn (Maison des Ados) à laquelle Tarn Espoir participe.

Le site internet de Tarn Espoir et la visibilité du service sur le site de la FENAMEF (Fédération Nationale de la Médiation Familiale et des Espaces Rencontres) à laquelle Tarn Espoir adhère, permet aux personnes de prendre contact avec l'association via ce média qui est de plus en plus utilisé. En 2023 le site internet a été entièrement refait et mis en ligne [www.tarn-espoir.org](http://www.tarn-espoir.org). Les plaquettes de chaque service ont été également revues et finalisées par service.

Les actions de communication mises en place depuis le début de l'ouverture du service en 2007 ont permis de renforcer le réseau des prescripteurs de cette démarche.

Partenaires financiers : C.A.F du Tarn, M.S.A du Tarn, Ministère de la Justice via La Cour d'Appel de Toulouse, CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit), Mairie de Castres.

## ACTIVITE DU SERVICE DE MEDIATION EN 2023

### BILAN

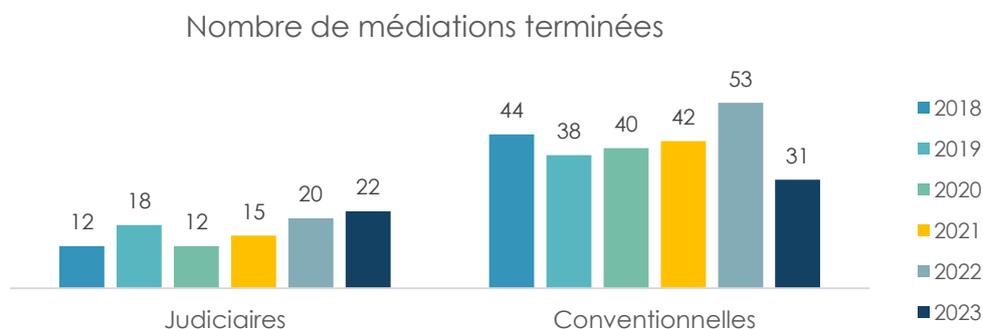
#### OBJECTIFS CAF POUR 1,15 ETP (Equivalent temps plein)

- 368 entretiens (entretiens d'information préalable + entretiens médiation)
- 58 médiations (terminées en 2023 ou en cours au 31 décembre 2023)

#### BILAN 2023 (1,15 ETP sur l'année)

- **459 entretiens réalisés** : 307 entretiens d'information préalable (dont 139 judiciaires), 152 entretiens de médiation (dont 31 judiciaires).
- **12 réunions d'information collectives** en direction des partenaires (8) ou du public (4)
- **68 médiations familiales terminées (53) ou en cours (15)** : (24 judiciaires, 44 conventionnelles).

### REPARTITION DES MEDIATIONS TERMINEES



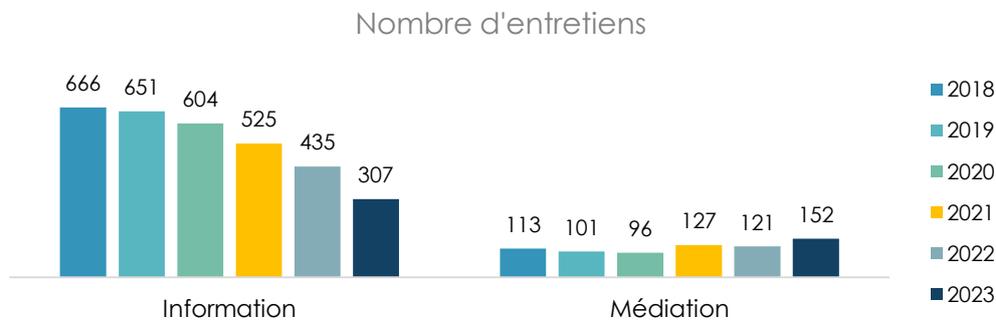
76 médiations commencées sur l'année 2023. Les médiations terminées tiennent compte également de celles de 2022 qui se sont achevées en 2023.

Le nombre important d'entretiens d'information préalable fait suite à la mise en place en avril 2015 d'un partenariat avec la justice concernant la double convocation (obligation des personnes à s'informer sur la médiation avant les audiences devant le Juge Aux Affaires Familiales) faisant suite à l'application du décret du 11 mars 2015.

Dans ces situations, l'information par téléphone a été privilégiée. La nouvelle loi sur le divorce en 2021 a annulé les audiences de conciliation, les personnes qui divorcent ne reçoivent donc plus d'obligation d'information à la médiation, ni les assignations faites directement par les avocats, ce qui explique que ces informations ont fortement diminuées (534 personnes en 2019, 86 personnes en 2023). Cela s'explique également par le départ en juin 2023 du Juge aux Affaires Familiales placé par la Cour d'Appel qui n'a été remplacé par Mme Pascale Duteil JAF permanent qu'en septembre 2023.

---

## NOMBRE D'ENTRETIENS



---

## BILAN MEDIATIONS PERMANENCE DE LAVOUR 2023

La permanence de Lavour a fonctionné sur 3 mardis par mois et deux vendredis par mois.

- 14 médiations terminées en 2023 (26 %), 7 en cours en 2024 (46 %)
- 139 entretiens réalisés : 64 entretiens de médiation familiale (42 %) ; 75 entretiens d'information préalable à la médiation (24 %).

---

## DIFFICULTES RENCONTREES

- Parfois une personne est volontaire pour s'engager dans la démarche de médiation mais l'autre personne ne veut pas venir. La démarche étant libre et volontaire, il n'est pas possible de l'y obliger. Un partenariat renforcé avec les professionnels permet cependant de conseiller aux personnes de venir en entretien d'information, seules sans engagement et de façon confidentielle et de voir comment faire venir l'autre.
- Le principe de la double convocation (mis en place en 2015) ne permet pas toujours d'engager la médiation avant l'audience et parfois des situations ne sont pas concernées par la médiation. Il a cependant le mérite d'informer de façon large de nombreuses personnes sur l'existence de cette démarche et les personnes peuvent s'en saisir plusieurs mois après ou le conseiller à d'autres. Ce que l'on remarque maintenant avec du recul. Cela concerne 8 % des médiations de 2023.
- On reçoit lors de ces entretiens préalables individuels des situations de violences conjugales pour lesquelles la médiation n'est pas appropriée et même interdite dans la nouvelle loi Justice. Au vu de ces témoignages de violence recueillis, les médiateurs ont noté le pourcentage de ces situations sur 2023 (40 personnes sur 330 personnes reçues, soit au total de 12% qui reste proche par rapport au 13 % de 2022). Les médiateurs ont été sensibilisés et formés pour accueillir ces situations. Une synthèse anonymée sur ces situations a été faite en 2020 pour mettre en avant les difficultés rencontrées dans l'accompagnement de ces personnes. Elle a été diffusée en 2020 à la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité ainsi qu'à madame la vice-présidente du Tribunal Judiciaire de Castres en charge des questions de violence intra-familiales et en 2021 à la Juge placée de la Cour d'Appel de Toulouse qui remplace la JAF jusqu'en septembre 2023.

---

## INDICATEURS DE L'ACTION

- **76** médiations familiales commencées en 2023
  - 53** médiations terminées en 2023 dont 12 commencées en 2022 (22 judiciaires, 31 conventionnelles) et 15 en cours au 31 décembre 2023 (2 judiciaires, 13 conventionnelles).
- **307 entretiens d'information préalable** (178 conventionnels, 88 sur injonction du juge dont la double convocation, 41 liés à des médiations ordonnées)
- 152 entretiens de médiation (31 judiciaires, 121 conventionnels)
- 330 personnes rencontrées en 2023 (en information préalable à la médiation)
- 115 personnes reçues en entretiens de médiation pour les médiations terminées.
- 12 séances d'informations collectives : 8 en direction des partenaires, 4 du public

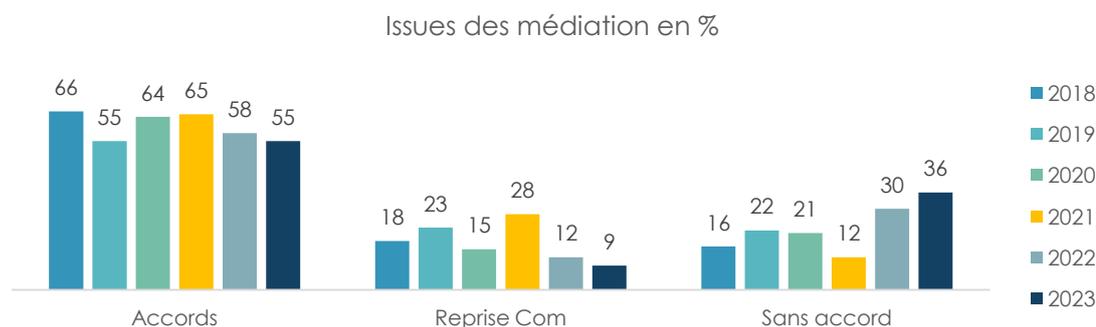
Les **22 médiations judiciaires** terminées incluent les médiations judiciaires ordonnées dans une décision de justice (15) et les médiations suite à une injonction à l'information à la médiation familiale (injonction dans une décision de justice ou double convocation). Cela correspond à **41,5 % des médiations**.

Les médiations conventionnelles permettent davantage de formaliser des accords qui pourront parfois être homologués par un juge. Il est possible depuis janvier 2017 de soumettre au JAF *une requête conjointe avec convention parentale aux fins d'homologation sur dossier sans audience*. Ces demandes ont augmenté en 2023.

Pour les personnes engagées dans une procédure judiciaire et notamment pour celles en procédure de divorce, il s'agit déjà pour elles de trouver le bon moment pour se retrouver en médiation. L'intérêt commun est de voir ce qui peut être apaisé au niveau de la communication parentale et des rancœurs qui restent de la relation conjugale. Elles peuvent parfois préférer s'en remettre au juge pour trancher certains de leurs désaccords.

---

## RESULTATS MEDIATIONS



Sur les **53 médiations terminées en 2023** :

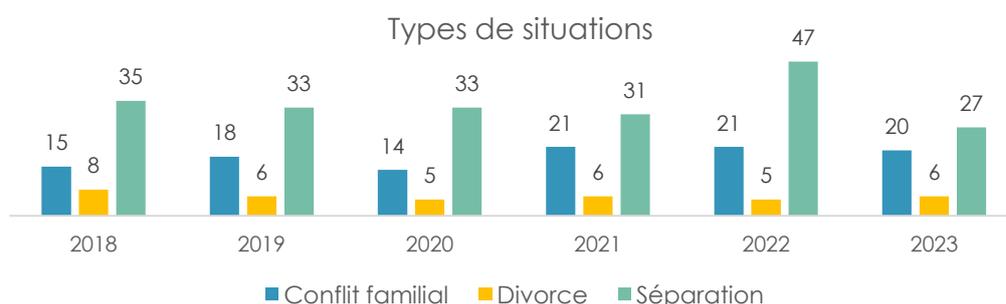
- **64 %** ont permis de trouver des accords ou d'apporter un apaisement du conflit.
- **29** ont donné lieu à des accords (18 écrits, 11 oraux) ; 8 judiciaires, 21 conventionnelles.
- Sur les 24 restantes, **5** ont permis une avancée significative dans l'apaisement du conflit.

Il y a 45 % d'effets positifs pour les médiations judiciaires contre 77 % pour les médiations conventionnelles.

Les raisons de l'arrêt des médiations judiciaires sont variées : absence d'une personne en médiation, JAF ressaisi ou application JAF sans discussion possible, refus de la médiation par l'ado même à l'initiative des parents, violences conjugales qui continuent, négociation préférée avec un avocat, séparation trop récente et trop de rancœurs, les personnes sont venues juste parce que cela a été demandé par le juge, besoin de maintenir une rupture notamment pour les médiations parents / ados.

---

## TYPE DE SITUATIONS



Types de médiations sur les 53 médiations terminées en 2023 :

- **33** des conflits sur **l'autorité parentale** suite à la séparation, le divorce ou après la séparation ou le divorce.
- **20** concernant d'**autres conflits familiaux** : 5 médiations conjugales avant séparation, 7 parents / ados, 1 parents / jeune adulte, 1 fratrie autour d'une succession, 6 parents en conflit en protection de l'enfance.

*Les situations majoritaires restent celles de parents séparés avec des enfants mineurs. On observe une stabilisation des médiations dans les autres champs.*

Il y a eu 4 médiations à distance par Zoom ou Skype réalisées en 2023. Dans ces situations, des protocoles particuliers sont mis en place (garantie d'être seul dans la pièce, de ne pas enregistrer, d'avoir une bonne connexion et disponibilité, de ne pas raccrocher brutalement sans prévenir, de parler chacun son tour).

---

## MODES DE CONNAISSANCE DE LA MEDIATION

Les personnes des 53 médiations terminées en 2023 ont été orientées vers la médiation familiale de différentes façons : par le **monde judiciaire** (audiences juges, double convocation, accueil Tribunal), par des **travailleurs sociaux** et notamment ceux de la CAF et du Conseil Départemental, par les médias avec l'utilisation d'internet qui se développe, par **les associations** notamment le CIDFF avec lequel nous avons un partenariat privilégié d'orientation réciproque et ceux qui reviennent en médiation après quelques années, par des amis, les avocats ou notaires, les conciliateurs, par des psychologues, médecins ou conseiller conjugal, sachant qu'il peut y avoir plusieurs prescripteurs à la fois.

## Connaissance de la médiation



Malgré la forte incitation du milieu judiciaire pour la médiation, ce sont plutôt les médiations conventionnelles qui se mettent en place (60% cette année), les personnes étant plus volontaires. Le réseau de partenaires associatifs est un des principaux prescripteurs.

### SITUATIONS DES PERSONNES

La médiation familiale accueille principalement des personnes dans la tranche d'âge **des 30-50 ans** qui correspond à l'âge de parents d'enfants mineurs. Mais pour les divorces cela peut être plus large et on constate des séparations dès la naissance de l'enfant ou pendant la grossesse.

**93 enfants** ont été concernés par les situations des médiations de leurs parents terminés en 2023 ou concernés par une médiation parents / ados.

### ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES RENCONTREES EN 2023

La majorité des personnes rencontrées habitent dans le Tarn Sud et Ouest qui correspond à la juridiction du T.J de Castres. De Saint Sulpice, Lavaur, Graulhet à Puylaurens, Castres, Mazamet, Labruguière jusqu'à la limite de l'Aude. Quelques personnes du Nord du département (Gaillac, Vaour, Labessière Candeil), de Toulouse et de Revel. Le bassin Castres, Mazamet, Aussillon, Labruguière étant largement représenté ainsi qu'un nombre important autour de Lavaur (Graulhet, St Sulpice, Loupiac) du fait des lieux de médiation. Mais aussi autour de Dourgne ou de Réalmont. La médiation à distance a permis de toucher des parents n'habitant pas dans la même région comme l'Aude, le Gard ainsi qu'une personne en Italie.

### BILAN DU PARTENARIAT

- Avec la **Caisse d'Allocations Familiales du TARN** : L'association TARN ESPOIR est conventionnée comme opérateur sur le Tarn Sud et Ouest dans la « Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service relative à la médiation familiale » du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Tarn Espoir participe tous les ans au Comité de Coordination Départemental de la médiation familiale et des espaces rencontres, animé par la CAF du Tarn en présence de tous les partenaires départementaux (MSA, représentant de la Cour d'appel de Toulouse, présidents des T.J, représentants des mairies, E.P.E service de médiation conventionné sur le Nord du département, représentant UDAF (espaces rencontres du Tarn), représentants des droits de la femme et à l'égalité, CDAD, Représentants FENAMEF et APMF).

- Participation à l'action REAAP « **J'ai deux maisons** » au centre social Castres de Lameilhé menée par le CIDFF du Tarn qui organise des ateliers à destination des enfants de parents séparés de 6 à 12 ans. Le médiateur reçoit les parents lors du premier atelier.
- Rencontre de professionnels lors de la Journée Portes Ouvertes de Tarn Espoir et de la Maison des Adolescents à Castres le 6 juin.
- Présentation de la médiation familiale aux professionnels des maisons France Service du Tarn réunis à Lautrec lors d'une rencontre organisée par la CAF et le CDAD.

**JE VAIS AVOIR DEUX MAISONS**  
**ENFANT APRÈS LA SÉPARATION**  
 Pour les enfants de 6 à 12 ans !

Un temps d'échange pour les parents est prévu sur la première matinée

Un "jeu de loi", pour mieux comprendre

Un atelier théâtre, pour accueillir ses émotions

Des ateliers manuels, en compagnie d'une art thérapeute

Gratuit sur inscription auprès de l'EVS Lameilhé  
 ☎ 05 63 59 19 88

En partenariat avec le CIDFF Tarn, la CAF du Tarn, le CCAS de la ville de Castres et l'Espoir de Vie Sociale Lameilhé

**Mercredi 25 octobre, de 9h30 à 16h**  
 (Pensez au pique-nique !)

**Jeudi 26 octobre, de 9h30 à 11h30**

**EVS Lameilhé - rue Van Gogh - Castres**

- Rencontre avec la maison France Service et l'EVS de **Lacaune** pour une présentation de la médiation familiale. Cette rencontre a donné lieu à **la mise en place d'une convention** permettant la mise à disposition de bureaux au sein de la maison France Service pour développer **des médiations à distance**.
- Tenue d'un stand au « **forum des aidants** » en septembre à Mazamet organisé par la Maison de l'Autonomie du Tarn et la maison de santé de Mazamet dans le cadre de la journée des aidants.
- **Avec d'autres professionnels** : rencontre avec la responsable de l'association Une Autre Femme à Lavaur, Rencontre avec les professionnels du Collège des Clauzades à Lavaur, rencontre avec la coordinatrice CLIC de la Maison de l'autonomie sur le territoire de Lavaur, Rencontre avec la formatrice d'une association de justice restaurative, Rencontre de l'équipe DAC (dispositif de coordination du maintien à domicile pour personnes âgées et handicapées) de Castres.
- Avec les réseaux : L'association Tarn Espoir est adhérente à la Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux (**FENAMEF**), cela permet au service de se tenir au courant des changements et dossiers en cours au niveau national : Médiation familiale dans le cadre de la protection de l'enfance, nouvelle COG CAF et nouveau référentiel en cours, liste des médiateurs de la Cour d'Appel (Tarn Espoir a été renouvelé dans la catégorie médiation familiale sur la nouvelle liste de 2024).
- Avec l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale), Isabelle Molard et Jean Batsère sont adhérents de l'association, Isabelle contribue régulièrement à sa revue trimestrielle, TIERS.

## ANALYSE DES PRATIQUES ET FORMATIONS

Dans le cadre de la convention avec la C.A.F du Tarn, le médiateur familial est tenu de faire partie d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles ou d'une supervision (minimum 20 heures)

En 2023, Isabelle Molard a gardé la supervision individuelle en visio avec Elizabeth Clerc, ATCC Institut (8 séances, 24 H) et Jean Batsère a participé à un groupe d'analyse des pratiques à Toulouse animé par Marie-Caroline Despax (3 séances, 18 heures).

Par ailleurs, l'association a mis en place depuis plusieurs années, un temps mensuel d'analyses des pratiques collectif pour les professionnels de tous les services de Tarn Espoir (8 séances de 3 heures). Ce GAP a été animé par Elizabeth Clerc cette année.

Il n'y a pas eu de stagiaire en formation au D.E de médiateur familial accueilli dans la structure cette année mais une nouvelle promotion a commencé en octobre 2023 à l'Institut Saint Simon de Toulouse. Le service accueillera une stagiaire courant 2024.

## PERSPECTIVES ENVISAGEES SUR L'ANNEE 2024

- **Le travail de partenariat va continuer dans les champs psycho-sociaux et judiciaires.**

Une rencontre était prévue courant 2023 avec les partenaires judiciaires (Magistrats du TJ, greffiers) pour faire le **bilan du partenariat médiation familiale/justice**. Cependant le contexte de fin d'année a vu des changements significatifs de nos interlocuteurs. Mme Barry JAF placé par la Cour d'Appel est partie en juin 2023 et n'a été remplacée par Mme Duteil JAF permanent qu'en septembre. Mme Lalande présidente du tribunal est partie en novembre et Mr Chabbi procureur en décembre. La charge de travail de ces intérimis n'a pas permis cette rencontre. Nous espérons pouvoir relancer la proposition sur 2024 et échanger aussi avec les juges des enfants sur la mise en place des médiations familiales judiciaires en protection de l'enfance suite au décret d'application de janvier 2024. Par ailleurs, les médiateurs prendront contact avec le nouveau bâtonnier de l'ordre des avocats de Castres Maître Soubiran.

Dans le cadre des séances « **Parents après la séparation** », la CAF du Tarn, le CIDFF, Tarn Espoir et L'E.P.E du Tarn vont poursuivre ces séances collectives d'information en 2024. Le service de médiation de Tarn Espoir proposera 3 séances pour le public à Mazamet, Lavaur et Lacaune. Le service souhaite toucher d'avantage les zones rurales. Suite à la convention signée avec la communauté de commune des monts de Lacaune sur l'accès aux locaux France Service pour des médiations à distance, la maison France Service et l'EVS de Lacaune ont été volontaires pour accueillir ce dispositif.

- **Médiation familiale en milieu carcéral**

Une formation de 2 jours en septembre 2024 est prévue pour Jean Batsère

Projet encore à construire mais les objectifs sont connus :

- Donner une place à la dimension de la parentalité et la faire exister dans le milieu carcéral.
- Établir / rétablir des relations familiales et trouver/retrouver concrètement un mode d'exercice de son autorité parentale.
- Intégrer la question de la parentalité dans le projet de réinsertion.
- Soutenir l'acceptation des changements, pertes et possibles désillusions.
- Anticiper la confrontation à la réalité de la réorganisation familiale.

- **Évaluation des services par les personnes venues en médiation**

Il s'agit de créer un outil d'évaluation de satisfaction de type questionnaire à remettre aux bénéficiaires des services de la médiation familiale. A construire avec la CAF et l'Ecole des Parents et des Educateurs du Tarn, autre service conventionné par la Caf du Tarn sur le Nord du département.

# Le PAEJ

Point Accueil Ecoute Jeunes et parents

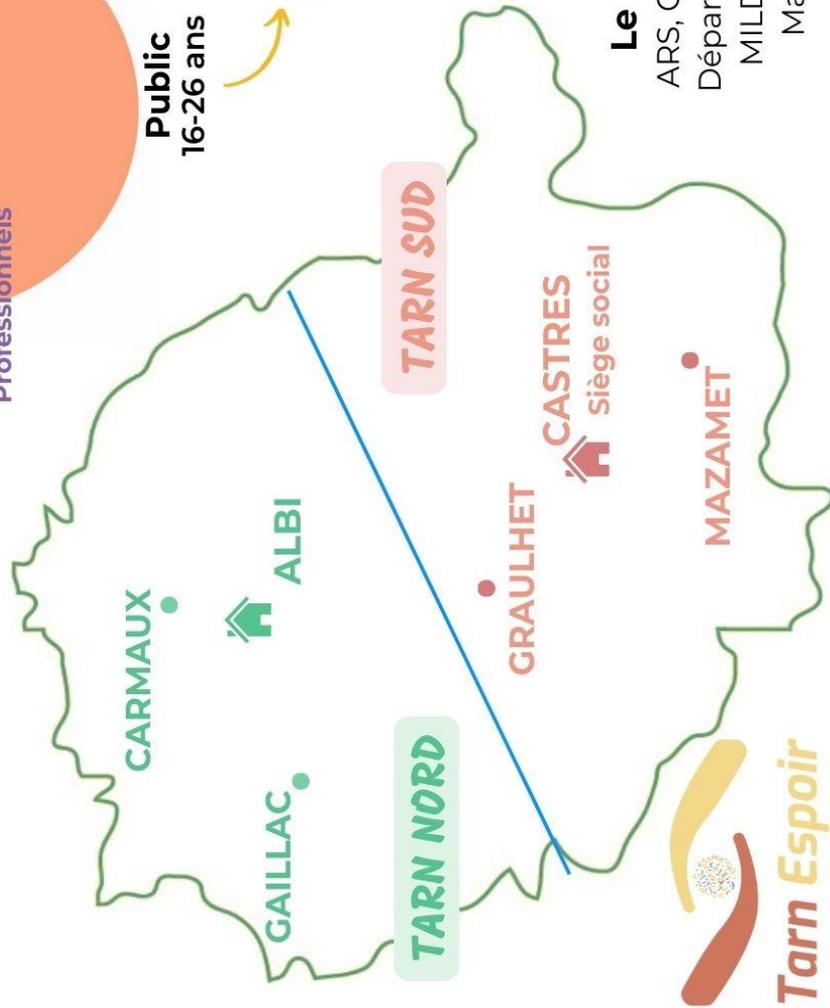
# LE PAEJ EN 2023

## L'ÉQUIPE :

- 2 Psychologues
- 2 Éducateurs spécialisés
- 1 Médiatrice sanitaire et social

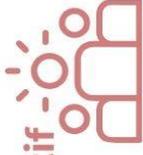


- Permanences délocalisées
- 🏠 Permanences principales



**Tarn Espoir**

## ACTIVITÉ GLOBALE :



En **individuel**

Le PAEJ a reçu **531 personnes** pour **1604 entretiens**.

156 actions pour...  
2 002 jeunes  
104 parents  
194 professionnels

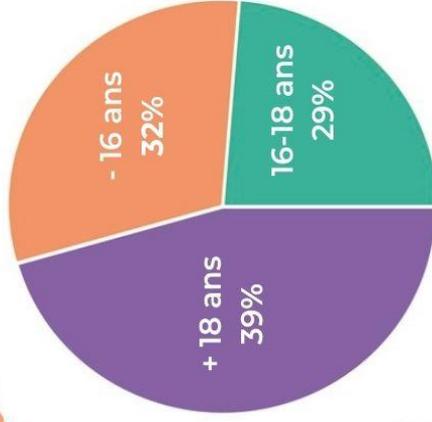
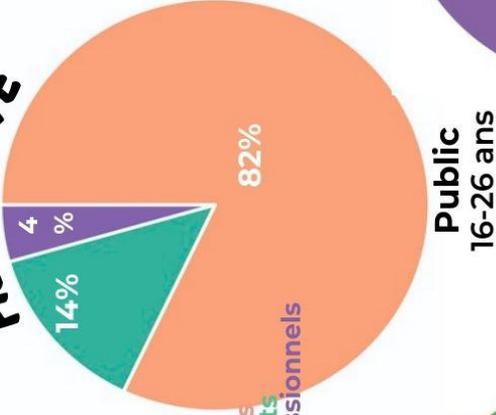
En établissements scolaires, centres de formation, PJJ, Mission Jeunes...

### Permanences

### Chez nos partenaires :

- MFR Peyregoux
- Mission Jeune Tarn Nord et Sud Lycée La Borde
- Basse Lycée Rascol
- MFR Bel Aspect...

### FILE ACTIVE



**ZOOM SUR...**  
Promeneurs du Net

Permanences Promeneurs du Net **deux fois par semaine**



### Le PAEJ est financé par...

- ARS, CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, Politique de la Ville, MILDECA, FIPD, ANCT, Mairie de Mazamet, Labrugère et Albi

## **Libre - inconditionnel - Confidentiel - Anonyme - Gratuit**

*Le Point Accueil Écoute Jeunes est un Lieu d'écoute, de réflexion et d'orientation à travers des entretiens individuels proposés aux jeunes et à leurs proches avec ou sans rendez-vous.*

*Nous garantissons l'anonymat des personnes accueillies ainsi que la tenue confidentielle des échanges.*

## PRESENTATION DU SERVICE

---

### PUBLIC

- Pour les jeunes entre 11 et 26 ans quelle que soit la problématique qu'ils souhaitent aborder.
  - Les parents d'adolescents ou leur entourage inquiets pour le jeune ou ayant des interrogations.
  - Des professionnels en lien avec des jeunes ayant besoin d'information, de soutien concernant une situation ou pour une demande d'intervention collective.
- 

### INTERVENANTS

Deux éducateurs spécialisés (2 ETP) et deux psychologues (1.3 ETP) et une médiatrice sociale (0.80 ETP).

---

## ORGANISATION SUR LES TERRITOIRES

### **TARN NORD :**

**Émilie DOUGE Psychologue, Ronan GUILLET  
Éducateur spécialisé et Sandra HOLZMANN  
Médiatrice sociale**

**Albi :** Au 32 rue Cantepau

Lundi : 13h30 – 20h00

Mardi : 13h00 – 17h00

Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00

### **Permanences délocalisées :**

#### **Gaillac – MJC :**

Jeudi : 8h -18h

#### **Carmaux – CC Carmausin :**

Mardi : 9h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30

### **Permanences dédiées :**

**Albi - Lycée Rascal :** Mardi 8h00 – 10h00

**Mission Jeune Tarn Nord :** 1 mercredi  
matin/mois

**MFR Peyregoux :** 1 à 2 permanences par mois

**MFR Bel aspect** en fonction des besoins

### **TARN SUD :**

**Émeline MAURIN Psychologue et Clément DUBOIS  
Éducateur spécialisé**

**Castres :** Au 179 avenue Albert 1<sup>er</sup>

Lundi : 13h30 – 17h00

Mercredi : 10h30 – 12h30 et 13h00 – 20h00

Vendredi : 9h00 – 17h30 (1 semaine sur 2)

### **Permanences délocalisées :**

#### **Graulhet- Maison des familles :**

Jeudi : 09h30 -17h30

#### **Mazamet - Maison de la Justice et du Droit**

Mardi : 9h00 – 17h30

### **Permanences dédiées :**

#### **Castres - Lycée La Borde Basse :**

Mardi : 9h30 – 12h30 (1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> mardi du mois hors  
vacances scolaires)

**Mazamet – Mission Locale :** 2<sup>eme</sup> et 4<sup>eme</sup> mardi du mois  
9h30-15H00

–

Le PAEJ est financé par : l'ARS, la CAF, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Politique de la ville, la MILDECA, le FIPD, l'ANCT, les Mairies de Mazamet, Labruguière et d'Albi.

---

## OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes.
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance chez ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif, ...).
- Participer au « bien-être » des adolescents et jeunes adultes et concourir à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle.
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

---

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Offrir à tous les adolescents et jeunes adultes en situation de « vulnérabilité » et leur entourage un accueil et une écoute de qualité.
- Offrir un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins particuliers de chaque adolescent ou jeune adulte, identifiés lors de son accueil au Point Accueil Écoute Jeunes.

- Permettre aux adolescents et jeunes adultes accueillis ainsi qu'à leur entourage, d'exprimer leurs questions, leur mal être, de commencer à en comprendre le sens, de formuler une demande.
- Faciliter pour tous les adolescents et jeunes adultes accueillis, l'accès aux droits communs en les accompagnant auprès des organismes dédiés.
- Construire et animer un réseau partenarial (professionnels et acteurs) efficace et de proximité garant de l'atteinte des objectifs opérationnels précédemment cités.

Au sein du Point Accueil Écoute Jeunes, nous réalisons trois modalités d'intervention afin de promouvoir les objectifs précédemment cités : les entretiens individuels, les actions collectives, les actions partenariales.

## ENTRETIENS INDIVIDUELS

### SUR SITE

#### Le dispositif PAEJ

Accueillir, écouter la personne, la soutenir, l'accompagner, l'informer, l'orienter.

Sur les sites de Castres et d'Albi, le public peut se présenter spontanément pour se renseigner sur la structure et nos services, prendre rendez-vous ou être orienté vers nos partenaires selon les besoins.

A Castres, une secrétaire est présente à l'accueil à cette fin. Elle offre un premier accueil de la demande du jeune, du parent ou du professionnel. Elle dédie, par téléphone ou en présentiel, un temps d'écoute afin de comprendre la situation et d'orienter au mieux vers le professionnel adapté.

Depuis 2021, la présence d'une médiatrice sanitaire et sociale, sur le dispositif Adulte relais, permet de développer l'accueil sans rendez-vous sur le site d'Albi. Ayant une excellente connaissance du réseau partenarial local, elle facilite le lien entre le public des quartiers prioritaires, la structure et nos partenaires (prise de rendez-vous, accompagnement physique, temps ados / parents...).

C'est l'éducateur spécialisé ou la psychologue qui reçoit la personne en entretien individuel. La rencontre est confidentielle, anonyme et gratuite et se fonde sur l'accueil inconditionnel et la libre adhésion du jeune. L'intervenant est garant de ce cadre.

La personne peut venir sans autorisation parentale, seule ou accompagnée. L'implication des parents sera cependant recherchée si nécessaire.

La présence de deux professionnels permet d'offrir un accompagnement aux membres d'une même famille en leur dédiant des espaces d'écoute différents. Ainsi, cela garantit la confidentialité et permet la liberté de parole de chacun des membres.

Le jeune accueilli est écouté et invité à exprimer son ressenti, ses émotions, dans la bienveillance et le non jugement. L'accompagnement et le cadre du dispositif (anonymat, libre adhésion, confidentialité...) visent à instaurer un lien de confiance du jeune envers le professionnel afin que le jeune puisse éprouver les effets de la parole et s'essayer à nommer ce qui lui arrive et / ou à formuler une, voire plusieurs problématiques.

Tel que le préconise le cahier des charges du PAEJ de 2017, « La temporalité nécessaire pour que l'adolescent ou le jeune adulte exprime sa situation est strictement respectée. La durée de

l'intervention du Point Accueil Écoute Jeune en dépend<sup>1</sup>. »

Ainsi, cela peut nécessiter plusieurs entretiens avant que le jeune puisse déplier sa situation, sa question, sa problématique.

Il est accompagné dans une démarche de compréhension, d'analyse de la situation, et d'évaluation de ce qui pourrait permettre d'accéder à un mieux-être.

L'éducateur et la psychologue peuvent aider la personne à se (re)mettre en position d'acteur de son avenir en trouvant des moyens pour avancer dans la direction désirée.

Ils peuvent informer sur les risques et les conséquences éventuelles des choix de la personne et transmettre des messages de prévention ou de réduction des risques.

Une orientation vers le secteur sanitaire, social, juridique ou culturel est proposée si nécessaire.

*Cf Partenariat Maison des adolescents.*

---

## ALLER VERS

DANS LE BUT DE FAVORISER ET FACILITER L'ACCES A NOS SERVICES NOTAMMENT EN MILIEU RURAL, NOUS PROPOSONS DES PERMANENCES DELOCALISEES.

Nos actions, qu'elles soient sous forme individuelles ou collectives, tentent d'être le plus accessibles possible pour les publics. Nous allons donc vers le public et travaillons en partenariat afin d'être présents dans différents lieux et territoires.

Nous sommes présents dans les établissements scolaires, dans les missions locales, de façon régulière. Nous essayons aussi de couvrir plusieurs territoires du Tarn (Albi, Carmaux, Graulhet, Castres, Mazamet, Gaillac...). Soit, sous forme de permanences régulières, notamment dans les lieux MDA, soit, sous forme d'actions ponctuelles à la demande d'établissements ou de personnes, au sein de structures partenaires, à domicile, ou encore en ville (café...).

Selon les lieux et les contextes, nous adaptons notre proposition d'accueil.

### PERMANENCES

#### UNE NOUVELLE PERMANENCE A GAILLAC

Depuis mars 2022 une permanence se tient un jour par semaine à Gaillac. Un bureau est mis à disposition chaque jeudi par la MJC situé idéalement en centre-ville, entre le collège et le lycée.

Cette permanence est très bien repérée par les partenaires (MDD, CMP, Education Nationale, PJJ, Mission Jeunes...)

Les demandes d'entretiens sur le territoire de Gaillac, à la MJC et dans les établissements scolaires notamment celui de Belaspect qui est éloigné du centre-ville, sont très nombreuses.

Le créneau horaire de 17H à 18H est très demandé et il y a souvent 2 à 3 semaines d'attente.

#### PERMANENCE DE CARMAUX

En partenariat avec la MDA, un professionnel du PAEJ est mis à disposition chaque mardi pour proposer une permanence conjointement aux deux professionnels de la MDA.

---

<sup>1</sup> Cahier des charges Point Accueil Écoute Jeunes, Avril 2017, page 10.

Nous sommes accueillis dans les locaux de la Communauté de Commune du Carmausin Ségala.

Les partenaires locaux (Collèges, Lycées, Mission Locale, PRE...) orientent les jeunes et / ou leur entourage. Nous constatons par ailleurs qu'il y a peu d'accueils spontanés.

Les problématiques rencontrées par les jeunes de ce territoire sont souvent en lien avec du harcèlement scolaire, du décrochage scolaire, des violences intrafamiliales et / ou sexuelles. Elles relèvent également souvent de situations sociales complexes qui impliquent de travailler régulièrement avec les services du département ou l'assistante sociale scolaire.

Notre rencontre avec l'équipe du CMPEA de Carmaux a par ailleurs permis de faciliter les orientations vers nos services respectifs.

#### PERMANENCE DE GRAULHET

En partenariat avec la MDA, un éducateur spécialisé est mis à disposition chaque jeudi pour une permanence sur Graulhet. Idéalement placé en centre-ville, nous nous situons dans un local de France Service.

Malgré notre présence depuis plusieurs années à Graulhet, nous constatons que l'accès à nos permanences reste difficile pour les habitants du territoire. Des besoins sont identifiés mais le public est peu en demande d'accompagnement.

Nous constatons par ailleurs, que le travail en partenariat reste difficile sur ce secteur géographique et ce, malgré de nombreuses rencontres ou propositions de rencontres, avec les acteurs du territoire (établissements scolaires, associations, élus, Mission Locale...). Nos missions restent mal comprises et il y a peu d'orientations sur la permanence.

#### PERMANENCE DE MAZAMET

Une permanence est mise en place chaque mardi à la maison des associations de Mazamet. Le local est idéalement placé car il est non loin de la gare, du centre-ville ainsi que du lycée Riess Sault.

Le public rencontré nous est souvent orienté par les différents partenaires locaux comme les lycées et collèges, la Mission Locale, le SPIP. Il y a peu d'accueils spontanés. Les problématiques amenées par les jeunes sont multiples. En effet, nous rencontrons des jeunes subissant des violences intrafamiliales, des violences sexuelles, du harcèlement scolaire, du décrochage scolaire, des problématiques de consommations...

Il est important de noter qu'il n'y a pas ou peu de liens fait avec le soin du fait de l'absence de services tels que le CMP adolescents et de psychiatre en libéral. Il nous est alors difficile de proposer des orientations pertinentes.

#### PROMENEURS DU NET

Le dispositif permet au PAEJ d'avoir une présence sur les réseaux sociaux afin de faciliter le lien avec des jeunes isolés géographiquement ou socialement. L'objectif des permanences est de faciliter la rencontre, expliquer nos missions, répondre à des questionnements / préoccupations et / ou le cas échéant, orienter.

La médiatrice sanitaire et sociale propose 4 heures hebdomadaires de présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

Ces permanences ont lieu les lundis et mercredis de 16h à 18h.

Le début de la permanence est signalé aux jeunes par un « post » dans le fil d'actualité et dans la « story ». Lors du premier contact, le professionnel se présente ainsi que ses missions. Les échanges

suivants sont majoritairement initiés par les jeunes, pour répondre à une demande ponctuelle ou pour avoir une écoute de leur mal-être ou de leur problématique.

Les sujets abordés peuvent être :

- La scolarité
- L'orientation scolaire ou professionnelle
- Les jobs d'été
- La vie affective et sexuelle
- Les loisirs
- La gestion des conflits : familiaux ou relationnels
- Les relations sociales
- Le mal-être

La Médiatrice sanitaire et sociale est sur le dispositif depuis un an. Il a été constaté qu'il est difficile de rencontrer des jeunes via les réseaux sociaux sans les avoir rencontrés et accompagnés auparavant en présentiel.

Les professionnels de l'association et des partenaires expliquent régulièrement ce dispositif et donnent les jours et heures des permanences auprès des jeunes, lors d'entretiens ou de collectifs.

Afin de maintenir un lien constant entre les Promeneurs du Net dans le Tarn, des réunions en distanciel sont organisées mensuellement, ainsi qu'une réunion annuelle en présentiel, afin d'échanger sur l'activité des structures et sur les missions de Promeneurs du Net.

## **DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Sous forme de permanences régulières ou ponctuellement.

### LA BORDE BASSE

Le lycée de La Borde Basse est un établissement polyvalent relativement excentré et unique lycée public de Castres. Il offre une diversité de formations incluant une filière professionnelle ainsi qu'un enseignement supérieur (BTS, licence professionnelle...).

Au regard de sa situation géographique et du type de public que le lycée accueille (jeunes habitants dans des régions disparates), le PAEJ y voit la pertinence d'y offrir une permanence d'écoute.

Les permanences ont lieu les 1ers et 3èmes mardis du mois (à l'exception des vacances scolaires) de 9H30 à 12H30.

Il y a eu 12 permanences d'accueil individuel durant l'année 2023, nous avons donc reçu au total neuf jeunes (dont sept filles, 1 garçon et 1 personne non genrée) pour un ou plusieurs entretiens.

\* D'une manière générale, les thématiques des premiers entretiens révèlent des problématiques correspondant à des questionnements généralistes d'adolescents, par exemple autour d'un contexte présent ou passé de séparation parentale et de ses effets sur le jeune.

\* Certains jeunes ont demandé si leurs parents sont mis au courant de leur présence en entretien PAEJ. Nous nous assurons donc, par le biais de l'infirmière qu'ils ne sont pas notés « absent » sur la plateforme Pronote.

\* Une jeune a bénéficié d'un accompagnement resserré, venant sur la permanence du lycée en alternance avec des entretiens sur le site de Tarn Espoir.

La fréquence des permanences est régulière mais du fait des vacances scolaires un peu disparates et le changement d'infirmière au cours de l'année rend la nécessité de poursuivre le travail de

partenariat.

Le rapport d'activités 2023 de la permanence du lycée La Borde Basse est situé en annexe de ce document. Pour plus d'informations, veuillez-vous y référer.

#### MFR PEYREGOUX

10 permanences d'écoute ont été réalisées en 2023 ce qui représente en moyenne 2 permanences par mois. Elles se tiennent de 13h à 18H le lundi et depuis septembre 2023, le mercredi matin de 8H30 à 12H30.

A la rentrée, une présentation de l'éducateur du PAEJ est proposé à toutes les classes et les dates des « Points Ecoute » sont communiquées aux élèves. L'équipe pédagogique a très bien repéré le partenariat, s'en saisi et informe les nouveaux professionnels de l'établissement.

Avant chaque séance, l'éducateur rejoint l'équipe pédagogique pendant leur pause déjeuner. Ils échangent à propos de l'actualité de l'établissement, de l'ambiance générale et des besoins d'entretiens individuels repérés par les adultes. Il va ensuite à la rencontre des jeunes qui peuvent prendre directement rendez-vous sans passer par les professeurs. Depuis septembre 2023, l'équipe pédagogique a identifié le besoin de positionner la permanence en milieu de semaine afin d'avoir le temps d'identifier les besoins. Cependant, cette nouvelle organisation empêche les jeunes de solliciter l'intervenant spontanément.

Les jeunes peuvent être orientés par un adulte : on essaye alors d'obtenir l'accord du jeune pour transmettre certains éléments au professeur. Mais ils peuvent aussi s'inscrire directement : le professeur n'est alors qu'informé de l'absence de l'élève. Ces demandes spontanées représentent 82% des entretiens. Ce chiffre s'explique par le fait que le Point Ecoute existe depuis 5 ans : les anciens élèves ont très bien repéré le Point Ecoute, en parlent aux « nouveaux » et un temps de présentation est proposé à toutes les classes à la rentrée de septembre.

#### LYCEE RASCOL

Un partenariat a été travaillé à la demande de cet établissement en juin 2022.

Un « Point Ecoute » est proposé aux élèves de 2<sup>nde</sup> du lycée professionnel pour lesquels les professeurs principaux ont repéré des difficultés. Une réunion d'information leur a présenté le projet. Le « Point Ecoute » a lieu chaque mardi de 8h30 à 10h30.

Au total, 24 permanences ont eu lieu en 2023 malgré quelques absences de jeunes, 62 entretiens ont été réalisés. Les CPE des autres niveaux et également du lycée général ont orienté des élèves intéressés par l'idée de parler avec un adulte extérieur à l'établissement.

Les objectifs quantitatifs de ce projet vont au-delà des prévisions et on pût être augmenté. Pour autant, on constate que peu de jeunes accèdent à des entretiens à l'extérieur du lycée, une réunion bilan avec la proviseure adjointe est prévue en juin 2024 afin d'améliorer la présence des jeunes et leur orientation vers le PAEJ.

#### MFR BEL ASPECT

Un projet sur l'ensemble de l'établissement d'actions de prévention et d'entretiens individuels au sein de la MFR est organisé chaque année.

Dans un premier temps (septembre-octobre), des actions de prévention du harcèlement et une information du PAEJ, de la permanence de Gaillac et de la possibilité d'entretiens à la MFR ont été données à l'ensemble des élèves.

La semaine précédant le Point Ecoute, un temps d'une ou deux heures est déterminé en matinée ou en début d'après-midi selon les besoins exprimés et les disponibilités de la permanence de Gaillac. On adapte ainsi efficacement les besoins de la MFR à l'offre du PAEJ.

### LYCEE RIESS SOULT

Suite à une sollicitation de la part des CPE du lycée il a été décidé de mettre en place une permanence trimestrielle pour favoriser l'accès des jeunes à notre service. En effet, il est proposé une première rencontre par les CPE aux élèves du Lycée avec l'éducateur spécialisé pour pouvoir présenter le dispositif, de cerner une problématique et de créer du lien. Un bureau nous a été mis à disposition pour pouvoir garantir la confidentialité.

L'éducateur a ainsi pu rencontrer 13 jeunes sur site. Certains de ces jeunes ont souhaité le revoir de nouveau sur Mazamet à la Maison des Associations.

### COLLÈGE ET LYCÉE DE LA SALLE

Suite à la sollicitation de l'infirmière, il a été demandé que nous nous rendions une fois au lycée afin de présenter le PAEJ à une jeune du lycée. Le bureau de l'infirmerie a été mis à disposition afin d'offrir un espace d'écoute confidentiel.

Au vu de la situation de la jeune (nous avons reçu la mère dans les locaux de Tarn Espoir et avons dû rédiger une note d'information préoccupante), il nous a semblé important de (re)situer les missions d'écoute et d'accueil généraliste des adolescents auprès de l'infirmière. Ainsi, il est décidé que les déplacements dans l'enceinte du collège / lycée De la Salle ne peuvent avoir lieu qu'à titre exceptionnel, après appréciation de la situation par le professionnel du PAEJ (lien téléphonique avec l'infirmière indispensable) et suite à un mail rédigeant les informations de notre venue au sein du collège / lycée.

### MISSION LOCALE JEUNES TARN SUD ET NORD

Le rôle des Missions Locales est défini par le Code du travail aux articles L5314-1 et suivants qui leur confèrent une mission de service public. Présentes sur l'ensemble du territoire, les Missions Locales exercent une mission de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner tous les jeunes sortis du système de formation initiale, âgés de 16 à 25 ans, qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin, dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc...).

Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans leur zone de compétences, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés. » 2 NOTE BdP

### TARN NORD

Depuis 2021, le partenariat a été renforcé entre la mission jeunes du Tarn nord et le PAEJ :

Une permanence avec l'éducateur du PAEJ à la Mission Locale d'Albi a lieu un mercredi par mois : les jeunes sont positionnés par leurs conseillers lorsqu'ils repèrent des difficultés. L'objectif est de provoquer une rencontre entre le jeune et le PAEJ et si besoin, orienter ou continuer l'accompagnement sur place ou dans nos locaux. On constate parfois une différence de temporalité entre le repérage des difficultés par les professionnels de la Mission Locale et la volonté du jeune de travailler sur celles-ci.

D'une manière générale, les questions liées au parcours professionnel, à l'emploi, à la formation sont abordées presque systématiquement avec les personnes afin d'évaluer et comprendre les attentes et besoins dans ce domaine.

Ces permanences permettent de favoriser l'accès au PAEJ à des jeunes qui présentent de grandes vulnérabilités. En effet, près de la moitié des personnes rencontrées sont confrontées à des situations à risques. Il s'agit de personnes isolées ou dont l'environnement est peu sécurisant. Elles sont en difficulté pour adopter des comportements favorables à leur santé et / ou pour résoudre des situations de conflits ou de maltraitance. Les jeunes rencontrés à la Mission Locale sont souvent fragilisés par leur parcours de vie et / ou leur environnement social / familial renforçant des situations de décrochage, de mal être scolaire ou social, de confiance en soi et en l'avenir.

Un tiers des personnes reçues présentent une forte souffrance, elles peuvent être dans les conduites à risques conscientes ou dans le déni de celles-ci. Elles peuvent présenter des troubles ou souffrances nécessitant une prise en charge en soins psychique / psychiatrique et l'accompagnement vers le soin est souvent complexe (difficultés à initier les démarches, délais de prise en charge long...)

En 2023, il y a eu :

**8 permanences, 19 jeunes** ont pu être reçus pour un total de **21 entretiens**.

- 3 personnes ont été orientées vers du soin,
- 3 personnes ont été orientées vers des psychologues en libéral,
- 2 personnes ont été redirigées vers la Maison des Adolescents / le PAEJ.

## TARN SUD

Le PAEJ intervient au sein de la Mission Locale de Mazamet. C'est une structure relativement excentrée du département du Tarn. Elle offre une richesse et une grande diversité d'accompagnement afin d'adapter à chaque jeune les modalités de construction de son projet professionnel.

Les jeunes accueillis à la Mission locale de Mazamet résident dans des lieux isolés, et ont un accès difficile aux soins médicaux et psychiques mais également à l'accompagnement social. Le parcours scolaire pour certains jeunes accueillis est marqué par des difficultés et des ruptures.

Un des objectifs opérationnels du Point Accueil Écoute Jeunes cité dans le cahier des charges est de « rétablir le dialogue et restaurer les liens de confiance entre ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif...) »<sup>2</sup>

Ainsi, le PAEJ perçoit l'opportunité de proposer aux jeunes de la Mission Locale des entretiens individuels autour desquels ils peuvent tenter de dire leurs difficultés, leurs problématiques mais également (ré)instaurer un lien de confiance à l'autre. La création d'une permanence au sein de la Mission locale correspond donc aux missions du PAEJ.

Les permanences ont lieu les 2èmes et 4èmes mardis du mois et leurs créneaux horaires se sont vus maintenus de 9H30 à 15H00.

Les problématiques abordées par les jeunes lors du premier entretien concernent en grande majorité la maltraitance et de violence subie (incluant les viols), ensuite par ordre décroissant, la question de la problématique amoureuse et de couple, la violence agie, et la problématique de séparation parentale.

---

2

Au total, il y a eu 17 permanences d'accueil en 2023 et nous avons rencontré 5 filles et 9 garçons.

Des rencontres partenariales ont eu lieu : avec la coordinatrice ainsi que la responsable de la Mission Locale, mais également avec l'équipe des conseillers d'insertion. Le travail de lien avec l'équipe et la coordinatrice de la Mission Locale se poursuit. Également, des rencontres avec l'assistante sociale du CMP pour adultes de Mazamet et une psychologue installée en libéral ont été réalisées (cf rencontres partenariales).

Pour plus de détails, se référer au rapport d'activité de la mission locale 2023 situé en annexe de ce document.

En dehors de ces permanences, 7 jeunes ont été orientés par la Mission Locale directement sur le PAEJ de Castres et de Mazamet.

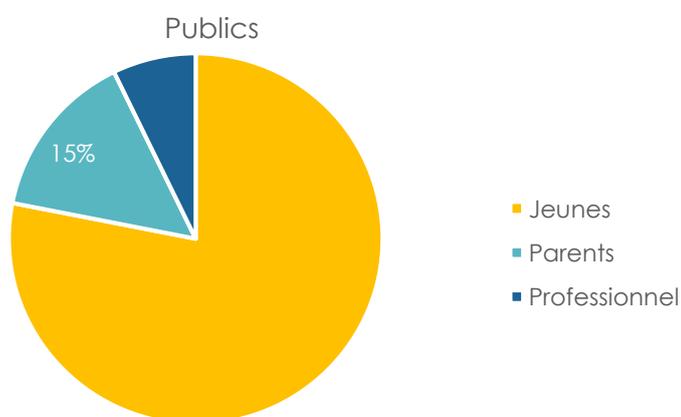
---

## ACTIVITE GLOBALE

En 2023, le PAEJ a suivi **531 jeunes** et **100 parents**.

Au total, **49** entretiens ont été réalisés avec des partenaires et les professionnels du PAEJ au sujet du suivi d'un jeune.

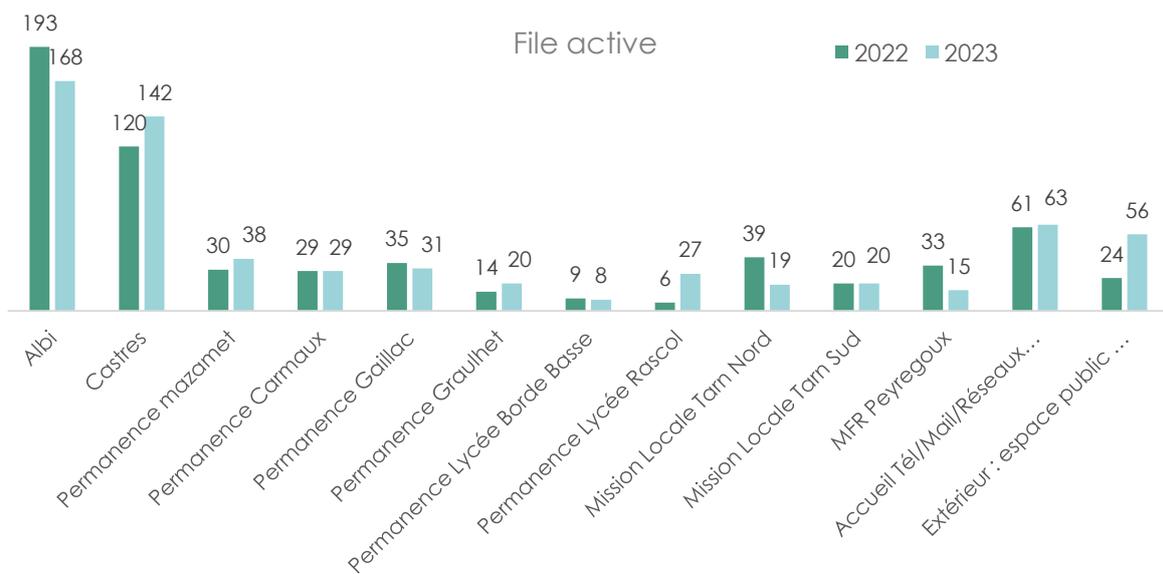
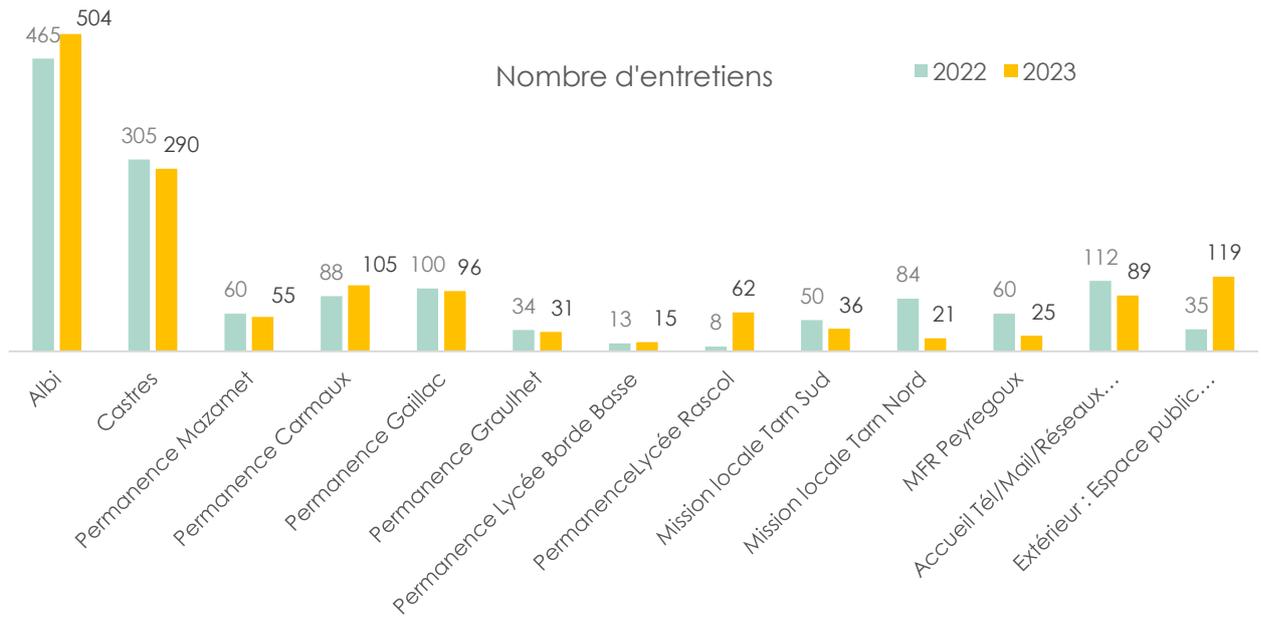
Toutes permanences confondues, les professionnels ont réalisé **1 604 entretiens**.



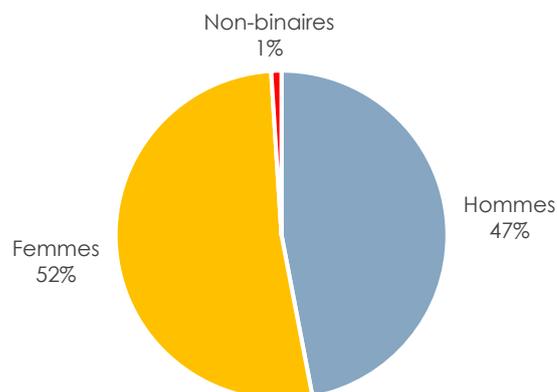
---

## LES JEUNES

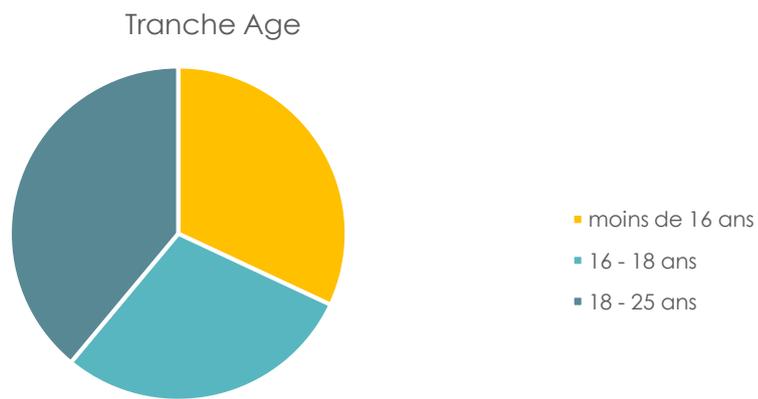
**1 448** entretiens pour **531** bénéficiaires.



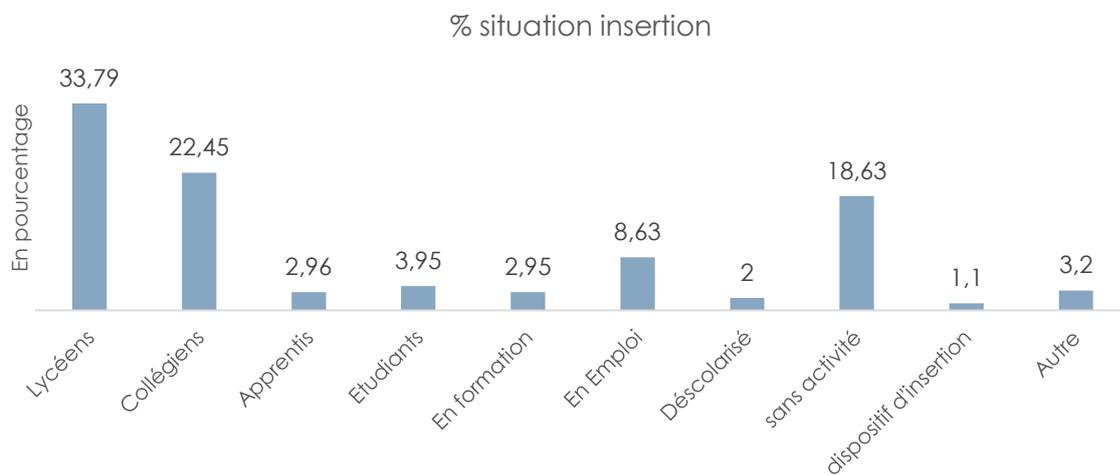
### Représentation de genre des jeunes accueillis



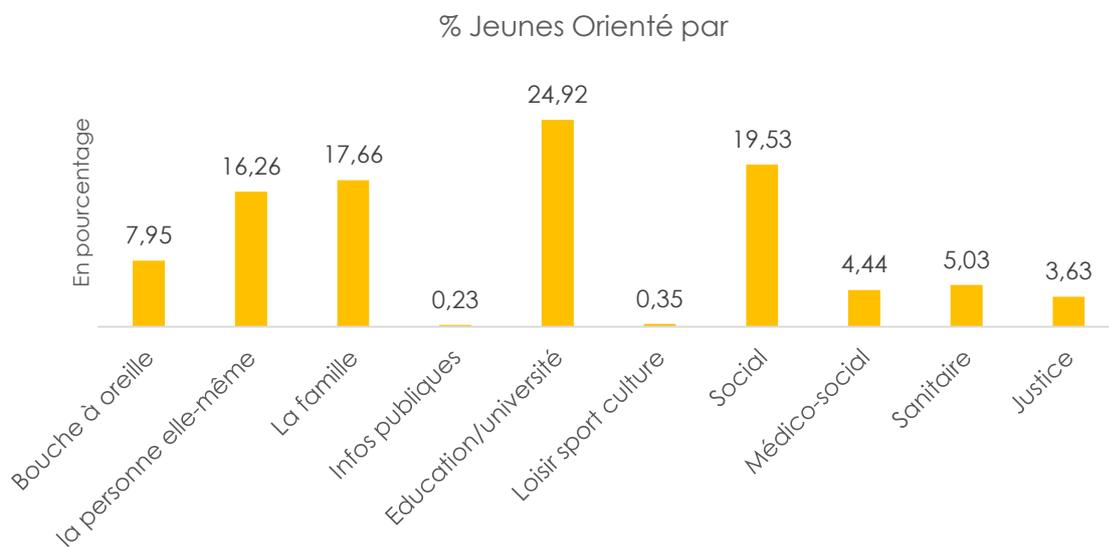
## Pourcentage des jeunes accueillis par tranche d'âge



## Situation d'insertion des jeunes accueillis



## Par qui les jeunes sont orientés ?



## Origine Géographique

**115** jeunes venus au PAEJ vivent dans un quartier politique de la ville.

Il est à noter que les chiffres énoncés sont obligatoirement minorés. Effectivement, la plupart des jeunes étant reçus de façon anonyme, les professionnels ne leur demandent pas systématiquement leur quartier d'habitation. Nous estimons donc à 25% de plus, les jeunes reçus issus de quartiers prioritaires.

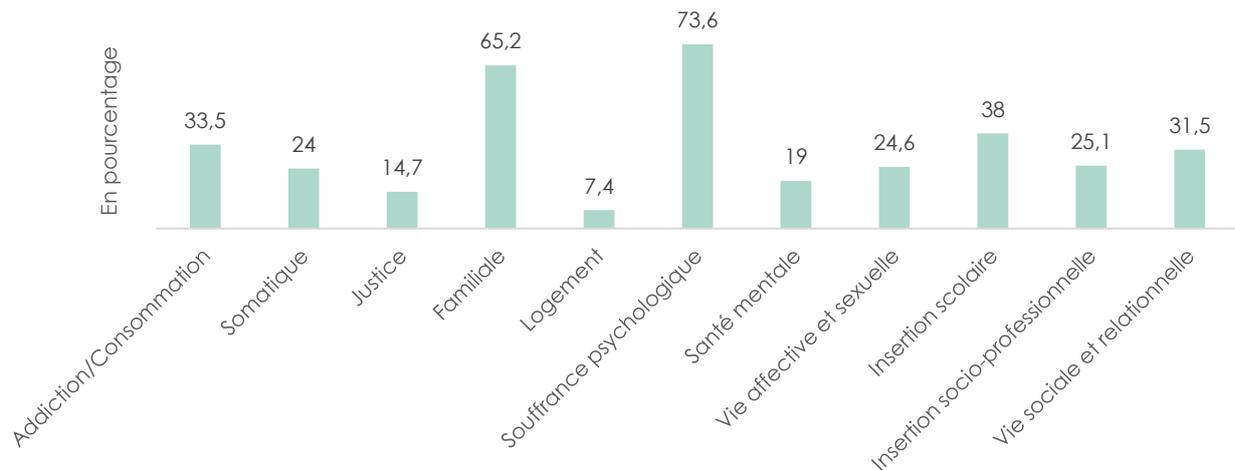
	Nombre de jeunes	Nombre d'entretiens
<b>Castres</b>		
<b>Aillot-Bisséous-Lardailé</b>	11	39
<b>Centre-Ville</b>	19	32
<b>Laden- Petit Train</b>	6	7
<b>Lameilhé</b>	18	20
<b>Albi</b>		
<b>Veyrière-Rayssac</b>	8	14
<b>Lapanouse</b>	6	13
<b>Cantepau</b>	17	53
<b>Aussillon</b>		
<b>La Falgalarié</b>	6	6
<b>Gaillac</b>		
<b>Lentajou-Catalanis</b>	13	45
<b>Graulhet</b>		
<b>Crins-En gach</b>	4	6
<b>Carmaux</b>		
<b>Rajol-Cérou-Gourgaieux</b>	5	10
<b>Autre département</b>		
<b>Toulouse</b>	2	5
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>250</b>

## Problématiques

La majorité des jeunes se présentent avec une ou plusieurs problématiques qu'ils ont peu ou mal identifiées. Notre premier travail se situe dans une évaluation d'ensemble de leur situation.

Il est très fréquent de trouver chez ces jeunes, différentes problématiques qui s'entremêlent, se complètent. De plus, ces thématiques génériques peuvent recouvrir différentes définitions car différents degrés.

Nous continuons à accompagner les jeunes et leurs proches sur des problématiques adolescentes sans gravité, d'ordre général : de mal être, de prévention ou lors de situations de conflits.



Les problématiques liées à l'**insertion scolaire** sont très souvent évoquées. Il peut s'agir d'orientation, de harcèlement scolaire (7%), de décrochage (15%) ou encore pour 6% des jeunes, une déscolarisation.

Par ailleurs, nous constatons une aggravation de certaines situations familiales ou individuelles dont plusieurs ont nécessité des démarches de signalement ou d'orientation en psychiatrie.

32% des jeunes rencontrés se sentent dans une situation conflictuelle avec au moins un parent. 23% des jeunes ressentent un mal être lié aux conflits entre leurs parents. 19% vivent ou ont vécu des violences intrafamiliales. 21% des jeunes font part d'une situation de rupture avec au moins l'un des parents. Nous sommes également confrontés régulièrement à accueillir des personnes ayant des problématiques de violences et notamment sexuelles. (26% des personnes reçues expriment vivre ou avoir vécu des violences, 7% sont ou ont été victimes de violences sexuelles). Certaines personnes peuvent être concernées par un cumul des violences dans les différentes sphères de leur vie.

Nous accueillons de nombreux jeunes et leurs familles sur le PAEJ qui se présentent à nous suite à une difficulté voire une impossibilité de prise en charge par les services de psychiatrie ou un délai d'attente trop long au regard de la problématique du jeune. Nous constatons donc dans le public reçu au PAEJ une augmentation de jeunes ayant besoin d'un accompagnement qui relève du secteur sanitaire. Les angoisses qu'ils expriment et la situation de détresse psychique dans laquelle ils se présentent signent la nécessité pour ces jeunes d'un étayage par une équipe pluridisciplinaire comprenant la dimension médicale. Les jeunes peuvent se présenter parfois dans un état psychique nécessitant le recours à une orientation de manière rapide avec par moment, un pronostic vital engagé.

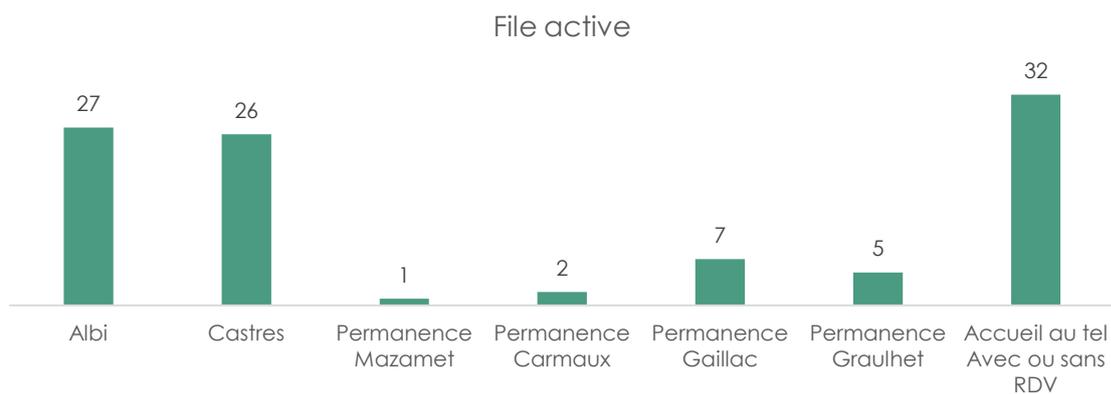
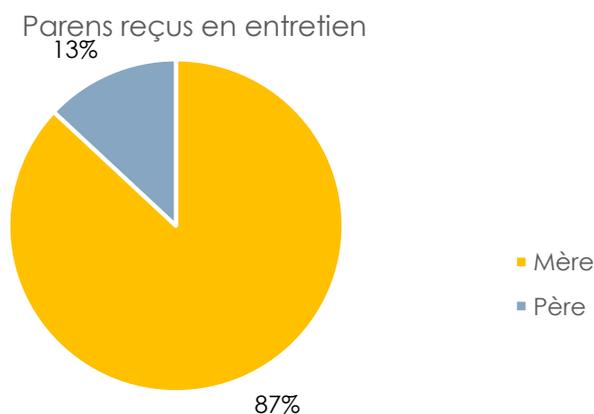
Si nous travaillons à tisser et renforcer le lien de partenariat avec le secteur psychiatrique, nous faisons le constat qu'il est très difficile de trouver des lieux d'orientation lorsque la situation le nécessite. Nous avons reçu de nombreux jeunes qui nous ont évoqué des problématiques relevant d'un soin psychiatrique ; 2,5 % des jeunes rencontrés sont concernés par des tentatives de suicide, 8% des jeunes ont des idées suicidaires, 23 % présentent un état dépressif ou anxieux plus sérieux.

Nos accompagnements en sont plus complexes, longs et difficiles.

---

## LES PARENTS

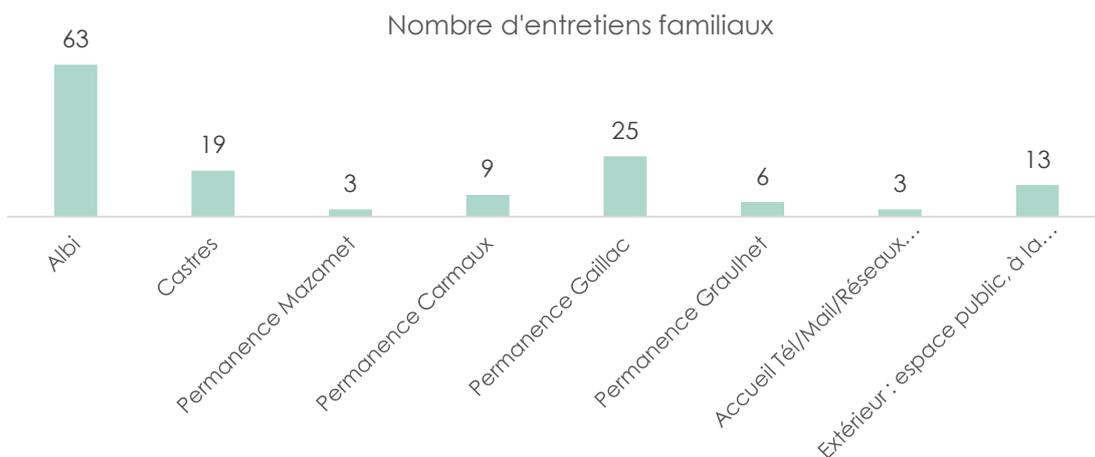
100 parents pour 156 entretiens



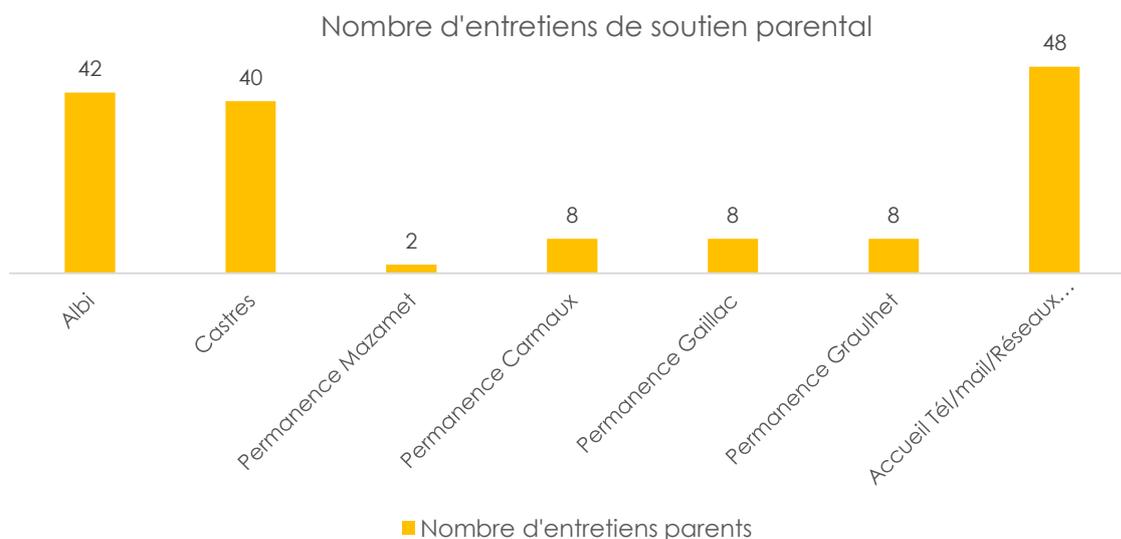
---

## LES ENTRETIENS FAMILLES

Les parents (ou l'entourage proche du jeune) peuvent participer à des entretiens famille en présence de leur enfant afin de pouvoir exprimer leurs difficultés ou leurs incompréhensions en lien avec la situation du jeune. Cet espace de parole permet au jeune d'avoir accès aux points de vue, aux craintes et aux doutes de ses parents afin de pouvoir mieux communiquer ensemble.



Nous parlons d'entretien de soutien parental lorsque des parents souhaitent bénéficier d'un accompagnement en l'absence du jeune soit directement soit à l'issue d'un entretien familial. Dans ce cas, le jeune et son / ses parent(s) seront reçus par 2 professionnels différents.



#### L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PARENTS :

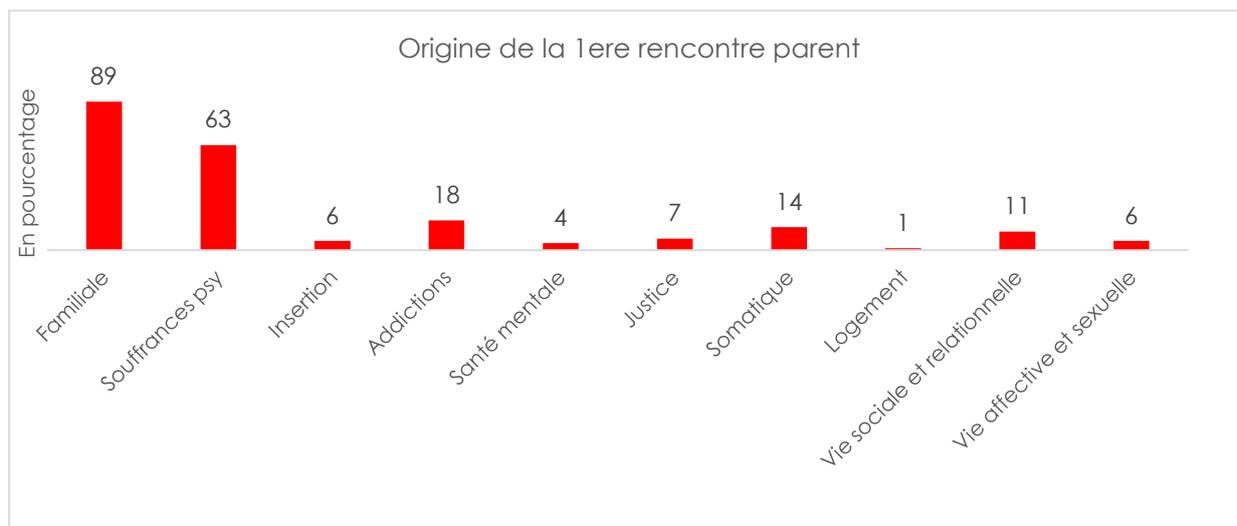
**11** parents venus au PAEJ vivent dans un quartier politique de la ville.

Il est à noter que les chiffres énoncés sont obligatoirement minorés. Effectivement, la plupart des personnes venant au PAEJ étant reçues de façon anonyme, les professionnels ne leur demandent pas leur quartier d'habitation. Nous estimons donc à 25% de plus, les parents reçus issus de quartiers prioritaires.

	Nombre de parents	Nombre d'entretiens
<b>Castres</b>		
<b>Aillot-Bisséous-Lardailé</b>	0	0
<b>Centre-Ville</b>	1	2
<b>Lameilhé</b>	1	1
<b>Albi</b>		
<b>Veyrière-Rayssac</b>	1	4
<b>Lapanouse</b>	2	2
<b>Cantepau</b>	1	1
<b>Aussillon</b>		
<b>La Falgalarié</b>	3	4
<b>Gaillac</b>		
<b>Lentajou-catalanis</b>	1	3
<b>Rajol-Cérou-Gourgatieux</b>	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>18</b>

#### PROBLEMATIQUES :

Les problématiques identifiées par les familles peuvent parfois être assez éloignées de la réalité du jeune. Toutefois cela peut permettre un espace de dialogue et de réflexion sur les représentations de chacun. L'accompagnement des parents nous permet de travailler sur la culpabilité, de les rendre parfois à nouveau acteur dans leur système familial et surtout de les aider à travailler sur leurs compétences au lieu de stigmatiser leur fragilité.



## ACTIONS COLLECTIVES

Tel qu'écrit dans le cahier des charges du PAEJ de 2017 « les actions collectives favorisent le contact et l'expression, l'identification de certaines difficultés. Elles permettent de renforcer l'estime de soi, d'établir des relations de confiance. Ces actions peuvent être réalisées en interne ou hors les murs <sup>3</sup>».

Les interventions collectives permettent également de faire de la prévention, d'informer sans tenir un discours moralisateur.

Elles sont co-construites avec le demandeur, les élèves et professionnels.

Elles facilitent le lien avec les jeunes et favorisent la prise de rendez-vous pour des entretiens individuels.

## ACTIVITE GLOBALE

Les professionnels du PAEJ ont mené **156** actions collectives pour **2 300** bénéficiaires.

**2 002** jeunes – **104** parents – **194** professionnels

Nom de l'Etablissement / du partenaire	Commune	Nombre d'interventions	Nombre de bénéficiaires		
			Jeunes	Parents	Professionnels
<b>TOTAL</b>			<b>2002</b>	<b>104</b>	<b>194</b>
Hôpital de Jour - ADAGIO	Albi	1	6		
AFEV	Castres	3	34		
AFEV	Albi	4	36		
AFPA	Albi	6	46		
Compagnon du devoir	Albi	2	33		
MECS Labarthe	Graulhet	6	27	3	21
Collectif de parents	Vaour	2	14	16	
MECS Adelante	Castres	1	6		
Forum Santé – Mairie de Lavaur	Lavaur	1	150	2	6
Lieu de Vie – La Cavalcade	Serviès	1	3		
Centre Social « Adèle » Cantepau	Albi	4	27	5	34
Lycée Agricole Fonlabour	Albi	17	238		
Collège Jean Louis Etienne	Mazamet	2	13		
Collège Jean Jaurès	Castres	3	31		
Collège les Portanelles	Lautrec	3	78		
Collège Jacques Durand	Puylaurens	5	93	39	6
Collège Vallée du Thoré	Labastide Rouairoux	6	117		

<sup>3</sup> Cahier des charges Point Accueil Écoute Jeunes, Avril 2017, page 10.

HABA - FJT	Albi	1	12		
Education Nationale – Infirmière scolaire	Tarn	3			76
Ecole de la Seconde Chance	Castres	2	25		
Lycée Agricole Touscayrats	Verdalle	2	58		
Lycée Anne Veaute	Castres	1	17		
Lycée Clément de Pémillé	Graulhet	2	83		
Lycée Borde Basse	Castres	2		13	10
Lycée Notre Dame	Castres	6	87		
Lycée Forestier André Alquier	Saint Amant Soulst	2	37		
Lycée du Sidobre	Castres	2	21		10
Lycée Sainte Cécile	Albi	1	22		
Lycée Saint Dominique	Albi	4	76		
Médiathèque St Juéry	St Juéry	1		8	2
MFR Bel Aspect	Gaillac	12	205		
MFR Peyregoux	Peyregoux	13	229		
Mission Jeune Tarn Nord	Albi	15	52		10
PIJ	Aussillon	1	5	6	
PJJ	Albi	5	23		
PJJ	Castres	6	18		10
PJJ – EPM	Lavaur	3	18		
Radio R d'Autan	Tarn	2	65		5

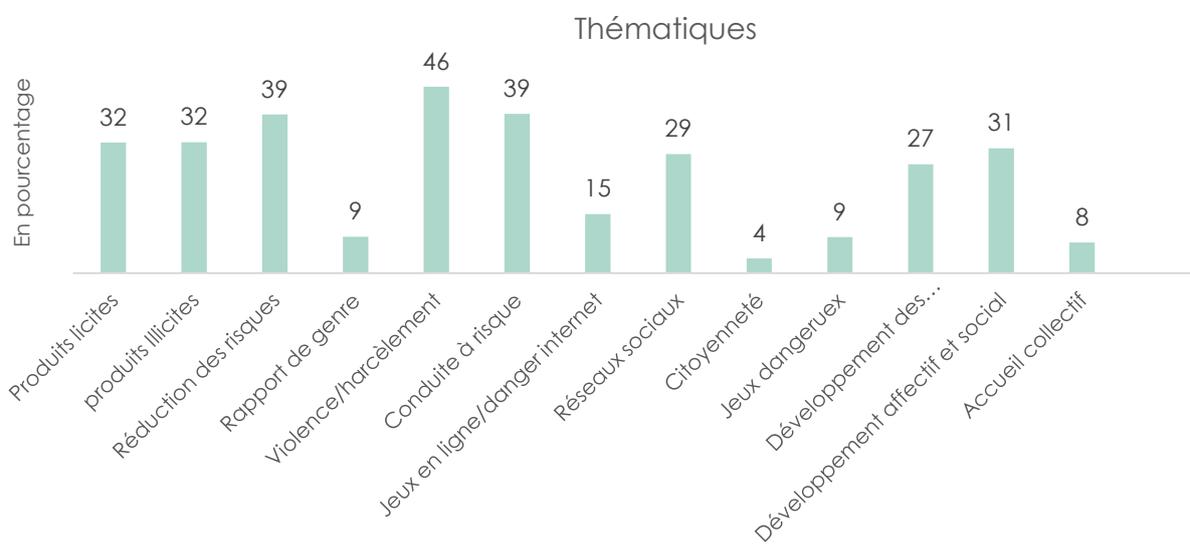
---

## MODALITES PRATIQUES

Une réunion est réalisée avec les nouveaux interlocuteurs. L'éducateur y présente l'association, ses différents services, et leurs missions respectives. Il explique ensuite les principes de la prévention qui sont d'informer pour permettre aux personnes de faire des choix et de se préserver de certains risques. Il adapte le contenu de l'intervention aux spécificités du public (âge, compétence, vécu...) mais aussi à leurs besoins ou leurs demandes (questionnaire anonyme). Il essaye enfin d'obtenir, dans la mesure du possible, les modalités les plus propices à une intervention de qualité :

- ✓ Anonymat : absence d'adulte représentant l'autorité.
- ✓ Groupe réduit : maximum 20 personnes.
- ✓ Cadre neutre permettant de sortir de son statut habituel : éviter les salles de cours.
- ✓ Durée permettant l'expression des participants : une à deux heures selon les thématiques.
- ✓ Travail en aval et en amont avec d'autres professionnels.
- ✓ Communication des principes de l'intervention aux enseignants, à l'équipe éducative et aux parents pour favoriser le dialogue avec les jeunes.
- ✓ Actions de préventions destinées à ces adultes pour bénéficier des mêmes informations que les jeunes.

## LES THEMATIQUES ABORDEES AVEC LES JEUNES



### PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES

Les conduites addictives et plus particulièrement les consommations de psychotropes font partie des prises de risques souvent observées chez les adolescents. Elles résultent d'un besoin de découvrir, de partager avec leurs pairs, de se différencier et parfois d'un besoin de mettre à distance une réalité vécue comme oppressante.

Ces conduites addictives représentent également les pratiques auxquelles on peut devenir dépendant : les écrans, les jeux d'argent, le sport, le sexe, la cleptomane, les achats compulsifs... L'ensemble des conduites constituent une préoccupation majeure pour les adultes qui encadrent les adolescents et une source de questionnements pour ces mêmes jeunes.

### PREVENTION DE LA VIOLENCE ET DU HARCELEMENT / VIVRE ENSEMBLE

Il est proposé aux personnes de définir ensemble les différentes formes de violences, puis la notion de « harcèlement qui est très souvent utilisée de manière inappropriée puisqu'elle définit des violences répétées infligées à une personne isolée.

Nous proposons ensuite aux personnes de réfléchir aux conséquences pour les victimes mais aussi pour les témoins qui n'arrivent pas à dénoncer ces actes.

Nous parlons enfin des raisons qui amènent les auteurs à utiliser le harcèlement. Le but étant de prendre conscience que des auteurs ont eux aussi besoin d'être aidés.

### CITOYENNETE ET LAÏCITE / EGALITE HOMMES - FEMMES

La citoyenneté est un sujet compliqué à expliquer aux jeunes.

Le choix a été fait d'aborder le sujet en s'intéressant aux lois et à leur nécessité pour vivre ensemble de manière libre et égale. (Sans lois, seul le plus fort est libre).

Un parallèle est fait avec le sport collectif qui ne peut être joué sans règles et sans arbitre.

Une présentation des 23 critères de discriminations reconnus par la loi permet de montrer que faire

valoir nos droits individuels est profitable à l'ensemble des personnes, c'est donc un acte citoyen.

## ADOLESCENCE

Il est proposé aux jeunes d'échanger, de réfléchir sur la période qu'ils traversent.

Cette thématique est abordée systématiquement en début d'intervention de prévention sur les conduites addictives. (Importance des amis, influence du groupe, expérimentation, opposition aux adultes et / ou aux lois...).

Cette thématique est aussi proposée à des groupes de parents d'adolescents.

---

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La pertinence des actions collectives n'est plus à prouver. Bien que l'impact de ces dernières est difficilement évaluable sur le court terme, l'émulation dans les classes, les débats qui s'instaurent, le foisonnement de questions sont de bons indicateurs de réussite de ces interventions. Il est donc important de les maintenir, notamment pour les jeunes n'ayant pas accès à l'information. De plus, ces actions nous permettent de nous faire connaître et certains jeunes prennent rendez-vous par la suite.

Par ailleurs, il est important de prendre un temps avec les différents partenaires pour pouvoir mieux coordonner nos actions afin d'éviter tout doublon dans les interventions.

Nous avons été informés fin 2023 de l'arrêt du financement du Conseil Régional qui visait notamment les interventions collectives dans les lycées et les structures en charge de l'accompagnement de jeunes en situation d'insertion. Devant l'absence de financement fléché pour ce type d'interventions, nous serons contraints de facturer nos séances collectives. L'absence de gratuité impose une réorganisation pour les établissements qui ne se sont pas engagés à ce jour à poursuivre le partenariat. Le manque de visibilité sur la poursuite de ces actions en 2024 impliquera une réorganisation du service PAEJ.

## ACTIONS PARTENARIALES

***Nous nous attachons à créer, maintenir, et renforcer nos liens avec les structures partenaires par le biais de rencontres en équipe ou en individuels ; ponctuelles ou régulières.***

---

## MAISON DES ADOLESCENTS

Une attention particulière est portée à ce partenariat et une activité s'est intensifiée depuis la création de son association support T'AJ en 2019.

Le projet de développement de la Maison des Adolescents sur le Tarn s'appuie sur des collaborations et des mutualisations de différents acteurs (Addictions France, Fondation Bon Sauveur, CH Lavour, Tarn Espoir...). Il s'est construit en lien avec les permanences et les antennes PAEJ déjà existantes sur le département afin de pouvoir apporter une réponse globale et assurer une présence sur l'ensemble du département.

Tarn Espoir s'investit particulièrement dans le fonctionnement de la MDA : les professionnels du PAEJ et le secrétariat sont mis à disposition sur un temps donné, les locaux de Tarn Espoir de Castres et

d'Albi sont mis à disposition pour des permanences MDA, la directrice de Tarn Espoir est la présidente de l'association T'AJ.

Du fait de la présence de plusieurs professionnels mis à disposition du milieu sanitaire, ce partenariat a pour but de favoriser l'accès au soin des jeunes quand il est nécessaire.

La présence des réunions bi-mensuelles en partenariat avec la Maison des adolescents constitue un véritable étayage dans la pratique professionnelle du PAEJ, offrant la possibilité d'un recul et d'un aiguillage pluriel, avec un regard clinique soutenu par la présence du pédo-psychiatre une fois par mois.

La présence de professionnels du CMP enfants / ados (psychologues, éducatrice spécialisée et infirmière) sur les sites de Castres, Albi, Graulhet et Carmaux constitue un véritable appui dans l'accompagnement des jeunes et le travail en équipe, cela facilite également le lien avec le secteur sanitaire.

La présence de professionnels du secteur sanitaire favorise par ailleurs la possibilité d'accueillir et d'accompagner les parents au sein d'un espace d'écoute distinct de celui de leur enfant.

La présence du Planning Familial permet un accès facilité à une prévention spécialisée concernant la vie affective et sexuelle ou encore les violences sexuelles.

La permanence du Défenseur des droits à Albi une fois par mois apporte un soutien à la fois :

- aux professionnels du PAEJ, de plus en plus confrontés à des situations de violences
- au public se questionnant sur ses droits, ayant parfois besoin d'un accompagnement spécifique pour accéder aux droits ou mener une procédure judiciaire.

L'agrandissement des locaux sur le site de Castres entraîne une amélioration de l'organisation du travail avec la Maison des Adolescents. Que ce soit pour les réunions d'équipe ou bien pour les entretiens individuels, les locaux de Castres peuvent accueillir plus favorablement les jeunes et leurs parents ainsi que les professionnels partenaires.

---

## PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Actions menées auprès des unités éducatives de milieu ouvert (UEMO) d'Albi et Castres.

### Entretiens individuels :

Dans le cadre d'infractions à la législation liées aux stupéfiants, nous accueillons des jeunes de 13 à 18 ans en individuel.

L'objectif général est d'amener des informations sur la / les consommations ainsi que d'apporter un temps de réflexion autour de la situation du jeune tout en favorisant une prise de conscience des dangers liés à la consommation de produits psychoactifs. Le lien avec le vécu du jeune sera fait systématiquement tout au long de l'entretien.

A la suite des deux entretiens d'une heure, une attestation de présence est fournie, le lien avec le / la référent/e PJJ est également fait dans le respect de la confidentialité.

Une proposition de revoir l'éducateur du PAEJ en dehors de tout cadre contractuel est faite lors de la dernière rencontre. Les jeunes ne s'en saisissent souvent pas sur le moment mais des fois plusieurs mois voire plusieurs années après.

En 2023, **24** jeunes ont été reçus et **37** entretiens ont été réalisés.

## Ateliers collectifs de prévention des conduites addictives :

Au début du mois d'avril, nous avons été sollicité par la PJJ du Tarn. Les actions de prévention prévues avec l'association Addictions France aux vacances de Pâques venaient d'être annulées à cause de problème de personnel. Certains jeunes qui devaient y participer risquaient de voir leur situation judiciaire s'aggraver. Ayant déjà animé ce type d'intervention sur le site de Castres, nous avons accepté en bousculant nos agendas parce qu'« éviter les ruptures des adolescents » est une des missions des PAEJ.

Pour le 2<sup>nd</sup> semestre, nous avons coordonné nos interventions sur les 2 sites avec l'Association Addiction France 81.

### UEMO d'Albi :

Des ateliers de 2 heures y ont été proposés deux jours consécutifs pendant les vacances de Pâques. Certains jeunes ne sont pas venus les 2 jours ce qui nous a poussé à réfléchir à une organisation différente. En concertation avec l'équipe de l'UEMO et sa cheffe de service, nous avons convenu de proposer cet atelier sur une même journée avec un repas partagé par les jeunes et l'éducateur de Tarn Espoir. Deux journées de ce type se sont déroulées en septembre et octobre 2023.

Une réunion bilan a eu lieu en fin d'année. La pertinence d'une co-animation Addictions France / Tarn Espoir a été relevée. De plus, l'adaptation des actions au plus près des spécificités de chaque UEMO et en concertation avec les équipes de terrain a été mise en avant.

### Etablissement pénitentiaire pour mineur (EPM) de Lavaur :

Une action de prévention de 4 séances d'une heure et demie s'est déroulée pendant les vacances de la Toussaint. Six jeunes volontaires y ont participé, ils sont accompagnés par une éducatrice PJJ car ils ne peuvent pas être en groupe avec un seul intervenant extérieur. Une rencontre de deux heures avec l'éducatrice a été réalisée à l'EPM la semaine précédant l'action. Celle-ci était nécessaire pour se connaître, échanger sur nos postures professionnelles respectives et présenter le contenu des séances.

L'action s'est très bien déroulée, les jeunes étaient contents d'y participer, très intéressés et ont posé de nombreuses questions. Les bilans réalisés par les jeunes nous disent qu'ils ont appris des choses et que celles-ci leur serviront. Questionnés sur ce qu'ils avaient aimé, l'un a parlé des courts métrages qui amènent le débat, un autre a dit « tout » et un dernier a répondu : « la prévention sans nous dire que ce n'est pas bien » ! Ils semblent donc avoir apprécié le contenu, les outils et la posture.

Un jeune présentant des troubles psychiatriques a tout de même essayé de provoquer la réaction violente d'un autre. On peut constater que ce groupe était constitué de jeunes présentant des problématiques plus psychiatriques que de consommation.

Il est regrettable qu'un plus grand nombre de jeunes n'aient pas pu bénéficier de ces interventions. Contrairement à ce que nous craignons en amont, la présence d'une éducatrice PJJ ne limite pas l'expression sur les consommations au sein de l'EPM. Elle peut également éviter l'aggravation de situations tendues et l'intervention de surveillants qui auraient de lourdes conséquences.

### **Perspectives 2024 :**

Les actions collectives destinées aux jeunes seront programmées par chaque UEMO (Albi et Castres) une journée par période de vacances scolaires et pour l'EPM de Lavaur, 4 séances d'une heure et demie et ce, 2 fois dans l'année. Elles seront animées par un binôme Addictions France / Tarn Espoir l'un venant du soin et l'autre de la prévention. Les jeunes nous ayant rencontré en collectif pourront ainsi plus facilement se saisir des espaces de parole proposés individuellement dans chacune des associations.

Les entretiens individuels pour les jeunes de la PJJ se dérouleront comme en 2023.

---

## SANITAIRE

- Marina RAYNAUD Psychologue libéral à Mazamet
- CMP pour adultes de Castres dépendant du Centre Hospitalier de Lavaur
- Lucie BALAROT Assistante sociale Mazamet CMP pour enfants et hôpital de jour pour adultes et Isabelle GALINIER Assistante sociale CMP enfant (60%) et adolescents (40%) de Castres.
- Rencontre pédopsychiatre libéral Albi
- CMPEA Carmaux

Malgré plusieurs rencontres et tentatives de rapprochement avec le secteur sanitaire et notamment les CMP, nous éprouvons de grosses difficultés pour orienter vers ce secteur amplement saturé.

Nos présentations mutuelles ont permis de mieux connaître nos missions respectives et de pouvoir dans certains cas réorienter vers le service le plus adapté. Cependant, nous constatons que ce secteur nous oriente régulièrement des personnes qui nécessitent pourtant une prise en charge médicale (jeunes qui se scarifient, souffrant d'anorexie, ayant des pensées morbides etc.).

Sur Albi, le secteur Adolescents est particulièrement saturé, avec des délais d'accès aux soins de plusieurs mois en CMP et en hospitalisation.

Quant à Castres, l'absence d'hospitalisation complète et de jour pour les adolescents, l'absence de médecin psychiatre au sein du CMP pour adultes, entrave sérieusement la possibilité pour les jeunes d'être pris en charge et accompagnés pour leurs troubles.

A Mazamet, il n'existe pas de structure de soin psychiatrique (C.M.P., hôpital de jour...) pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans et l'équipe du CMP adultes est en réorganisation, entraînant une difficulté d'accès aux soins.

Il en résulte un allongement de nos accompagnements et un glissement de nos missions.

En raison du retard de l'accès aux soins, nous constatons une aggravation de l'état de santé de certains jeunes voire des mises en danger.

La fermeture des urgences psychiatriques à Albi complexifie l'accès à une prévention des crises suicidaires et à une mise en sécurité des personnes.

---

## MISSIONS LOCALES

- Mission Locale Castres : Karine PALACIO, Akila OUZIOUI
- Mission Locale Mazamet : Akila OUZIOUI coordinatrice

---

## ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DE FORMATION

### **TARN SUD**

Lycée La Borde Basse : rencontre avec le Proviseur Mr MILONE, les infirmières Tiphaine CLERC et Christel BODILIS, Mr DURANT et Mr DOUCET et Mme DELALET, conseillers principaux d'éducation.

## **TARN NORD**

Dans le cadre du concours à l'entrée de l'école d'éducateurs spécialisés, une participation de la psychologue du PAEJ du sud en tant que jury de sélection a été réalisée. Cela a eu lieu sur cinq demi-journée au sein de l'Institut Saint-Simon (renommé INKIPIT) à l'antenne d'Albi.

---

## CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

### **L'année 2023 a été marquée par :**

- L'annonce pour 2024 de l'arrêt du financement régional pour la mise en place d'actions collectives, impliquant une adaptation des établissements scolaires et une incertitude quant à la poursuite de certaines actions de préventions menées par le PAEJ en 2024.
- La fin du financement de la coordination Régionale des PAEJ : nous regrettons cette décision qui a impliqué l'interruption brutale d'une dynamique de mise en réseau des PAEJ du territoire. La coordination contribuait, grâce à l'organisation de rencontres et séminaires, au déploiement d'une culture commune aux PAEJ, à un soutien technique au pilotage des PAEJ, à l'élaboration d'une réflexion collective quant à l'évolution des problématiques jeunes / parents...
- Des difficultés d'accès aux soins psychiques, mais également au logement, impliquant des accompagnements plus complexes et plus longs avec parfois une dégradation de la santé et de la situation sociale des personnes.
- Le constat par le PAEJ et le CAARUD de l'accueil plus fréquent de jeunes adultes (-26 ans) en situation de grande précarité.

### **Pour 2024 le PAEJ souhaite :**

Mettre en place une permanence d'accueil sur le site d'Albi à destination de jeunes en situation de précarité :

Face au constat d'une augmentation de l'accueil de jeunes adultes (-26ans) en situation de grande précarité et de leurs besoins spécifiques, aux limites des services PAEJ et CAARUD, nous avons réfléchi à une action adaptée à ce public. En septembre 2023, un binôme composé de l'éducateur du PAEJ et de la médiatrice sanitaire et social qui intervient sur les deux services a été constitué. Des réunions et des appels téléphoniques auprès des partenaires en contact avec des jeunes en situation de précarité ont été organisées (Colibri, CCAS, Croix Rouge, Secours Catholique, Restos du Cœur, SIAO, Epicerie Sociale).

Au regard des besoins constatés, nous souhaitons développer un accueil collectif sans rdv une matinée par semaine. L'objectif est de permettre à des jeunes de venir sans rendez-vous, dans un lieu qui leur est dédié et qui s'adaptera à leurs demandes. Ainsi, chaque mercredi de 8H30 à 12H, ils pourront venir pour discuter avec nous, entre eux, prendre un petit déjeuner, une douche, laver et sécher leur linge, effectuer des démarches administratives. Le fait d'être deux permettra à l'un d'entre nous d'être avec le groupe et à l'autre d'être dans un accompagnement individuel au besoin.

Il sera proposé des orientations aux jeunes qui le souhaitent vers les services de Tarn Espoir, de la Maison des ados et l'ensemble de nos partenaires.

- Un **renforcement du travail de lien** avec les partenaires des différents territoires : protection de l'enfance, psychiatrie, éducation nationale, Missions locales... afin de favoriser nos orientations mutuelles.

- Le **déploiement d'une nouvelle permanence à Lavaur** : en partenariat avec la MDA.

- Poursuivre le travail de rencontre et d'explication de nos missions sur le **territoire de Graulhet** et notamment avec l'arrivée de la nouvelle infirmière mise à disposition par le CH de Lavaur, afin de favoriser l'accès aux jeunes et leurs familles à la permanence.

# COORDINATION DES PDN DU TARN :



Promeneurs  
du Net

## C'EST QUOI ?

La coordination des Promeneurs du Net du Tarn est gérée par une psychologue qui travaille 7h par semaine sur le dispositif PDN.

Le réseau des Promeneurs du Net du Tarn (81) est constitué de **16 professionnels** de **la Jeunesse**.



## Les Promeneurs du Net, qu'est-ce que c'est ?

Les Promeneurs du Net, c'est un dispositif de **présence éducative sur les réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, etc...) pour les jeunes de 12 à 25 ans.

## MISSIONS DE LA COORDINATION :

**Accompagnement des Promeneurs du Net :**  
92 appels en 2022

**Animation du réseau :** 25 réunions "Pausés-cafés des PDN" en visio et 3 journées Promeneurs du Net

**Accompagnement des nouvelles candidatures :** 17 présentations du dispositifs - 4 accompagnements de candidatures PDN

**Formation, communication** outil d'évaluation.

## RÉSEAU DE COORDINATION DES PDN :

### Au niveau national

Groupe de travail sur "l'animation de réseau", partage d'expériences sur "les outils d'évaluation"

### Au niveau régional

Création d'un réseau de **coordinateurs**, 3 réunions entre coordinateurs de la régions ex-Midi-Pyrénées

### Le réseau partenarial :

Participation à 2 événements tarnais : "30ème anniversaire du Conseil Départemental des Jeunes du Tarn" et "Les pratiques numériques des jeunes"

### ELEMENTS DE CONTEXTE

En 2020, les services de la CAF du Tarn ont lancé un appel à projet pour la coordination du Dispositif Promeneurs du Net. Investie dans l'action Promeneurs du Net en 2018 et ayant une bonne connaissance du terrain, l'association Tarn Espoir a positionné sa candidature.

En décembre 2020, Julie SIROS-COMBES, notre psychologue du PAEJ, est devenue coordinatrice du dispositif Promeneurs du Net du Tarn.

En 2021, les contours de la mission de coordination ont été dessinés grâce à un état des lieux du réseau des Promeneurs du Net du Tarn pour identifier les besoins et déterminer les priorités dans les axes de travail.

2022 a permis de développer une cohésion entre les professionnels du réseau et de concrétiser certaines pistes de réflexions.

Julie SIROS a maintenu son activité de coordinatrice à raison de 7h hebdomadaires.

### LES DIFFERENTS AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA MISSION DE COORDINATION

La mission de coordination a été déclinée autour de 7 axes de développement :

- L'accompagnement des Promeneurs du Net du Tarn,
- L'animation du réseau départemental,
- L'accompagnement des nouvelles candidatures,
- La formation,
- L'outil d'évaluation,
- La communication,
- L'articulation entre la Boussole des jeunes et les Promeneurs du Net.

#### **1. L'accompagnement individuel des Promeneurs du Net du Tarn :**

Maintenir un accompagnement individuel de qualité pour les professionnels du dispositif est une priorité. La disponibilité, l'écoute bienveillante et le soutien sont des éléments clés pour permettre aux Promeneurs du net d'évoluer dans ce dispositif, de préserver une qualité de travail.

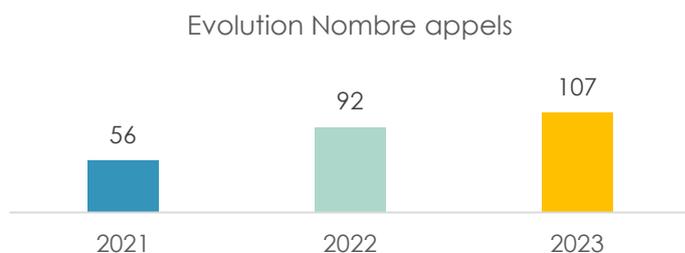
Consciente des difficultés parfois rencontrées par les professionnels lors d'accompagnement en distanciel, Julie souhaite créer un climat de confiance qui permette à chacun de partager ses questionnements, ses limites pour maintenir le bien-être des professionnels qui s'investissent dans le dispositif.

Julie essaie de maintenir des échanges réguliers avec l'ensemble du réseau pour leur permettre de la solliciter à la moindre interrogation. Entre 2021 et 2022, le nombre d'entretiens avec les Promeneurs du Net avait doublé, signe d'une meilleure identification des missions de coordination par le réseau. Pour continuer à s'adapter aux besoins d'échanges et aux contraintes des professionnels, les modes de communication ont été diversifiés : appels (107 en 2023), mails (74 en 2023), SMS (21 en 2023), permettant ainsi des échanges différés des temps de coordination par exemple.

L'analyse des pratiques professionnelles est souvent au cœur de ces échanges : investis et soucieux d'améliorer leurs accompagnements, les Promeneurs du Net font souvent appel à l'expertise de

psychologue de Julie pour requestionner leur posture professionnelle auprès des jeunes sur les réseaux sociaux : aller-vers, proposition d'un cadre sécurisant, évaluation et accompagnement du mal-être, orientation vers un partenaire / un autre Promeneur du Net.

En 2023, les Promeneurs du Net sont pour la grande majorité à l'aise avec l'outil informatique et l'usage des réseaux sociaux. De plus, certains professionnels du réseau sont identifiés comme experts sur la question du numérique et sont devenus référents sur ces questions, en créant des tutoriels. Ils représentent un réel appui pour Julie et les autres Promeneurs du Net.



## 2. L'animation du réseau des promeneurs du Net :

- **Pause-Café des PDN :**

Lancées en 2022, les Pauses-Cafés des PdN sont des temps d'échanges d'une heure proposés en visioconférence. Les objectifs de ces réunions sont :

- Créer une cohésion au sein du réseau des professionnels
- Echanger autour de la pratique de Promeneurs du Net
- Partager l'actualité de chaque structure, de chaque territoire
- Monter en compétences sur des thématiques de la jeunesse ou du numérique

En 2023, les Pauses-Cafés deviennent régulières (mensuelles voire bimensuelles). Sur les mois de juin, septembre et octobre, elles sont multipliées, pouvant parfois aller jusqu'à une Pause-Café par semaine. Mais outre le fait que cela est chronophage pour le temps restreint de coordination, cela n'a pas abouti à l'effet escompté. Au lieu de donner une rythmicité des rencontres, cela a provoqué une répartition des participations, et donc une diminution du nombre de participants sur chaque réunion et de la dynamique de groupe. Il est arrivé par exemple qu'une Pause-Café ne compte qu'un Promeneur du Net.

La participation de Caroline FABRE, référente du dispositif au niveau de la CAF du Tarn, à certaines de ces visio-conférences, reste une valeur ajoutée car les professionnels peuvent lui adresser directement certaines de leurs questions, nous avons également des points d'actualité réguliers sur la CNAF et les dispositifs associés.

Chaque Pause-Café des PdN est suivie d'un compte-rendu envoyé à l'ensemble du réseau, pour que chacun ait connaissance des éléments abordés et que nous puissions évoluer ensemble vers une culture commune autour du dispositif PdN. Cela permet aussi aux professionnels qui le souhaitent d'échanger entre eux ou de solliciter Julie sur certains points.

- **Journées Promeneurs du Net :**

2 Journées Promeneurs du Net ont été organisées en présentiel, en 2023. La Première a eu lieu au mois d'Avril dans les locaux de Tarn Espoir à Castres (Sud du Tarn) et la seconde en septembre dans les locaux de Tarn Espoir à Albi (Nord du Tarn).

Chaque journée se fait avec la participation de Caroline FABRE et de Delphine NAU, directrice de Tarn Espoir. Elle démarre par un temps de présentation et de partage de l'actualité de chaque

professionnel et de la structure dans laquelle il travaille. Ce début de matinée permet également d'échanger sur les pratiques de chacun en termes d'accompagnement et d'usage du numérique. Puis un thème est proposé en seconde partie de journée :

- Avril 2023 : outils de communication – outils de publication
- Septembre 2023 : présentation de La Boussole des Jeunes par Razika HAMI (coordinatrice Boussole des Jeunes) – Communication : stratégies par Alexandre LEUGER (Conseiller Numérique HAJA)

La journée en présentiel a mis en avant le besoin d'échanges et de partages entre les professionnels du réseau. Le seul frein des temps en présentiel est de pouvoir réunir un grand nombre de professionnels sur une journée complète en tenant compte de l'étendue du département et des emplois du temps très remplis des PdN.

Voici quelques retours des PdN au sujet de la première réunion " Pause-café" :

*"Merci pour ces comptes-rendus détaillés et très précieux quand malheureusement... je ne peux être des vôtres..." (Sébastien, animateur multimédia et PdN MJC - Labruguière)*

*"Avoir plus d'échanges entre PdN c'est ce qu'il manque à notre réseau mais c'est en train de changer grâce aux rdv "Pause-Café des PdN" (Bastien, animateur et PDN - Association EJC de Carmaux)*

*"Pour 2022, il est important de conserver les temps "Pause-Café" et mettre en place les journées rencontres entre PDN" (Julie, éducatrice spécialisée et PDN, Addictions France).*

### **3. L'accompagnement des nouvelles candidatures :**

En 2021, un nouveau cahier des charges a redéfini la démarche pour les nouvelles candidatures et a clarifié les missions de la coordination. Les différentes étapes de la candidature sont :

- Réunion de présentation du dispositif avec Caroline FABRE, le dirigeant de la structure, le / la futur-e PdN et la coordinatrice
- Accompagnement à la constitution du dossier de candidature
- Présentation de la candidature auprès des membres du Comité Technique des Promeneurs du Net
- Accompagnement à la mise en pratique de l'action de PdN

Ces 4 temps permettent de structurer la candidature mais la durée de cette procédure peut parfois avoir un impact sur la motivation du professionnel à s'investir dans le dispositif.

Lors du COPIL 2023, il a été acté que les membres du Comité Technique ont un délai de réponses de 7 Jours. Au-delà, leur absence de retour sur un dossier est considérée comme une validation tacite du dossier de candidature.

En 2023, le dispositif PdN a été présenté à 10 structures. 4 d'entre elles avaient déjà un Promeneur du Net et souhaitent soit accroître le nombre de professionnels sur cette action, soit reprendre une présence sur les réseaux sociaux suite au départ d'un Promeneur du Net. Cela a abouti à l'intégration de 4 nouveaux Promeneurs du Net actifs au cours de l'année 2023 et l'accompagnement de 6 candidatures (dont 2 dans la même structure). Cela représente 26 heures d'accompagnement pour les nouvelles candidatures.

En 2023, il y a également eu l'accompagnement de deux départs ainsi que l'interruption temporaire d'une activité en lien avec un congés maternité. Ces temps d'échange ont permis la réalisation de bilans d'activité et l'accompagnement dans l'arrêt de l'activité sur les réseaux sociaux (réorientation, arrêt des profils). Une procédure de fin de mission a été réfléchiée pour faciliter la

cessation temporaire ou définitive d'activité sur les réseaux sociaux avec une fermeture temporaire ou définitive des comptes sur les réseaux sociaux. Cela a représenté un temps de travail de 7 heures.

#### **4. La formation :**

Au cours de l'année 2023, Julie n'a pas effectué de formation, elle a cependant assisté à plusieurs Webinaires sur le thème de la Jeunesse ou de la Santé.

Quant au projet Web Citoyen, depuis Janvier 2022, le module de sensibilisation est devenu une des étapes du processus de candidature, afin que ces apports théoriques deviennent un socle de connaissances commun à tous les professionnels du réseau du Tarn. Mais cette formation a été suspendue par la CNAF en 2023.

Les Pauses-Cafés ainsi que les journées Promeneurs du Net sont des espaces pour partager des connaissances et des ressources, même si cela ne correspond pas à des formations certifiées, il s'agit d'une alternative pour monter en compétences. Ainsi, lors de la Pause-Café du 22 Décembre 2023, Lucie LAMBERT (MJC Graulhet) a présenté l'utilisation de Meta Business. Grâce à l'enregistrement de cette réunion, ce support peut être proposé aux nouveaux Promeneurs du Net.

#### **5. L'outil d'évaluation :**

A la fin de l'année 2021, l'outil d'évaluation expérimental PROPEI avait été présenté à Julie puis aux Promeneurs du Net lors de la journée des Promeneurs du Net de Janvier 2022. Malheureusement le financement n'a pas été possible ni en 2022, ni en 2023.

Donc, suite aux besoins soulevés lors du COPIL 2022, Julie a utilisé le questionnaire SPHYNX pour compléter les deux questionnaires proposés en 2021 et en 2022. La réutilisation de la même trame de questionnaire permet d'avoir des données comparatives.

Toutefois les données obtenues avec le questionnaire sont à relativiser car d'une part, l'outil d'évaluation n'est pas standardisé, ses items n'ont pas été évalués statistiquement, d'autre part, la façon de s'approprier les items peut être différente d'un professionnel à l'autre ce qui peut expliquer les écarts significatifs dans les bilans d'activité des Promeneurs du Net.

Pour rendre l'évaluation plus rapide, comme en 2022, il y avait deux modalités de remplissage, soit en autonomie, soit lors d'un échange téléphonique au cours duquel les PdN répondaient aux questions qui étaient retranscrites par la coordinatrice. Seuls les professionnels qui ont quitté le dispositif ont opté pour un échange téléphonique pour partager leurs données de bilans. Le bilan de l'activité des PdN a représenté au total 3h d'entretiens, 11h de traitement des données et de rédaction.

#### **6. La communication :**

Le constat concernant la visibilité du dispositif PdN auprès du public cible reste inchangé : peu de jeunes ont connaissance du dispositif surtout s'ils ne fréquentent pas une structure en lien avec la jeunesse. Tout comme pour l'outil d'évaluation, il n'y a pas de financement spécifique dédié à cet aspect donc nous ne pouvons proposer que des outils assez simples tel que des flyers, des cartes de visites etc.

Par manque de supports proposés, certains Promeneurs du Net ont créé leur propre flyer au sein de leur structure. Toutefois cette solution n'est pas réellement satisfaisante car il n'y a pas d'uniformité des outils et souvent les supports n'identifient pas clairement le dispositif Promeneurs du Net (non-respect de la charte graphique, beaucoup d'informations visuelles ...).

En 2023, nous avons choisi d'aborder la thématique de la communication lors de chaque Journée des Promeneurs du Net. Un temps de travail spécifique sur cette question a été mené avec Alexandre LEUGER (HAJA) qui a eu une expérience professionnelle antérieure dans la communication et le marketing. Cela a permis de dégager les besoins et les priorités à travailler.

En Septembre 2023, grâce aux réseaux personnels de Corine CHEVE (Foyer Le Corporal) et de Charlène FERRESI (Résidence Notre Dame), 2 partenariats avec des cursus d'études supérieures ont permis de progresser sur cette question :

- 1<sup>er</sup> partenariat avec l'IUT de Castres : formation MMI pour l'année scolaire 2023-2024
- 2<sup>ème</sup> partenariat avec l'ESMA de Toulouse pour l'année scolaire 2024-2025.

Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année du cursus MMI de l'IUT de Castres ont proposé de réaliser un projet tutoré pour la communication du dispositif Promeneurs du Net à partir de février 2024.

Ces 2 partenariats ont nécessité des temps d'échanges avec les responsables d'enseignements de ces deux écoles. Ce qui a représenté un temps de travail de 5 heures.

## **7. Le réseau national et régional des coordinateurs du dispositif PdN :**

La coordination nécessite également des réunions, des groupes de travail ainsi que des conférences au niveau national et régional.

En 2023, la coordinatrice a relancé la dynamique d'échanges entre les coordinateurs régionaux des PdN en proposant 2 temps de réunions.

De plus, un rendez-vous bimensuel avec Caroline FABRE, conseillère technique en charge du dispositif PdN, a eu lieu tout au long de l'année 2023. Cela permet de régulièrement réinterroger les priorités sur lesquelles axer la coordination, échanger sur les dossiers de candidature, transmettre des informations relatives au réseau des PdN du Tarn.

Julie a participé à la Journée Portes Ouvertes de Tarn Espoir en Juin 2023. Cela a été une occasion supplémentaire de faire du lien avec les partenaires de la Jeunesse et suite à ces échanges, la Mission Locale Tarn Sud a souhaité rejoindre le dispositif des PdN.

## **8. Le réseau partenarial :**

Grâce au réseau partenarial, le réseau des Promeneurs du Net a été convié à participer à un événement à l'échelle départementale :

- L'inauguration de la Boussole des Jeunes en Décembre 2023

Cette participation est l'aboutissement d'une collaboration avec Razika HAMI lors de la construction du projet La Boussole des Jeunes.

Par ailleurs, la coordinatrice a également eu l'opportunité de rencontrer plusieurs structures du Tarn auxquelles elle a pu faire une présentation du dispositif :

- L'IFRASS la promotion de Moniteurs Educateurs de l'Inéopole de Brens,
- L'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs de Lavaur,
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Castres,
- Le Service de Protection Judiciaire de la Jeunesse de Castres,
- Le Service de Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Albi,
- L'école de la Seconde Chance de Castres,
- La Mission Locale Tarn Sud,
- La Maison Educative à Caractère Social de La Barthe,
- La Radio d'Autan,
- Le Service Protection Prévention de Gaillac,
- La MAIF (Bénévoles).

Ces temps de présentation avaient pour objectif de donner de la visibilité au dispositif pour que les équipes puissent orienter leur public vers le dispositif PdN et pourquoi pas faire naître des candidatures spontanées chez des professionnels intéressés par ce type d'accompagnement.

#### **9. L'articulation entre la Boussole des Jeunes et les Promeneurs du Net :**

La Boussole des Jeunes est une plateforme numérique facilitant la mise en relation entre les jeunes et les dispositifs les concernant, à l'échelle de leur département.

Ayant le même public cible, il a été naturel de travailler en collaboration avec Razika HAMI (coordinatrice de La Boussole des Jeunes pour le Tarn) pour que les Promeneurs du Net soient intégrés à cette plateforme.

Razika a fait une première présentation lors d'une Pause-Café des PdN puis a participé à la Journée des PdN de Septembre 2023. Il était important que les Promeneurs du Net connaissent cette plateforme pour y être répertorié ou pour devenir ambassadeur. Le dispositif Promeneurs du Net est référencé sur la Boussole des Jeunes, toutefois il fallait arriver à un consensus en ce qui concerne l'annonce et les critères de recherche.

---

#### **PERSPECTIVES 2024 ENVISAGEES :**

- Poursuivre la dynamisation du réseau de professionnels avec davantage de moments d'échanges : *les journées Promeneurs du Net, les Pauses- Cafés.*
- Accompagner les nouveaux PdN dans la mise en place du dispositif au sein de leur structure
- Améliorer la communication grâce aux partenariats avec le cursus MMI de l'IUT de Castres et l'ESMA de Toulouse.
- Ouvrir le dispositif des PdN à des professionnels d'autres secteurs d'activité ou d'autres zones géographiques : *envisager de présenter le dispositif PdN à des professionnels de la santé ou sur des territoires identifiés comme zones blanches.*
- Participer à la réflexion de la mise en œuvre d'un outil équivalent en direction des parents.